



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

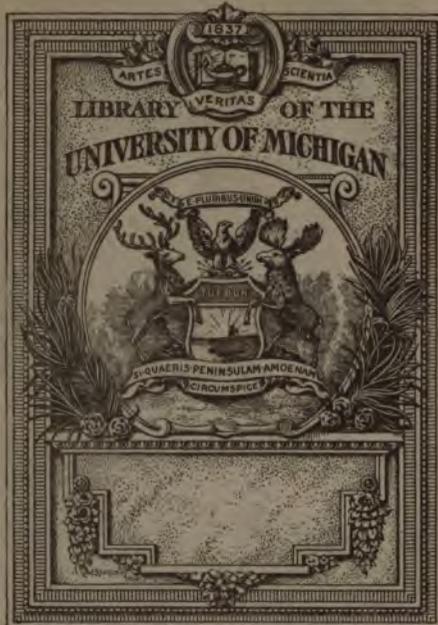
À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

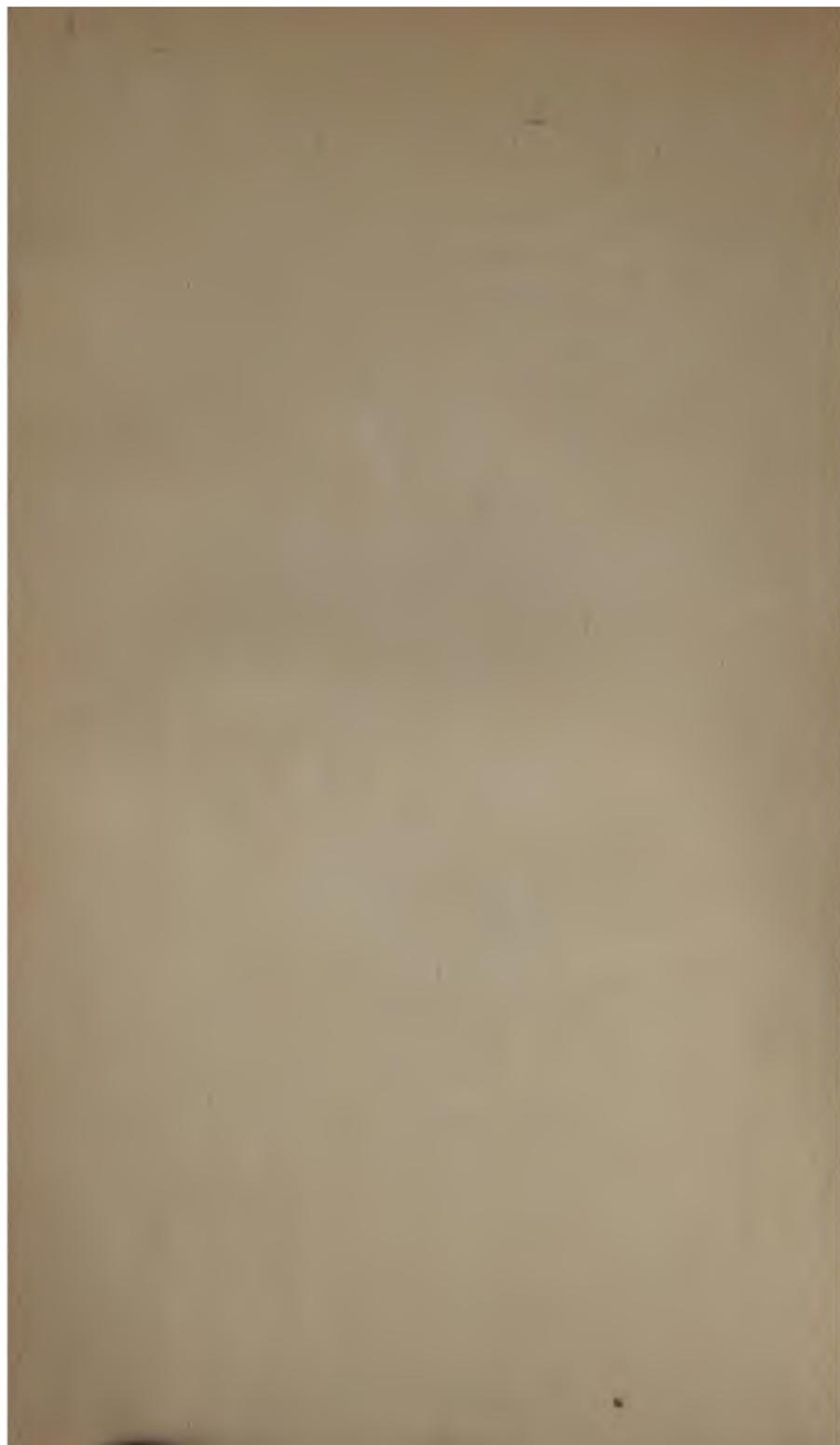


A 3 9015 00394 356 3

University of Michigan - BUHR







808.5
B47

ESSAI HISTORIQUE
SUR LES
PREMIERS MANUELS
D'INVENTION ORATOIRE
JUSQU'A ARISTOTE.

PARIS.—IMPRIMERIE DE FAIN ET THUNOT,
Rue Racine, 28, près de l'Odéon.

ESSAI HISTORIQUE
SUR LES
PREMIERS MANUELS
D'INVENTION ORATOIRE

JUSQU'A ARISTOTE,

PAR CH. BENOIT,
LICENCIÉ, ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALÈ.



PARIS.
JOUBERT, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DES GRÈS, 14, PRÈS DE LA SORBONNE.

1846.

4. 11. 19 500.

A MON CHER MAITRE

M. J. D. GUIGNIAUT,

MEMBRE DE L'INSTITUT,

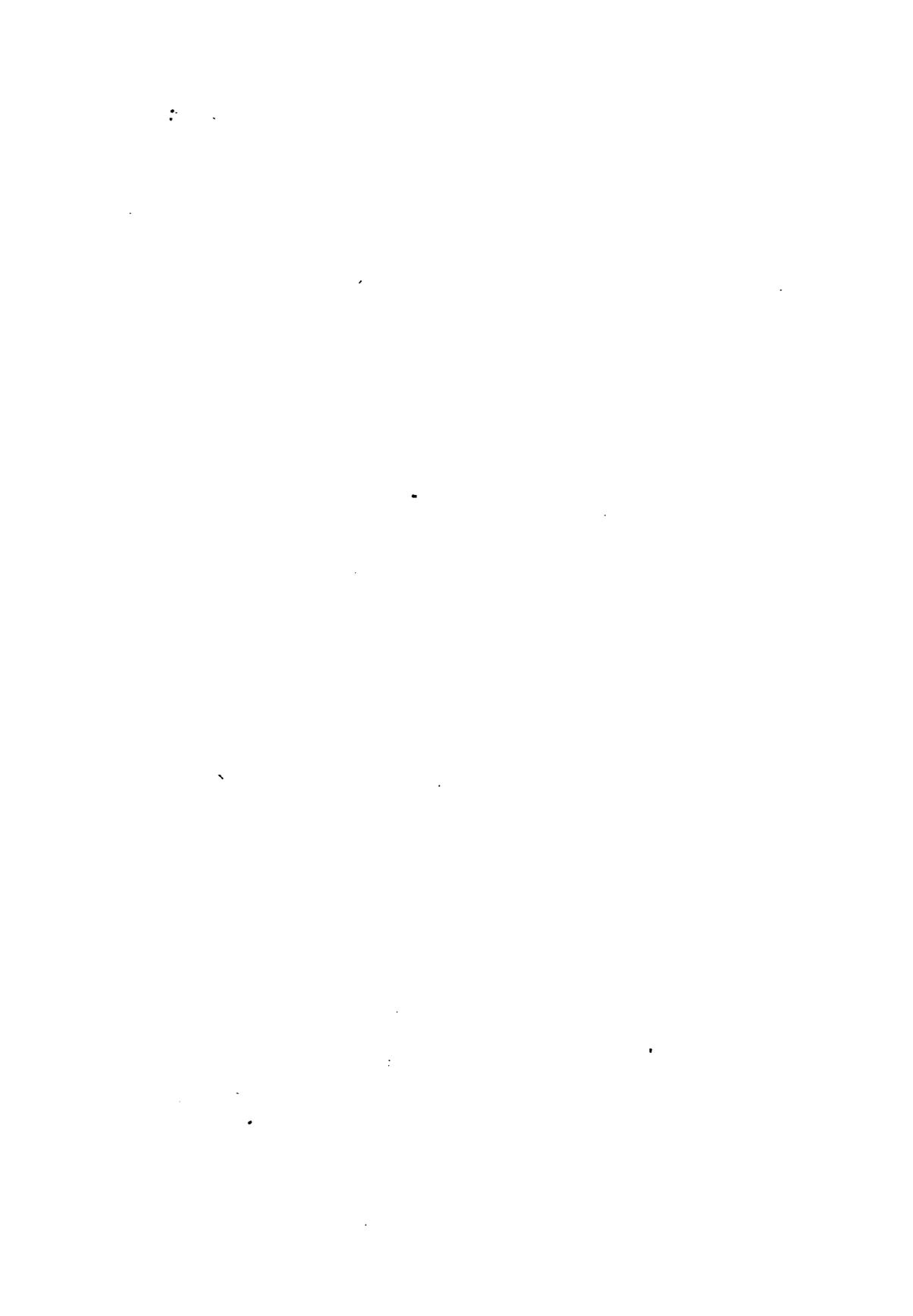
PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS.

HOMMAGE

D'AFFECTION ET DE RECONNAISSANCE.

CH. BENOIT.

17 2117



ESSAI HISTORIQUE

SUR LES

PREMIERS MANUELS

D'INVENTION ORATOIRE

JUSQU'A ARISTOTE.

INTRODUCTION.

Je me propose d'exposer ici les divers essais tentés par les premiers rhéteurs pour réduire en art l'invention oratoire, depuis l'époque où le triomphe de la démocratie en Grèce appela tous les citoyens aux luttes de la parole, jusqu'au temps d'Alexandre (Olymp. LXXVIII, 2. — CXIV, 2).

Ma première pensée était d'embrasser à la fois dans toutes ses parties l'histoire de l'ancienne Rhétorique; mais un cadre si vaste dépassait les proportions d'une thèse. Après avoir débrouillé les origines, j'ai dû, à mesure que j'avançais, me renfermer davantage dans l'étude de ce qui concerne plus particulièrement l'invention oratoire, et de ces curieux procédés d'improvisation aujourd'hui plus généralement dédaignés que compris. Il m'a semblé qu'il ne serait pas sans intérêt pour l'histoire littéraire, ni peut-être sans quelque utilité pour la pratique oratoire, de rechercher avec ordre tout ce qu'avait successivement imaginé

le peuple le plus ingénieux et le mieux doué, pour transformer l'éloquence en un art d'une pratique aisée, et rédiger en recettes à l'usage de tous les inspirations mêmes du talent.

Aristote n'avait pas dédaigné d'écrire cette histoire ; mais il s'était préparé à son grand Traité sur la rhétorique par un ouvrage de ce genre (*Τεχνῶν συναγωγή*), où il avait recueilli les méthodes oratoires de ses devanciers. « Tous les anciens rhéteurs, dit Cicéron, depuis Tisias, le premier de tous et l'inventeur de l'art, ont été rassemblés en un seul corps par Aristote, qui recueillit avec le plus grand soin le nom de chacun d'eux, et les préceptes qui leur appartenaient, les exposa avec autant de netteté que d'exactitude, et les éclaircit par d'excellentes explications : il surpasse tellement ses premiers maîtres par l'élégance et la précision de son style, que personne ne va plus chercher leurs leçons dans leurs propres ouvrages, et que tous ceux qui en veulent prendre quelque connaissance, ont recours à Aristote, comme à un interprète bien plus facile (de Orat., II, 38). » Mais ce livre, auquel Cicéron lui-même empruntait l'histoire abrégée qu'il nous donne de la rhétorique grecque, dans le 12^e chapitre du Brutus, ne nous est point parvenu.

Bien d'autres avant moi ont essayé déjà, en ramassant tout ce que l'antiquité nous a laissé sur ce sujet, de reconstruire en partie cette œuvre à jamais regrettable. J'ai consulté la plupart de ces travaux plus ou moins érudits : il n'y a rien à tirer de l'indigeste compilation de Cressolius (1) ; encore moins de la superficielle Histoire de l'éloquence grecque de Belin de Ballu ; on trouve dans les Dissertations de notre académicien Hardion une critique

(1) *Theatrum Rhetorum, Oratorum, etc.*, dans le *Thesaurus de Gronovius : Antiq. Græc.*, t. X.

plus judicieuse et une science plus solide (1), mais encore incomplète. La trop rapide Histoire de l'éloquence grecque de Westermann (2) ne m'a guère été plus utile. Mais je me suis servi surtout, dans la première partie de mon travail, de l'excellent livre de M. Léonard Spengel (3), qui a réuni et discuté avec une discrète érudition la plupart des matériaux nécessaires à cette histoire; toutefois, en acceptant toutes ses recherches, je n'ai pu accepter toujours ses conclusions. En poussant mon étude plus loin que lui, jusque dans les ouvrages d'Aristote, j'ai dû en tirer quelques nouvelles lumières pour éclairer l'histoire antérieure; et puis il y a toujours avantage à venir le dernier: la critique ne peut revenir après quelques années à un même objet, sans avoir à rectifier quelques opinions, à ouvrir quelque nouveau point de vue; après avoir reconstruit l'antiquité, elle s'efforce de plus en plus de pénétrer dans son esprit pour l'expliquer.

Or, s'il faut en général pour bien juger d'une chose, l'étudier en son temps et en son lieu, cela est particulièrement vrai de l'art oratoire, le plus pratique de tous les arts, et le plus mêlé aux choses de la vie. On ne peut comprendre les procédés d'improvisation inventés par les anciens rhéteurs, et apprécier leur vraie influence sur l'éloquence contemporaine, qu'en replaçant ces diverses théories au milieu des circonstances où elles se sont produites et modifiées, et comme dans la lumière de leur antique horizon. Ainsi étudié historiquement, ce sujet, qui n'est au fond que l'histoire même du lieu commun, a encore, si je ne m'abuse, sa nouveauté. Peut-être reconnaîtra-t-on que cette machine ingénieuse d'invention pour

(1) Dissertation sur l'origine et les progrès de la rhétorique dans la Grèce, dans les Mémoires de l'Acad. des Inscript., t. IX, XIII, XV, XVI, XIX, XXI.

(2) Geschichte der Beredsamkeit in Orientland und Rom. Leipzig, 1838, t. I.

(3) Συναγωγή τεχνών. Stuttgart, 1828.

mettre l'art à la portée de tous, lors même qu'elle ne pourrait plus s'accommoder aux conditions nouvelles de l'éloquence moderne, a dû néanmoins être vraiment puissante autrefois; et qu'en tout cas, c'est une des plus merveilleuses tentatives que l'on puisse étudier dans l'histoire de l'esprit humain.

Séduit par l'attrait de ces recherches, j'ai parfois risqué une conjecture un peu téméraire : une thèse autorise quelque hardiesse ; on se hasarderait moins, si l'on n'avait point à compter sur la sagesse d'un tribunal éclairé et sévère pour ramener toute hypothèse à sa mesure de vérité.

CHAPITRE PREMIER.

A quelle époque, et dans quelles circonstances se produisirent en Grèce les premiers essais d'un art oratoire? — Puissance souveraine de la parole à Athènes au siècle de Périclès. — Elle devient l'objet d'une ambition universelle, et en même temps l'arme nécessaire pour se défendre au milieu de l'anarchie. — On s'efforce de rendre l'éloquence accessible à tous.

Chez les Grecs, tout dépendait du peuple, et le peuple dépendait de la parole.

Fénélon, Lett. à l'Acad.

Les Grecs aimaient à cacher l'origine de leurs arts dans les mystérieuses obscurités de l'âge héroïque, et à retrouver tout dans Homère. La Rhétorique aussi, s'il faut en croire leur légende, était descendue du ciel, dès les temps anciens, et tous les vieux héros l'avaient étudiée. Phœnix l'enseignait au jeune Achille; l'antique Pitthée, l'aïeul de Thésée, professait à Trézène l'art oratoire: les discours d'Ulysse ou de Palamède étaient composés suivant toutes les règles. A force de subtilités, on prétendait reconnaître dans quelques harangues de l'Iliade et de l'Odyssée un discours en forme, avec toutes les prescriptions de l'école; et Télèphe de Pergame avait écrit une rhétorique d'Homère.

Laissons les sophistes s'égarer dans cette vaniteuse généalogie; ne mêlons pas la fable à l'histoire, et ne cherchons pas au delà du cinquième siècle les origines de l'art oratoire. La Rhétorique en effet ne commence réellement qu'avec l'éloquence qui s'étudie et cherche à se régler, et celle-ci ne parut qu'au temps de Périclès, alors que la puissance étant tombée aux mains de la multitude, et par conséquent des parleurs les plus habiles, on vit soudain se

former au milieu des luttes de l'anarchie des orateurs de profession, qui apprirent à composer de véritables harangues ou plaidoyers.

« La vraie éloquence, dit Tacite, est comme la flamme ; » il lui faut un aliment à dévorer, du mouvement pour » l'exciter ; c'est en brûlant qu'elle jette le plus d'éclat.... » elle est fille de la licence, et ne naît jamais dans les états » bien constitués. » Or, on sait qu'après les guerres médiques, la constitution de Solon était usée, et que les institutions salutaires, que le législateur avait *attachées comme une ancre à la république, pour la fixer au milieu des orages*, restaient désormais impuissantes. Les chefs de la multitude avaient dû payer chacun de ses efforts, chacune de ses faveurs, par une part nouvelle de puissance et de liberté ; après la bataille de Platées, les citoyens des dernières classes, exclus jusqu'alors des principales magistratures, y furent admis : la multitude, qui dédaignait auparavant de venir aux assemblées générales, quand on eut accordé à chaque assistant une gratification de trois oboles, s'y rendit en foule, y déborda, y domina, et substitua aux lois ses passions ou ses caprices. Le sénat ne menait plus le peuple, il suivait ce maître frivole et ombrageux, qui donnait les faveurs ou la mort (1) ; l'Aréopage n'avait conservé quelque considération qu'en s'éloignant de plus en plus des affaires publiques (2) : toutes les magistratures étaient avilies, tous les pouvoirs abaissés. Tout avait été livré en proie à la multitude : l'anarchie était au comble. « Qu'on s'absente » trois mois d'Athènes, disait Platon le Comique, on ne » reconnaît plus la constitution. » Au milieu de toutes ces ruines, et dans ce mélange confus de liberté et de passions généreuses, de force et de violence, il n'y avait plus d'autorité que celle du talent, de puissance que celle de l'élo-

(1) Démosth. in Androt. — (2) Arist., Rép. II, 12.

quence. A l'orateur donc, qui savait saisir et entraîner par la parole cette foule ardente et capricieuse, mobile et enthousiaste, et toujours si amoureuse de l'art, qu'elle voulait trouver, jusque dans les débats les plus orageux, un spectacle d'éloquence en même temps qu'un combat, à ce parleur habile appartenait le gouvernement de l'état et l'empire de la Grèce : Périclès n'eut jamais d'autre titre au pouvoir suprême.

C'étaient parfois de merveilleux entraînements, mais suivis souvent de retours terribles ; contre cette toute-puissance de la parole, la démocratie s'était réservée la liberté de sa haine, et le droit donné à tous d'accuser les prévaricateurs ; car tout orateur était responsable de ses décrets, et la jalousie tenait sans cesse éveillés une foule de dénonciateurs. « Il faut regarder sous toutes les pierres, disait Aristophane, de peur qu'il n'en sorte un orateur prêt à mordre (1) ». Aristophon avait essuyé soixante-quinze accusations, et en avait toujours triomphé (2) ; mais tous n'étaient pas si heureux, et la plupart des citoyens, dénoncés à la tribune par le rigide Lycurgue, avaient bu la ciguë. Et ce n'était pas seulement aux hommes publics que s'attaquaient les sycophantes : avec cette jalousie d'égalité, qui faisait de tout citoyen le rival, l'ennemi, l'espion de son voisin, personne n'était à l'abri des soupçons : qu'un homme se distinguât par son talent ou sa naissance, par son luxe, ou sa simplicité ; il aspire à la tyrannie, disait un jaloux, et tout le monde le répétait : qu'il osât seulement sur la place dédaigner le poisson d'un pêcheur, l'autre le regardant de travers : « Est-ce que tu viserais aussi à la tyrannie ? » On n'entend que ce mot de tyrannie rouler dans tous les coins du marché (3).

(1) Thosmoph., v. 529. — (2) Eschine contre Ctésiph. — (3) Guépes, v. 492.

Échappait-on à force d'obscurité aux procès politiques, sans cesse des chicanes inattendues, des guerres d'intérêt arrachaient de chez lui le citoyen le plus pacifique, pour le traîner bon gré malgré devant un peuple de juges, distraits, tumultueux, vendus aux plus riches. C'est un spectacle déplorable, que de voir dans la *Midiene* de Démosthènes à quelles attaques de la mauvaise foi, à quelles fantaisies d'une multitude corrompue étaient livrés sans garanties l'honneur, la vie même des meilleurs citoyens. Dans ces éternels procès, ce peuple d'oisifs, de *mangeurs de fèves*, comme dit Aristophane, cherchait à la fois un amusement et un facile salaire; dès le matin, on les voyait, la lanterne à la main, courir à la place Héliée: il leur fallait sans cesse de nouvelles querelles à juger. « Les cigales ne chantent » qu'un mois ou deux sous les figuiers, tandis que les Athéniens passent toute leur vie à chanter dans les tribunaux (1). » La place est donc comme une arène continuellement ouverte aux luttes des factions politiques ou aux querelles des particuliers, un vrai champ de bataille, où l'on frappe avec la parole comme avec le glaive, où la parole est le seul bouclier qu'on puisse opposer à ces coups (*ἀκρόπολις σωτηρίας*).

Il fallait donc que tout citoyen, dans cette vie tumultueuse, exposé chaque jour aux attentats de la violence, fût toujours armé de la parole, et prêt à monter à la tribune: il devait être orateur, sous peine de la vie.

Ainsi, l'ambition, la nécessité de se munir contre des accusations sans cesse menaçantes, mais surtout la gloire enviée de Périclès, tout invitait, tout contraignait même les jeunes Athéniens à devenir habiles dans la parole publique. L'Art oratoire fut l'objet d'une émulation universelle, et de tous les arts, aucun n'excita plus d'efforts et ne fit de plus

(1) Oiseaux, v. 39.



rapides progrès. Jusqu'alors l'éloquence n'avait guère été que le naturel talent de quelques grandes âmes ; désormais l'industrie des rhéteurs entreprend de dérober, pour ainsi dire, les secrets du génie, et d'abaisser l'éloquence au niveau de tous : c'est un art. Pour tous les arts, du reste, il semble que ces premiers essais de théorie aient commencé de bonne heure à Athènes ; Sophocle écrivit, dit-on, un *Traité sur la tragédie*, et Polyclète sur la statuaire. Pareillement, on se mit à étudier les moyens employés avec succès par les orateurs, à noter leurs expédients, à recueillir leurs paroles brillantes ; à reconnaître leur marche, à dresser des manuels pour la tribune. On finit même par croire qu'une discipline artificielle pouvait tenir lieu de talent. De même que la guerre réduite en art, dispense presque les soldats de la force du corps et de la bravoure personnelle, et qu'une certaine façon méthodique de prendre les villes et de livrer les batailles les rend presque tous égaux, braves ou lâches, forts ou faibles : ainsi pour les combats de la tribune, on inventa une sorte de tactique oratoire, qui donnait à tout le monde une certaine habileté commune, mais facile. Chaque rhéteur prépara un répertoire de raisons, de développements, de maximes, de beaux mots, de fraudes même pour chacune des situations les plus ordinaires où se pouvait trouver l'orateur.

Prétention singulière pour nous, que de vouloir ainsi suggérer à tout discoureur, les pensées même, que sais-je ? jusqu'au langage, dont il doit se servir en toute occasion, et de donner une recette complète d'improvisation ! Présomption bien naturelle toutefois à un art qui ne fait que de naître, et dans un temps d'ailleurs, où la force des choses avait imposé à l'éloquence des conditions telles, qu'il était facile d'en circonscrire la carrière et d'en prévoir tous les accidents. Nous allons suivre pas à pas ces premiers essais de l'art. Ce ne seront d'abord qu'analyses

superficielles et perdues dans la confusion des détails, que classifications incertaines, mais surtout que formules naïves et routinières, qu'expédients, ou même que morceaux tout prêts à insérer dans une improvisation quelconque; mais peu à peu la critique plus exercée distinguera mieux ce qu'on avait confondu, saisira plus nettement le vrai lien qui rattache ces procédés épars, et en groupant les détails, simplifiera les règles. Enfin nous verrons Aristote pénétrer au fond même des secrets de l'art, et du point de vue philosophique où il s'est placé, en fixer les principes, et en embrasser du regard le vaste enchaînement.

CHAPITRE II.

ÉCOLE SICILIENNE.

De la première École de rhétorique. — Elle s'ouvre à Syracuse, au milieu des révolutions démocratiques. — Empédocle d'Agrigente. — Corax de Syracuse et Tisias son disciple. — Ce que c'était que cette rhétorique de Corax et de Tisias. Nous la possédons en grande partie, conservée dans les dix derniers chapitres de la Rhétorique à Alexandre. C'est un manuel tout pratique pour les parleurs de profession. — Tisias à Athènes.

Non, de belles harangues, ce n'est pas ce que je désire; je veux seulement par la parole faire passer de mon côté l'apparence du bon droit, et échapper à mon créancier.

Nuées, v. 433.

Sans doute, c'est à Athènes, dans cette patrie des arts et de l'anarchie, que l'art oratoire devait se perfectionner si vite, et former cette brillante génération d'orateurs, dont l'éloquence jeta tant d'éclat dans les dernières luttes de la liberté. Mais le berceau de la rhétorique, c'est la Sicile, c'est surtout cette remuante ville de Syracuse, qui avait devancé les autres cités grecques dans les arts et les excès de la démocratie; au rusé et disputeur Sicilien revient la gloire de l'invention (*acuta gens et controversa natura* (1)).

Syracuse venait, dans une émeute, de chasser Thrasybule, le frère et le successeur du grand Hiéron (Olympiade LXXVIII, 2) (2), et toute la Sicile suivait cet exemple; chaque cité se débarrassait de ses tyrans pour s'ériger en

(1) Brutus, 12. — (2) 466 av. J.-C.

république. Ce n'était partout que désordre et agitation ; on n'entendait que les cris des factions, ou les réclamations sans fin des citoyens dépouillés par les tyrans, qui redemandaient devant les tribunaux la restitution de leurs biens : séditions journalières, procès éternels, c'était pour l'art oratoire une excellente école.

Un ancien favori de Gélon et d'Hiéron, un ministre rusé, qui avait dû son crédit à sa dextérité, après la ruine de la tyrannie, employa son talent à conjurer la haine populaire : c'était *Corax* ; il se fit courtisan de la multitude, après avoir été le courtisan des rois ; et dès les premiers jours montant à la tribune : « il chercha à calmer par des paroles insinuantes et flatteuses l'agitation de l'assemblée ; c'est ce » qu'il nomma l'exorde (*προοίμια*) ; après avoir obtenu l'attention, il exposa le sujet de la délibération (*δήγσεις*) ; » passa ensuite à la discussion (*ἄγῶνες*) ; l'entremêla de digressions, qui confirmaient ses preuves (*παρέκδοσις*) ; enfin, » dans la récapitulation ou conclusion (*ἀνακεφαλαίωσις*, » *ἐπίλογος*), il résuma ses motifs, et réunit toutes ses forces » pour entraîner un auditoire déjà ébranlé (1). » Voilà un discours en règle, une méthode oratoire. *Corax* bientôt ouvrit une école à Syracuse, et se mit à enseigner cet art de persuader qu'il avait inventé lui-même, ou dont il avait peut-être reçu déjà les premiers préceptes d'*Empédocle* d'Agrigente. Ce philosophe, en effet, après avoir, par l'autorité de sa parole, rétabli le gouvernement populaire dans sa patrie, avait le premier recueilli, suivant Aristote, quelques observations pour les discours publics (2) ; mais rien ne fait supposer qu'il ait laissé quelque traité écrit sur l'art. *Corax* composa le premier manuel complet de persuasion (*πειθοῦς δημιουργός*) ; et ce précieux monument de l'en-

(1) Prolég. de la rhét. d'Hermog. — (2) Diog. Laert., VIII, 57. — Quintil., III, 1.

fance de l'art nous a été conservé, je crois, dans les dix derniers chapitres de la Rhétorique à Alexandre (1). Sans doute on ne peut se flatter d'en posséder le texte même. Ce manuel, déjà remanié par Tisias, le disciple de Corax, dut se grossir dans les écoles d'Athènes d'une foule de remarques et d'additions de chaque maître, comme cela arriva pour les Chants homériques, longtemps refaits dans les familles des Rhapsodes. Aristote, d'ailleurs, nous apprend que jusqu'à lui les rhéteurs s'étaient presque bornés à développer et à compléter l'antique manuel de Corax et de Tisias (2). Aussi, n'acceptons-nous de ce texte, comme primitif, que ce qui est confirmé d'ailleurs par des témoignages suffisants, et négligeons-nous le reste, qui peut bien n'appartenir qu'aux progrès postérieurs de l'art.

Corax et après lui *Tisias* avaient défini la rhétorique un instrument de persuasion ; et ne considérant que les accusations et les défenses en justice, et les délibérations de la place, qui n'étaient souvent encore que des attaques personnelles, ils enseignaient à leurs disciples pour chaque genre de cause une foule d'expédients, de ruses même et de prestiges, propres à fasciner l'auditoire. « Ils disaient que » dans les tribunaux, personne ne se souciait de la vérité, » mais qu'on ne cherchait qu'à persuader ; que ce n'est » point au vrai, mais au vraisemblable qu'il faut s'appli- » quer pour parler avec art ; qu'il faut présenter les faits, » non pas tels qu'ils se sont passés, mais comme ils auraient » pu vraisemblablement se passer, soit dans l'accusation, » soit dans la défense ; qu'enfin il faut en tout rechercher » l'apparence aux dépens de la vérité, qu'en cela consiste

(1) Voyez à la fin de ce livre une dissertation trop longue pour trouver place ici, où nous établissons les raisons sur lesquelles nous nous sommes fondé, pour distinguer cet ouvrage si controversé en deux parties, et attribuer la première à Aristote, et la seconde à Corax. — (2) De Sophist., elench. 24.

» l'art tout entier (1). » Voilà en effet ce qu'est le *Traité de Corax* : un recueil d'artifices et d'expédients pour chacune des parties du discours, de formules de débuts et de précautions oratoires pour l'exorde, d'adresses pour arranger les faits de la narration à la cause, d'arguments spécieux et de mille moyens de détail pour la confirmation et la réfutation, l'accusation ou la défense. La vérité est un moyen, sans doute, mais le mensonge un moyen préférable, et plus facile à accommoder aux goûts de la multitude. Appuyez-vous, si vous pouvez, sur le juste et l'honnête ; mais avant tout, il faut persuader : il faut que le peuple suive, le peuple qui prend si aisément l'ombre de la vérité pour la vérité même. Aussi ce ne sont que fraudes oratoires, pour donner à un fait, à une opinion quelconque tous les airs de la vraisemblance ou du droit. Platon, qui rêve une éloquence idéale, s'irrite de cette immorale routine ; mais les premiers rhéteurs, qui ne songent qu'à former des parleurs de profession, et qui proclament que le but unique de l'éloquence c'est le succès, prennent les juges comme ils sont, passionnés et aisément dupes des apparences qui flattent leur faiblesse, et ils accommodent leurs procédés oratoires aux hommes et aux choses. — Dans presque toute cause, on est réduit à conjecturer, en tout procès, à interpréter les intentions. Corax enseignait donc trois moyens principaux de rendre un fait vraisemblable : 1° ou bien l'on montre que c'était l'inévitable conséquence de telle passion, dont était animé celui à qui on l'attribue ; 2° ou bien l'on prouve que c'est chez lui le résultat de longues habitudes ; 3° ou enfin que sa cupidité, la passion souveraine, y était intéressée. Voilà la source de tous ses arguments : tout se rapporte à l'opinion. Au fond, c'est vrai ; mais il est déplorable de voir avec quelle insouciance les subtils et chi-

(1) Platon, *Phèdre*, édit. Tauchnitz, VIII, 65.

caneurs Siciliens ont abusé de leur art, laissant à la morale de distinguer le bien du mal, et ne pensant pas que l'orateur dût s'en soucier. « Laissons, dit Platon, laissons dormir Tisias et Gorgias, qui préfèrent la vraisemblance à la vérité, et qui font paraître, par la puissance de la parole, grand ce qui est petit, petit ce qui est grand, nouveau ce qui est ancien, ancien ce qui est nouveau (1). »

Le premier usage que Tisias fit des leçons de son maître, ce fut de le frustrer du salaire promis. A méchant corbeau méchante couvée, disait-on à Syracuse (*κακοῦ Κήρακος κακὰ ὦζ*) (2). Il ouvrit à son tour une école en cette ville, et grossit le Manuel oratoire (*πλατύνειν τὴν ῥητορικὴν*), en y ajoutant sans doute quelques cases nouvelles, quelques ruses de plus pour surprendre l'opinion, quelques recettes pour enflammer les passions, mais surtout des formules toutes prêtes. Car l'art, à son début, prétendait tout donner, non-seulement le moule même du discours, mais les preuves, mais la discussion, mais les phrases mêmes; et l'on conçoit que l'éloquence n'étant guère alors que l'art de soutenir ou de repousser des accusations toujours semblables devant un auditoire ignorant et bien connu, repassait assez souvent sur les mêmes traces, pour qu'on en pût aisément fixer la marche; mais il était inévitable aussi que, renfermée dans cette carrière banale, elle dégénérait bientôt en routine.

A quelle époque Tisias quitta-t-il Syracuse pour porter son art en d'autres villes? On l'ignore. En 443 (Olymp. LXXXIV, 2), nous le retrouvons à Thurium, où Lysias suivait son école. Il passa ensuite en Grèce. Une opinion commune, mais peu probable, c'est que Tisias accompagna Gorgias à Athènes: peut-être même les Syracusains l'avaient-ils dépêché de leur côté, comme le plus habile de

(1) Phèdre, Tauchnitz, VIII, 57. — (2) Suidas.

leurs orateurs, pour opposer son influence à celle du Léontin ; ce n'est qu'une conjecture. Platon nous apprend que Tisias avait brillé à Athènes parmi les maîtres de l'art ; et Denys d'Halicarnasse dit d'Isocrate qu'il avait été disciple de Prodicus de Céos, de Gorgias et de Tisias le Syracusain, qui jouissaient alors en Grèce du plus grand renom. Mais la renommée de Tisias resta quelque temps éclipsée à Athènes par celle de *Gorgias*, dont la parole facile et éclatante excita tout d'abord un enthousiasme universel. Les discours du Léontin étaient de fêtes publiques (ἑορταί) : sa verve intarissable, son style étincelant de figures, la musique de ses périodes charmaient ce peuple artiste, et préparé déjà, par les discours de ses politiques et les exercices oratoires de quelques sophistes illustres, à mieux goûter la finesse et l'harmonieux langage de cet autre rhéteur sicilien.

Cependant avant de rechercher par quels moyens cet habile improvisateur était parvenu à discourir ainsi avec éclat sur un sujet quelconque, jetons en arrière un coup d'œil rapide pour voir par quelles études, à Athènes, l'on se préparait autrefois à la tribune publique, et ce que la critique y avait tenté déjà pour réduire en art la parole.

CHAPITRE III.

ÉCOLE ATHÉNIENNE.

De l'éducation de la jeunesse athénienne avant l'arrivée de Tisias et de Gorgias à Athènes. — École des politiques, Agatoclès, Mnésiphile — Enseignement encyclopédique des sophistes ; Périclès s'adonne à toutes les connaissances humaines. — Cependant cette éducation, d'abord universelle, se rapporte de plus en plus à l'art de la parole. — Caractère particulier des premiers essais d'un art oratoire à Athènes. — Analyse des formes du langage. — Recueil de morceaux étudiés de prose oratoire. — Protagoras. — Prodicus. — Hippias.

Autrefois les enfants d'un même quartier s'en allaient en bon ordre dans les rues chez le maître de musique, nus et en rang, tombât-il une neige épaisse ; là ils apprenaient à chanter, ou bien *Redoutable Pallas, qui dévaste les cités*, ou *Cri terrible*, en conservant la mâle harmonie des aïeux. — Voyons, que veux-tu apprendre ? la mesure, les vers ou le rythme ?

Nuées, 963—636.

Dans les premiers temps de la démocratie, quiconque aspirait à dominer dans le sénat ou sur la place allait s'instruire auprès de quelqu'un des *Sages* qui conservaient les vieilles traditions de la science politique de Solon, auprès d'*Agathoclès*, par exemple, ou de *Mnésiphile*, du bourg de Phréar. « Mnésiphile n'était ni un rhéteur, ni un de ces » philosophes qu'on appelait physiciens, mais il avait consacré sa vie à ce qu'on appelait alors la sagesse, c'est-à-dire à la science à la fois spéculative et pratique du gouvernement (1), qu'il avait gardée comme un héritage de Solon. » Il fut le maître de Thémistocle. C'est dans une

(1) Δεινότητα πολιτικὴν, καὶ δραστήριον σύνεσιν. Plut. Thémist.

pareille école sans doute que s'étaient préparés à la tribune et Épicyde, l'habile démagogue (1), et Aristide, qui fut chargé après la bataille de Platées de célébrer les guerriers morts en combattant.

Cependant la plupart de ces maîtres de la jeunesse avaient l'ambition d'embrasser dans leurs leçons le cercle entier des connaissances humaines (*ἐγκυκλοπαιδεία*, *circulus disciplinarum*). Cet enseignement encyclopédique était possible alors que toutes les sciences et tous les arts, qui ne faisaient que de naître, se confondaient encore, et se bornaient à un petit nombre d'observations superficielles faciles à saisir d'un regard (*εὐσύνοπτος*). Comme dans nos écoles au moyen âge, toutes les parties de cette éducation s'enchaînaient étroitement. Après s'être livrée dans la *palæstre* aux exercices du corps, la jeunesse se pressait sous les portiques du gymnase pour écouter les sophistes et les maîtres des arts (*μουσικοί*), qui interprétaient les antiques poètes, Homère, Hésiode, Archiloque, Simonide, expliquant toutes les questions théologiques ou physiques, morales ou mythologiques, politiques, grammaticales, qu'ils y rencontraient (2). Toute chose venait en discussion à propos d'un vers, parce que tout était curiosité alors : les maîtres de philosophie faisaient pâmer d'aise leurs auditeurs émerveillés, en leur apprenant en quoi le rythme poétique diffère de la prose (3), comment les mots se divisent en mâles et en femelles, etc. Aristote lui-même, dans sa *Poétique*, ne descend-il pas encore à ces minces détails, et ne s'étend-il pas sur la distinction des voyelles et des consonnes, et la prononciation d'A et d'O (4) ?

Mais leur livre par excellence, le livre sacré, où ils vou-

(1) Plut. Thémist., 6. — (2) Voyez dans le Protagoras une longue dissertation de ce genre sur quelques vers d'une chanson de Simonide. — (3) Nuées, 636. — (4) Poétique, c. 20, 21.

laient retrouver les principes de toutes choses, c'était le recueil des rhapsodies homériques : religion , politique, art de la parole, traditions nationales de chaque peuple, généalogie des familles, physique, astronomie, poésie, grammaire, toutes les sciences, tous les arts, tout était dans Homère ; les uns se plaisaient à admirer dans les débats des dieux ou des héros l'image de leurs propres débats, et recueillaient de belles pensées, des maximes, des tirades même à l'usage des discussions politiques ou judiciaires ; les autres tentaient d'expliquer par mille subtilités jusqu'aux imaginations les plus fantastiques du poète et aux plus gracieuses légendes de cette mythologie épique (1). *Anaxagoras* et *Métrodoros* de Lampsaque prétendaient retrouver dans l'Iliade l'allégorie du débrouillement du chaos, et dans la guerre des dieux la lutte des éléments opposés du monde. Ainsi faisaient *Stésimbrote* de Thasos, *Glaucon* de Théos (2) ; ainsi *Diotime*, la femme sophiste de Mantinée. Quand le peuple s' alarma de leurs hardiesses et que le nom de sophiste devint odieux, « on vit alors, dit Platon, tous ces maîtres de la jeunesse changer leur nom sans changer leur enseignement, et pour se mettre à couvert de l'envie, se draper dans le manteau des arts (3). » *Iccos* de Tarente, *Hérodicos* de Sélymbrie, se disaient maîtres de gymnastique, mais s'occupaient plus des exercices de l'âme que de ceux du corps. *Pythoclidès* de Céos tournait du côté de la morale et de la politique ses leçons sur la mélopée. *Damon*, qui avait aussi ouvert une école de musique, rattachait la politique à ses leçons sur l'har-

(1) Phèdre, début. — Ainsi, au iv^e siècle de l'ère chrétienne, saint Clément et Origène se perdaient dans les explications les plus abstraites de l'Écriture sainte, et saint Jérôme reprochait à ce dernier de pousser si loin l'explication symbolique, qu'ôtant à la tradition toute réalité, il mettait dans le paradis terrestre des vertus au lieu d'arbres, et changeait tous les faits en allégories. — (2) Ion, début — (3) Protag., 21.

monie , et malgré son habileté profonde (*σωφιστής ἀκρος*) , il ne put échapper à l'ostracisme (1).

A mesure que le gouvernement à Athènes descend sur la place , l'instruction d'abord encyclopédique des gymnases se tourne de plus en plus vers les connaissances nécessaires à l'orateur , et se rapproche de l'usage de la tribune publique. Protagoras , pour attirer à lui les jeunes Athéniens , affecte de mépriser les stériles études de calcul , d'astronomie , de géométrie , de musique , où s'égarèrent les autres sophistes. « A mon école , ajoutait-il , on acquiert l'intelligence des affaires domestiques pour gouverner sa maison le mieux possible , et des affaires publiques pour devenir capable d'administrer et de défendre par la parole les intérêts de l'État (2). »

Cependant c'est à cette universalité de l'ancienne éducation que *Périclès* , suivant Platon (3) , dut sa merveilleuse éloquence. Anaxagoras de Clazomènes lui avait appris la science de la nature et de l'homme ; Damon , la politique et la musique ; Zénon d'Élée avait aiguisé son esprit aux subtilités de la discussion ; *Aspasie* la courtisane , qui donnait aussi dans sa maison des leçons de politique et d'éloquence auxquelles accourait toute la jeunesse athénienne , eut une grande part , disait-on , dans les succès oratoires de son amant. Dans le *Ménexène* , Platon cite d'elle une belle harangue , dans laquelle la courtisane célèbre les guerriers morts à Léchée , et indique , chemin faisant , le plan de son éloge funèbre , et la série des lieux à développer en cette occasion , avec les inévitables souvenirs de la guerre médique , et la prosopopée non moins

(1) Damon disait , comme le maître de musique de M. Jourdain , qu'on ne saurait toucher aux règles de la musique sans ébranler en même temps les lois fondamentales des États (Platon , *Rép.* , IV). — (2) Protag. , c. 26. — (3) *Phèdre* , Tauchn. , VIII , 61.

inévitables des héros morts consolant leurs familles et léguant à leurs enfants l'exemple de leur valeur. C'est à la fois un éloquent morceau et une curieuse rhétorique.

Grâce à cette variété de connaissances, mais surtout à son talent naturel pour la parole, Périclès sut charmer et étonner les hommes comme personne ne l'avait fait avant lui ; son éloquence était tantôt si séduisante, qu'on disait que la grâce et la persuasion coulaient de ses lèvres, tantôt si irrésistible, qu'on eût dit Jupiter lançant ses éclairs et sa foudre (1). Thucydide a refait quelques-uns de ses discours ; mais il est probable que Périclès ne les écrivit jamais, dans la crainte d'être confondu par la postérité avec les sophistes (2), et les métaphores qu'on cite de lui (3) avaient été recueillies par la tradition. Quoi qu'il en soit, son exemple et son succès eurent une grande influence sur les rapides progrès de l'art à Athènes : ce fut un enivrement universel d'ambition et d'éloquence.

De cette époque datent vraiment les premiers essais d'une méthode oratoire à Athènes ; et si quelques sophistes, en attendant des modèles de prose, continuent encore à étudier les poètes, ce n'est plus que pour y recueillir des traditions historiques ; des tours oratoires, et de belles figures de style à l'usage de la tribune. Cependant ces essais de manuel oratoire sont bien loin d'avoir le même caractère à Athènes qu'à Syracuse. Pour le Sicilien disputeur, dont l'art suprême est la chicane, l'éloquence est une argumentation spécieuse (4), le manuel un recueil de ruses ; pour l'Athénien, amoureux de beau langage et capable d'oublier jusqu'à ses plus chers intérêts dans le ravissement d'un discours brillant et sonore, l'art oratoire est avant tout l'art de la diction, le Manuel un répertoire d'expressions

(1) Acharniens, v. 530. — (2) Phèdre, p. 44. — (3) Aristote, Rhét. I, 7 ; III, 4, 10. — Denys d'Halic., p. 733. — (4) Εὐπεια.

et de tours à la fois élégants et corrects (ὀρθοέπεια) (1). Études grammaticales, savants et laborieux exercices de prose, voilà par où débute la critique oratoire à Athènes, s'arrêtant d'abord, comme tout art qui commence, à la surface des choses et aux détails. — La forme d'ailleurs, quand la prose oratoire était dans tout l'éclat de sa nouveauté, pouvait bien prétendre pendant quelque temps à être toute l'éloquence, puisque encore aujourd'hui, chez les peuples du Midi surtout, la pompe des mots et l'harmonie de la phrase valent mieux que les meilleures raisons pour entraîner la plupart des hommes. C'était pour cette nation athénienne une sorte de poésie nouvelle qu'elle saluait avec autant d'enthousiasme qu'elle avait fait les chants de ses plus divins poètes.

Parmi les maîtres qui, à Athènes, s'appliquaient à ces études de l'élocution, lorsqu'y arriva Gorgias, les plus célèbres étaient Protagoras d'Abdère, Prodicus de Céos, et Hippias d'Élis.

Protagoras, disciple de Démocrite, après avoir longtemps enseigné les arts dans les bourgades des environs d'Abdère, et visité la Sicile, vint à Athènes, où il obtint un grand succès. « Quand il se promenait en conversant » sous le portique, il était suivi d'une foule de gens, étrangers pour la plupart, qu'il avait entraînés de toutes les villes où il avait passé, par le charme de sa voix, ainsi qu'un autre Orphée (2). » Il exigea le premier, dit-on, un salaire (100 mines), et cela ne fit qu'ajouter encore à sa renommée.

Il s'attachait surtout à étudier le sens propre des mots (3), leurs étymologies, leurs déclinaisons, leurs genres, les règles de leur construction (λόγων ἀγῶνας ἐποιήσατο... τὴν

(1) Τοῦτο τὸ μέρος ἐστὶ πρῶτον καὶ κυριώτατον ἐν λόγοις, λέγω τὸ καθαρεύειν τὴν διάλεκτον. Den. Hal. Lysias. — (2) Protag., ch. 16. — (3) Κυριολεξία.

διανοίαν ἀφείς, πρὸς τοῦνομα διελέχθη) (1). En même temps qu'il analysait ainsi les combinaisons des éléments de la langue, l'ingénieur sophiste cherchait à classer les principales manières d'adresser la parole à quelqu'un, non pas seulement dans les débats oratoires, mais encore (si je ne me trompe) dans toute espèce de discours, ou même dans les entretiens familiers. Il distinguait ; suivant les uns, quatre modes : 1° l'*interrogation* (ἐρώτησις) ; 2° la *réponse* (ἀπόκρισις) ; 3° l'*injonction* (ἐντολή) ; 4° la *prière* (εὐχολή) ; sept modes, suivant les autres : 1° le *récit* (διήγησις) ; 2° l'*interrogation* ; 3° la *réponse* ; 4° l'*injonction* ; 5° l'*exposition* (ἀπαγγελία) ; 6° la *prière* ; 7° l'*apostrophe* (κλήσις). Observation générale, où l'on a eu tort de chercher une division technique d'un discours régulier ; peut-être même n'est-ce là qu'une distinction grammaticale des divers temps des verbes.

Protagoras, dans ses Essais de critique oratoire, ne songeait pas seulement à la tribune ou aux procès ; la rhétorique était pour lui l'art plus général de soutenir ou de combattre une opinion quelconque : aussi ne distinguait-il que deux genres de discours, le discours pour et le discours contre (2) ; et il promettait à ses disciples de leur apprendre les moyens de vanter ou de déprécier le même objet, et de triompher en toute cause (3). — Quel était le secret de son art ? C'était d'égarer les esprits dans des subtilités, ou de les éblouir, en leur débitant des phrases étincelantes aux yeux et éclatantes aux oreilles. Il savait que la plupart des hommes se payent de paroles sonores, qu'ils

(1) Diog. Laert., IX, 53 — Arist., Rhét., III, 5. — Cf. Soph., elench., p. 574. Peut-être Aristophane faisait-il allusion à l'enseignement de Protagoras, dans cette leçon bouffonne où Socrate apprend à Strepsiade à distinguer les mots en mâles et en femelles. (Nuées.) — (2) Πρώτος ἔφη δύο λόγους εἶναι περὶ παντὸς πράγματος ἀντικειμένους ἀλλήλοις. Diog. Laert. IX, 51. — (3) Eudoxe, cité par H. Etienne de Urbibus. V. Abdère.

prennent l'éclat pour de la force, et quelques étincelles pour la lumière du vrai. Tout parleur avait pratiqué cet art du mensonge; mais le premier, Protagoras en enseigna publiquement la théorie, et on lui a reproché à juste titre son impudence. La plupart des hommes cependant ne songeaient qu'à admirer le jeu de ses sophismes, et cette merveilleuse souplesse à soutenir deux thèses contradictoires. Le doute, en effet, était alors partout, et surtout à Athènes, où toutes les idées, tous les systèmes étaient venus se combattre et mourir. Au milieu de tant de contradictions, on ne reconnaissait plus d'autre vérité que l'opinion changeante de l'homme; vices ou vertus, justice ou injustice, vrai ou faux, lois, croyances religieuses, tout n'était plus que préjugés arbitraires, que mobiles fantaisies. D'ailleurs Protagoras avait été trop enivré de succès pour ne pas s'y laisser entraîner. « J'ai eu affaire, disait-il à So- » crate, aux plus redoutables sophistes, et mes disputes » sont si célèbres que tu ne les peux ignorer; mais si je » m'étais assujetti, comme tu l'exiges, à discuter au gré de » mes antagonistes, jamais le nom de Protagoras n'aurait » rempli la Grèce (1). » On voit dans tout le dialogue où Platon le met en scène qu'il se servait du prestige de quelques phrases éblouissantes pour échapper aux difficultés de la discussion, et se jeter dans des digressions interminables.

Ce qui faisait alors sa fécondité, quand négligemment assis il improvisait sans fin devant un auditoire ravi, c'est que le premier il avait rassemblé pour cet usage un certain nombre de propositions générales, ou même de développements tout prêts sur les principales idées qui pouvaient le plus souvent trouver leur place dans ces exercices; c'est ce qu'on nomma *lieux communs* (2). C'était une sorte de

(1) Protag., ch. 63. — (2) Scriptasque fuisse et paratas à Protagorâ rerum illustrium disputationes, quæ nunc communes appellantur loci. (Brutus, 12.)

répertoire, où étaient rangés comme par cases non-seulement des arguments armés de toutes pièces, mais encore des morceaux moulés de style, des fables brillantes à citer, de belles figures, pièces à tiroir, que l'habile sophiste rattachait à toute improvisation. Son ouvrage, *Περὶ ἀντιλογιῶν*, n'était sans doute qu'un recueil d'amplifications contradictoires de cette espèce. Schleiermacher pense que la fable de Prométhée, citée par Platon au début du *Protagoras*, est tirée tout entière du répertoire de ce Rhéteur. Chaque sophiste de ce temps s'approvisionnait ainsi d'allégories dans ses études sur les anciens poètes, et l'on sait que Protagoras avait écrit, comme les autres, son commentaire d'Homère (1).

Prodicus de Céos, disciple de Protagoras, s'était, comme lui, composé son répertoire de rhapsodies en prose, qu'il allait récitant partout, comme faisaient les homérides. Il avait charmé toutes les villes de l'Élide en redisant chaque jour sa belle allégorie d'Hercule placé entre la Volupté et la Vertu (2). A Athènes, toute la jeunesse se pressait autour de lui; et Xénophon, prisonnier en Béotie, demandait sous caution une liberté provisoire pour aller l'entendre. Sans doute c'était par quelque morceau de ce genre (il y en avait de plusieurs prix) qu'il ranimait l'attention de son auditoire quand il le voyait fatigué de ses recherches grammaticales : Réveillez-vous, disait-il, je vais vous réciter le morceau de cinquante drachmes (3).

C'est que dans la plupart de ses leçons il se bornait à analyser les mots, à étudier leurs étymologies, à distinguer les plus fines nuances des synonymes (4). Platon a

(1) Arist., Poétique, c. 19. — (2) Xénophon nous a conservé ce curieux fragment, remarquable surtout par la savante combinaison des mots et la recherche pénible d'un rythme oratoire, d'une sorte de prosodie savante de la prose. (*Mémor.*, II, 1.) — (3) Arist., Rhét., III, 14. — (4) *Διηρέϊτο τὰς ἡθρὰς εἰς χαρὰν, καὶ τέρψιν, καὶ εὐφροσύνην.* *Τοπίκ.*, II, 6.

recueilli, dans plusieurs de ses dialogues, des extraits curieux de ces études de Prodicus sur les mots (1), et l'on ne peut admirer assez quel progrès avait fait déjà chez les Grecs cette science si délicate de la grammaire. On y rencontre sans doute bien des pédantesques subtilités; mais quel auteur d'un Dictionnaire d'étymologies et de synonymes a évité ce défaut? Prodicus, du reste, était un esprit sage et discret; quand il entendait les autres sophistes se vanter d'apprendre à leurs disciples à parler sur tout sujet ou avec concision ou sans fin, il souriait: Moi, disait-il, je ne sais pas l'art de parler longuement ou brièvement, mais l'art de mesurer ma parole au sujet (2).

Hippias d'Élis, fils de Diopithes, écrivit aussi son *Traité* sur la *composition* des mots, leur *orthographe*, leur *syntaxe*, le *rhythme* prosodique ou l'*accentuation* (3); mais il faisait profession d'embrasser à la fois toutes les connaissances. Quand il vint à Athènes, il apportait avec lui non-seulement des poèmes de toute sorte, des chants épiques, des tragédies, des dithyrambes, mais encore des morceaux en prose sur toute espèce de sujets (4). On admirait surtout un dialogue intitulé *Τρωικός*, dans lequel Nestor enseignait à Néopolème les principes d'une noble et généreuse éducation (5). Aux jeux olympiques, jamais cet homme universel (*πάνσοφος*) ne manquait de venir se glorifier en présence de toute la Grèce de n'ignorer aucun art. « *Non-seulement* il possédait, disait-il, les connaissances les plus nobles et les plus élevées, la géométrie, la musique, les lettres, les poètes, les sciences naturelles, la morale, la politique, la mnémonique, mais l'anneau qu'il portait, son manteau, ses brodequins, tout

(1) Voyez le *Ménon*, le *Lachès*, le *Charmis*, l'*Euthydème*, et surtout le *Protagoras*, passim. — (2) *Phèdre*, VIII, 58. — (3) *Hippias maj.*, VIII, p. 83. — (4) Καὶ καταλογάδην πολλοὺς λόγους καὶ παντοδαποὺς συγκειμένους. *Hippias min.*, II, 224. — (5) *Hippias maj.*; VIII, p. 84.

» était son ouvrage (1). » C'était une vivante encyclopédie.

Pourquoi avons-nous tant insisté sur les détails de l'ancienne éducation athénienne, et ces premiers essais des sophistes à la mode, qui semblent mettre presque toute l'éloquence dans la correction du langage? C'est qu'on n'a point assez remarqué, ce me semble, combien ces études de mots, frivoles en apparence, ont dû contribuer à la précoce maturité de la prose oratoire, dont le progrès d'Hérodote à Thucydide, et de Thucydide à Lysias, est vraiment merveilleux. Mais d'ailleurs ce soin de la correction grammaticale sera toujours l'art suprême des orateurs athéniens.

(1) De Oratore, III, 32.

CHAPITRE IV.

GORGIAS A ATHÈNES.

Gorgias étonne Athènes par ses brillantes improvisations. — Sa méthode facile de composer, son style oratoire formé de débris du dithyrambe. — Éloquence théâtrale ; le discours est cultivé comme art. — Rhapsodies en prose oratoire. — Fureur universelle de faire des éloges. — École de Gorgias, Polus, Ménon, Licymnius, Agathon, Evénus, Alcidas.

Pour couvrir le vide de ses discours, il lâchait une douzaine de mots ronflants, à la mine fière, au casque empanaché, véritables chimères qui étonnaient les spectateurs.

Grenouilles, 923

Cependant Athènes fut un instant éblouie par le faux goût et le luxe poétique des déclamateurs siciliens. Gorgias y arrivait en 427 ; dans le même temps Tisias y ouvrait son école. Ce dernier enseignait l'art de distribuer régulièrement un plaidoyer et d'avoir toujours raison ; mais Gorgias ne songeait qu'à briller, et il éclipsa d'abord tous ses rivaux par sa verve inépuisable et sa parole tout étincelante d'antithèses et de débris dithyrambiques. Ce fut dans toute la Grèce un fol enthousiasme pour le brillant discoureur ; mais bientôt à Athènes l'instinct du vrai et du simple, et les combats réels de la tribune, ramenèrent le peuple de son engouement pour cette vaine éloquence d'apparat. Cependant ces écarts mêmes furent féconds : l'éloquence s'essaya de toutes les manières à la fois, et cette gymnastique lui servit pour les luttes véritables.

Gorgias, fils de Karmantis, de Léontini (né en 485), avait étudié auprès d'Empédocle la physique, la médecine, la politique et la poétique, auprès de Tisias l'art oratoire ;

c'est avec cette universalité de connaissances qu'il osait plus tard, du haut du théâtre de Bacchus, provoquer les questions sur un sujet quelconque (προβάλλετε). On sait qu'envoyé à Athènes par les Léontins pour implorer du secours contre Syracuse, il parla avec tant d'éclat qu'il obtint l'assistance demandée, et que la ville entière le conjura de demeurer parmi eux pour y enseigner un art si merveilleux.

Qu'était-ce que cette méthode d'improvisation ? C'était, comme la rhétorique de Protagoras, un ensemble d'idées générales avec de beaux développements sur chacune de ces idées, et une provision d'artifices pour ramener toute question sur un terrain banal, et y rattacher quelque amplification du répertoire, en cachant toutes ces supercheries sous le luxe des mots. « Admirez, disait Gorgias » lui même, combien, par le moyen de notre art, les études » sont abrégées ; avec cet art, sans rien apprendre, un » homme est en état de parler de tout. » Dans son école, il donnait peu de règles ; il vendait à ses disciples des morceaux traités par lui, et tout resplendissants de style, à insérer en tout discours (1). Il ne leur livrait pas les secrets, mais seulement les produits de son art (οὐ γὰρ τέχνην, ἀλλὰ τὰ ἀπὸ τῆς τέχνης), et cette méthode était d'autant plus goûtée, qu'elle était plus commode et ne laissait rien à faire. M. Spengel pense, d'après Cicéron (2), que Gorgias n'avait guère écrit autre chose que des morceaux à tiroir de cette espèce, et surtout des développements propres à l'éloge ou au blâme. Le déclamateur aimait mieux rester dans ce genre banal, qu'il est bien plus facile d'enfermer dans un cadre déterminé : là tout peut se prévoir ; tandis que l'élo-

(1) Τῶν περὶ τοὺς ἐριστικῶς λόγους μισθαρνούντων ὁμοία τις ἦν ἡ παιδεία ἐν τῇ ΓΟΡΓΙΟΥ πραγματείᾳ. Λόγους γὰρ οἱ μὲν ῥητορικοὺς, οἱ δὲ ἐρωτηματικοὺς ἐδίδοσαν ἐκμανθάνειν, εἰς οὓς πλειστάκις ἐμπίπτειν ᾤθησαν ἑκάτεροι τοὺς ἀλλήλων λόγους· Arist. Sophist. élench. 34 — (2) Brutus, c. 12.

quence des affaires, capricieuse comme la passion, et qui se doit transformer au souffle de tous les orages, ne se laisse pas aussi aisément saisir et enlacer par l'analyse. — Gorgias, sentant bien qu'on ne peut jeter ainsi en moule tous ces incidents imprévus de la place, s'était contenté, dit-on, de composer un petit traité, à l'usage de cette autre éloquence, sur l'*opportunité* (Καίριος) des moyens oratoires à employer, selon le caractère de l'orateur ou de l'auditoire, ou la nature du sujet (1).

Lui-même ne parla presque jamais que dans ces fêtes de la Grèce, que tous les arts concouraient à embellir, et où, à l'envi des poètes, il donnait en spectacle sa facile éloquence, répandant sur un canevas quelconque les fleurs de son langage, un cliquetis d'antithèses et des flots de mots sonores. Plus le fond était pauvre, plus brillait l'ornement de détail; c'était un dithyrambe en prose : Gorgias y était éblouissant de métaphores et d'harmonie; on l'écoutait avec ivresse, et la Grèce entière aux jeux pythiques, dans le transport de son admiration, lui décerna une statue dans le temple de Delphes. — Faut-il s'étonner du succès de ces déclamations théâtrales chez ce peuple qui écoutait toujours avec intérêt une fable dramatique cent fois remise à la scène, pourvu que sur ce livret banal le poète eût brodé une partition nouvelle d'images et de mélodie? C'est ainsi que Gorgias parait ses lieux communs; et tandis que Prodicus ne visait qu'à la simplicité et à la précision; il inonda de poésie la prose oratoire (2), pour l'élever au-dessus du langage familier. C'est l'éclatant fatras d'Eschyle; chaque mot est chargé d'une épithète poétique. « Xerxès » est le *Jupiter des Perses*, des vautours sont *des tombeaux*

(1) Denys Halic. Lysias, 175. Reiske. — (2) Τὴν ποιητικὴν ἐρμηνείαν μετένεγκεν ἐς λόγους πολιτικούς, οὐκ ἀξίων ὁμοίων τῶν ῥήτορα τοῖς ἰδιούταις εἶναι. Hermog., Scholies, p. 378.

» *vivants*. » On se croirait en pleine *décadence*. Chaque idée éclate en antithèses qui éblouissent l'esprit sans l'éclairer ; chaque phrase a son antiphrase correspondante ; chaque son, son écho (1) ; partout symétrie : « Tu as semé dans la » honte, tu récolteras dans la crainte (2). » — Il accumule les synonymes : au lieu du mot propre, il tourne la périphrase : il appelle le flatteur, *un mendiant artiste* ; il use de tous les moyens de gagner du temps et de reprendre en longueur ce qui lui manque en profondeur. Il applique aux détails son procédé général d'improvisation. « Son thème était-il épuisé, » dit Aristote, il y rattachait une digression ; voulait-il louer » Achille, il louait Pélée, puis Eaque, puis Jupiter (3). » Il avait pu apprendre dans Pindare cet art de remonter la *généalogie* d'une famille ou d'une idée ; art facile, mais suffisant auprès d'un peuple qui ne savait encore ni réfléchir ni s'ennuyer.

Chose digne de remarque, quand la guerre au dehors désola la Grèce, quand Athènes au dedans est livrée à l'anarchie, l'éloquence, qu'on croirait absorbée tout entière en ces orageux débats, trouve déjà les loisirs de devenir un spectacle et de prendre sa place parmi les beaux arts, comme si le despotisme l'eût déjà reléguée dans ses écoles ! A côté de l'éloquence pratique (*πρακτικὸς λόγος*), qui se mêle aux débats politiques et judiciaires, on voit fleurir ce genre d'éloquence théâtrale (*ἐπιδεικτικὸς*), cet art parasite de la parole cultivée pour elle-même, qui, sur un sujet quelconque, une ville, un peuple, un dieu, s'amuse à répandre, en symétriques périodes, toutes les richesses d'une langue moitié poétique et moitié oratoire.

Les déclamations de Gorgias sont perdues ; on n'a guère conservé que les titres de quelques-unes ; par exemple,

(1) Ἐπίρρημα ἐπιρρήματι παρακεῖται, καὶ ῥήμα ῥήματι, κ. τ. λ. Den. Halyc. Démosth. — (2) Arist., Rhét., III, 3. — (3) Rhét., III, 17.

d'un *Discours Olympique*, qu'il prononça sans doute aux grands jeux, pendant la guerre du Péloponnèse; d'un *Pythique*, pour les fêtes de Delphes; d'un *Éloge des Eléens*; enfin d'un *Éloge funèbre des guerriers*, dont il reste un curieux fragment tout encombré d'antithèses et d'assonances (1). Deux amplifications longtemps données sous son nom, l'*Apologie de Palamède* et l'*Éloge d'Helène*, ne sont probablement pas de lui. M. Spengel attribue ce dernier discours à un mauvais rhéteur du même temps nommé Polycrates, qui, jaloux de la gloire de Gorgias, voulut l'imiter et n'en prit que les défauts.

Cette manière de briller par la parole était en effet trop facile pour ne pas tenter une foule de parleurs médiocres. Rien n'échappait à cette manie d'éloges; les dieux, les héros, les grands hommes, Marathon, Salamine, Platées, tout y passait. Les plus ingénieux choisissaient même les sujets les plus maigres ou les plus étranges pour théâtre de leurs tours de force, et prétendaient, comme dit Plutarque, cueillir des roses sur les épines. On faisait l'éloge du *Sel*. Polycrates, disciple de Gorgias, avait composé un éloge de la *Souris*, un éloge des *Cailloux à voter* ($\psi\eta\phi\omicron\iota$), un éloge de la *marmite* ($\chi\acute{\upsilon}\tau\rho\alpha$) (2). Ne dirait-on pas déjà les jeux d'école des bas siècles? Mais attendez, plus tard on fera l'éloge de la *mouche*, de la *punaise*, de l'*escarbot*, de la *surdité*, de la *fièvre*, du *vomissement* (3). — Au temps où nous sommes, ces excès de la déclamation ne servirent qu'à ramener le goût public; Polycrates, méprisé à Athènes, est réduit à aller mendier ailleurs des applaudissements; Gorgias lui-même n'eut qu'une vogue passagère; l'éloquence avait alors, pour échapper au mauvais goût, le bon sens des Athéniens, les grandes affaires et la liberté.

(1) Schol. anonyme d'Hermog., citée par Spengel, p. 78. — (2) Arist., Rhét., II, 24. — Ménandre, Rhét., Ald., p. 611. — (3) Cressol., Theat., Rhét., III, 9.

Mais avant d'étudier cette réaction, quelques mots encore sur l'école de Gorgias. Ce rhéteur avait laissé plus d'exemples que de préceptes ; ses premiers disciples entreprirent de donner les règles de sa prose rythmée.

Polus d'Agrigente, son disciple favori, composa un traité oratoire, où il semble avoir négligé les autres parties de l'art, comme choses d'expérience, pour ne s'occuper que du style (*περι λέξεως*). C'est de *Licymnius* qu'il avait appris à distinguer les mots de nature différente, les racines et les composés, les mots de même famille et les épithètes (1). Mais le premier, il donna une théorie des figures, et enseigna l'art d'en marquer la phrase comme une mosaïque (*μουσεια λόγων*), d'amener des assonances symétriques (*διπλασιολογία*) (2), de semer des traits sententieux, des images, des mots poétiques. Il régla aussi la prosodie oratoire, distribua la période en membres égaux et correspondants (*πάρισα, ισόκωλα*), et apprit à ménager des chutes semblables (*ὁμοιοτέλευτα*) (3).

Ménon, un autre disciple de Gorgias, n'a laissé que son nom, recueilli par Hermogènes, dans son livre sur le Style (4).

Licymnius de Paros, avant de s'attacher à Gorgias, avait été poète dithyrambique ; ébloui par l'éloquence sicilienne, qui semblait devoir détrôner la poésie, il se fit rhéteur, et apporta dans son nouveau métier son répertoire d'expressions lyriques ; il semble même qu'il en ait conservé quelque chose dans les termes mêmes de son traité. Il distinguait dans la phrase l'heureuse et directe traversée (*ἐπούρωσις*), les égarements (*ἀποπλάνησις*), le retour (*ἐπανάληψις*), les rameaux (*ῥῆζοι*) (5). Ces termes portent l'ingénieux Spengel à conjecturer que *Licymnius*, à l'exemple

(1) Hermias, cité par Spengel, p. 88. — (2) Ainsi, φιλόδορος εὐμενείας, ἄδωρος δυσμενείας. — (3) Phédre, VIII, 58. — (4) Ald., p. 136. — (5) Arist., Rhét., III, 12.

des plus anciens maîtres qui ont écrit sur les sciences et les arts, avait rédigé son *Traité oratoire* en vers didactiques. Ainsi firent plusieurs poètes contemporains, jaloux de partager avec les sophistes cette gloire nouvelle de l'éloquence.

Ainsi fit sans doute le poète tragique *Agathon*, dont Aristote a recueilli plusieurs sentences en vers iambiques, qui appartiennent probablement à quelque traité oratoire (1). — Ainsi fit *Evenus* de Paros, de qui Socrate avait appris la poétique, et qui, pour aider la mémoire, avait, dit-on, écrit en vers des formules générales de louange et de blâme (2). On lui attribue aussi l'invention d'un tour ironique et dissimulé pour l'invective (*ὑποδύλωσις*). La forme même de ces *Manuels poétiques* a dû encore augmenter, dans l'éloquence déclamatoire, le luxe des grands mots.

Alcidamas d'Élée était un écrivain trop froid pour sauver par la verve, comme Gorgias son maître, l'emphase de son élocution. Cicéron avait ses raisons pour admirer la noblesse de sa manière (3); mais Aristote poursuit de son impitoyable critique les mots doubles, échafaudés par Alcidamas comme dans un dithyrambe, ses épithètes parasites (la sueur *humide*; les lois, *reines des cités*), ses périphrases pleines de prétention (au lieu de *il couvrit son corps*, il disait *la pudeur de son corps*); ses métaphores trop hardies (la philosophie, *ce boulevard des lois*; la colère, *qui jette hors des gonds*, *ἔξεδρος*) (4). A ce langage bâtard, on dirait déjà que la prose se corrompt, quand elle ne fait que de naître; c'est qu'elle naissait de la poésie même, qui était alors à son déclin; il faut qu'elle se débarrasse peu à peu de cette expression trop épaisse (comme dit Denys d'Halicarnasse) qui l'encombrait.

(1) Rhét., II, 24, 19. — (2) Phœdre, p. 57. — (3) Tuscul., I, 48. — (4) Arist., Rhét., III, 3.

C'est aussi dans l'Éloge qu'Alcidamas étala les pompes de son éloquence ; il avait composé un éloge de la courtisane Naïs, un éloge de la Mort, où il énumérait les maux attachés à la condition humaine, un Discours sur la Messénie, dont Aristote cite un beau mouvement oratoire : « Libres, s'écriait-il, nous sommes sortis des mains de Dieu ; non, l'esclavage n'est pas dans la nature (1). » On a de plus conservé sous son nom un exercice d'école, *Ulysse contre la trahison de Palamède*, et une déclamation contre les sophistes, intarissables dans les discours écrits, et incapables de rien dire quand il faut répondre à l'improvisé. M. Spengel pense que cette satire, quoique écrite avec simplicité, est vraiment d'Alcidamas, mais qu'en entrant pour ainsi dire dans l'arène, le Rhéteur a dû laisser le fatras de style réservé aux exercices d'ostentation. — Ainsi, dans les plaidoyers de Lysias, on ne reconnaîtrait guère l'auteur de la subtile lettre sur l'amour critiquée par Platon (2).

Alcidamas avait en outre composé son Traité sur l'art de la parole, qu'il considérait encore dans son acception la plus générale, et qu'il définissait l'instrument de toute persuasion (δύναμις τοῦ ὄντος πιθανοῦ) (3). Il distinguait, comme Protagoras, quatre formes de discours ; l'*affirmation* (φάσις), la *négation* (ἀπόφασις), l'*interrogation* (ἐρώτησις), l'*interpellation* (προσαγόρευσις). Rien dans cette vague division d'une analyse incertaine, qui ressemble à la distribution régulière d'un plaidoyer enseignée par Corax. Ce n'est pas que la méthode de Corax fût négligée dans les écoles d'Athènes ; c'était l'étude de quiconque apprenait à parler pour combattre : mais on ne s'occupait à l'école de Gorgias et de ses disciples que de l'éloquence de parade.

(1) Rhét., I, 13. — (2) Phæd. — (3) Prolég. d'Hermog., cité par Spengel., p. 172.

CHAPITRE V.

ÉLOQUENCE PRATIQUE.

Pendant que l'Éloquence artificielle se polit dans les écoles, l'Éloquence pratique se forme dans l'anarchie de la place. — Influence de Thucydide l'historien sur les rapides progrès du langage des affaires. — Thrasymaque de Chalcédoine et Théodore de Byzance enseignent cette grande éloquence. Les démagogues les plus en vogue ouvrent aussi des écoles, où ils vendent les secrets de leur art. — Ce que c'était que cette Rhétorique pratique : recueil d'amplifications contradictoires sur les sujets de débats les plus ordinaires ; répertoire d'exordes et de péroraisons. — Céphalus, Antiphon, Théramène, Critias et Lysias.

Je vois bien que l'éloquence n'est point une invention frivole pour éblouir les hommes par des discours brillants : c'est un art très-sérieux.

Fénelon, Dial. II.

A côté de cette éloquence artificielle, qui, par ses prestigieuses, semble avoir usurpé un instant le premier rang à Athènes, une autre éloquence grandissait dans l'anarchie de l'agora et les disputes de la place Hestiee ; éloquence toute pratique (*πρακτικός*), qui rejetait ces ornements de théâtre, embarrassants pour la lutte, et ne gardait qu'une parole, polie sans doute, mais vive et acérée comme le glaive. Tout en profitant des études des sophistes sur la prose oratoire, cette éloquence revient à la langue de tout le monde (1) ; et comme elle parlait pour agir, elle s'appliqua surtout à perfectionner le Manuel tout pratique des Rhéteurs Siciliens.

(1) *Αυσίας... τὴν φανεράν ἅπασιν καὶ τετριμμένην λέξιν ἐξήλωσεν, ἐγγύστα νομίζων εἶναι τοῦ παῖσαι τῶν ἰδιωτῶν τὸ κοινὸν τῆς ὀνομασίας καὶ ἀφελέας.* Scol. d'Hermog., p. 378.

Il serait curieux d'étudier, dans les discours de *Thucydide*, la transformation de cette éloquence à la fois philosophique et fleurie des sophistes, quand elle sort de l'école pour se mêler à l'action. Disciple de Prodicus, et nourri des dissertations métaphysiques et des subtilités grammaticales de son école, Thucydide se mit à écrire dans l'exil l'histoire contemporaine, et à raconter *de loin* les combats de la parole. On y sent encore le sophiste ; si le sujet appartient à la place, la forme appartient à l'école, et l'éloquence y est encore immobile et enveloppée, comme une statue de Calamis ou de Myron ; l'historien s'efforce d'appliquer la philosophie aux affaires, et essaye sur la place une métaphysique du gouvernement et des choses de la vie. Mais cette affectation de profondeur, cette obscurité calculée, cette solennité sententieuse sont d'un pédagogue plus que d'un orateur. Le style même n'est pas encore sorti du travail de son laborieux enfantement : il est abstrait, recherché, dur, encombré de symétries, d'antithèses, de définitions pédantesques, de distinctions grammaticales (1). On croirait lire parfois du Prodicus ; mais, sous cette forme scolastique, ces discours sont pleins d'éloquence, et l'on comprend que Démosthènes en ait si assidûment nourri son génie.

Désormais l'histoire de l'art oratoire se confond presque avec l'histoire politique ; presque tous les rhéteurs ne sont que les démagogues les plus en vogue de cette époque d'anarchie, qui débitent dans des écoles et y vendent en détail leur discours de la veille.

Thrasymaque de Chalcédoine, contemporain de Polus et de Gorgias, avait l'humeur trop belliqueuse (*αἰεὶ σὺ θρασύμαχος εἶ — τὸ τοῦ Χαλκηδονίου σθένος*) (2), pour imiter leurs

(1) *Grandes erant verbis, crebri sententiis, compressione rerum breves, et ob eam ipsam causam interdum subobscuri* (Brutus, 7). — (2) Arist., Rhét., II, 23. — Platon, Phædre, p. 58.

oisives déclamations ; il lui fallait les vrais combats de la place (τοὺς ἀληθινούς ἀγῶνας). Le premier, selon Théophraste (1), il sut trouver entre l'expression poétique et ambitieuse des Siciliens et la nudité de style des logographes et des historiens, une manière tempérée, nette et ferme, comme doit l'être le langage des affaires, arrondie et harmonieuse (στρογγύλως), comme il le fallait pour le débit oratoire. Gorgias n'avait presque fait que transporter dans la prose le rythme poétique ; Thrasymaque chercha un rythme vraiment oratoire ; le premier *opposait* des mots, le second *composa* des phrases (2).

Thrasymaque avait écrit un grand nombre de harangues politiques et de plaidoyers, qui se perdirent de bonne heure (3). Denys d'Halicarnasse loue sa pureté, son élégance, son talent d'invention (4) : mais c'était surtout la passion qui faisait la force de son éloquence. « Personne, » dit Platon, ne connut mieux que lui le secret de ces paroles saisissantes qui évoquent la pauvreté et la vieillesse ; » personne ne fut plus habile à enflammer ou à calmer la » multitude, à accuser ou à justifier, je ne sais par quels » moyens (5). » Voilà l'orateur des factions.

Il composa même pour son école un manuel de *pathétique*, Ἐλαιοί, où il indiquait sans doute quelques-uns de ses moyens pour remuer ainsi les âmes (6). Peut-être aussi n'était-ce, comme tous ces premiers manuels, où il y avait plus d'exemples que de règles, qu'un recueil de morceaux pathétiques à toutes fins, ou même de péroraisons. Ainsi il avait, selon Suidas, écrit quelques déclamations ou lieux communs, pour lancer l'improvisation (ἀφορμαὶ ῥητορικαί). — Cependant il paraît qu'il avait commencé à traiter de

(1) Cité par Denys d'Halic. de Lysia, p. 464. — (2) Orator, 12, 52. — (3) Diog. Laert., II, 104. — (4) P. 722. Éd. Reisk. — (5) Phædre, p. 58. — (6) Arist., Rhét., III, 1.

l'action oratoire (ὑποκριτικὴ) et donné le premier quelques préceptes sur les gestes et le débit (1).

Dans le même temps *Théodore* de Byzance, pauvre et maigre orateur, se distinguait par ses ingénieuses analyses des formes du discours (βέλτιστος λογοδαιδalos) (2). Il reprenait la méthode de Corax; pour lui, l'éloquence n'est aussi que l'art de trouver et de faire valoir par la parole tout ce qu'il y a de vraisemblable en un sujet quelconque (3). C'est le métier, la machine du démagogue de profession. Théodore étudiait avec soin la marche ordinaire des praticiens, et essayait de ramener leurs procédés à quelques formes générales: mais dans ses divisions et ses subdivisions, on reconnaît encore l'inexpérience d'une critique qui s'égarait dans le détail avec la subtilité de l'esprit Grec. Il distinguait dans le discours: l'*exorde*, — la *narration* et les *témoignages* qui la complètent; — la *preuve* ou la *réfutation*, fondées sur de solides *arguments* (τεκμήρια); — après la preuve, la *confirmation de la preuve* (ἐπιπίστωσις); après la réfutation, la *confirmation de la réfutation* (ἐπεξελεγχος) appuyées l'une et l'autre sur des *vraisemblances* (εἰκότα); — enfin la *péroraison* (4). Ses disciples allaient encore plus loin, et comptaient une *pronarration*, une *narration*, une *postnarration*, etc. (5). Plus tard l'esprit scolastique, à force de subtiliser sur ces divisions, finit par les réduire en poussière (6).

Théodore ajouta à la tactique oratoire, inventée par Corax, quelques stratagèmes fondés aussi sur l'induction. Il indiqua entre autres, une manière ingénieuse de se justifier, en montrant que tel crime dont on est accusé, aurait

(1) Arist., Rhét., III, 1. — (2) In arte subtilior, in orationibus autem jejunior. (Brutus, 12.) — (3) Theodorus vim putat inveniendi et eloquendi cum ornato credibilia (εἰκότα) in omni oratione. (Quintil., II, 16.) — (4) Phædre, VIII, p. 57. — (5) Arist., Rhét., III, 13. — (6) Fortunatius, p. 81.

dû être naturellement précédé ou accompagné de tel autre, qui pourtant n'a pas été commis (1). Ainsi Hippolyte :

Un jour seul ne fait point d'un mortel vertueux
L'n perfide assassin, un lâche incestueux.

Le reste de son traité n'était sans doute qu'un recueil d'accusations et de défenses sur divers sujets, et comme un arsenal d'armes toutes prêtes pour les combats de la place.

Car toute la Rhétorique à cette époque n'est guère autre chose. Chaque orateur a sa provision d'amplifications contradictoires sur la *justice* (τὸ δίκαιον), la *loi* (τὸ νόμιμον), l'*utile* (τὸ σύμφερον); de morceaux préparés pour faire appel aux *passions généreuses* (τὸ καλὸν), ou à l'*instinct du plaisir* (τὸ ἡδύ); pour flatter les hommes d'une *exécution facile* (τὸ ῥᾶδιον) ou d'une *issue glorieuse* (τὸ ἔδοξον); pour démontrer la *possibilité* d'une entreprise (τὸ δυνατὸν), ou faire ressortir l'évidence d'un fait (τὸ σαφέες) (2). Chacun a sa double formule de déclamation pour ou contre les *témoignages*, la *torture*, le *serment*; chacun son répertoire de réflexions, de citations, de mots heureux pour les rencontres inévitables dans tout débat. Il était toujours facile de rattacher à toute improvisation un morceau du cahier, surtout en présence de ce peuple qui voulait avant tout être amusé ou ému. Si la question était trop aride, on en sortait; celui-là gagnait son procès, qui avait le mieux su égayer le débat. « Si l'acteur Æagrus comparait, dit un juge dans Aristophane, nous ne le renverrons pas absous qu'il ne nous ait récité quelque beau passage de Niobé (3). » Sophocle chantait devant le tribunal le chœur d'Œdipe à Colone, et était ramené chez lui en triomphe; l'orateur Lycurgue, dans son discours

(1) Arist., Rhét., II, 23. — (2) Rhet. ad Alex., ch. 3. — (3) Guépes, v. 579.

contre Léocrate, récite de longues tirades d'Euripide, de Tyrtée et d'Homère. A Athènes, c'est à l'école qu'on se munissait de ces pièces à tiroir pour l'improvisation; le maître faisait ce répertoire pour ses disciples; chez nous, chacun se fait le sien.

Mais c'est surtout à se composer un cahier d'exordes et de péroraisons, que l'orateur athénien apportait le plus de soin : car manquer la péroraison, c'était compromettre le succès de tout le discours; hésiter au début, c'était s'exposer à être précipité de la tribune par l'archer scythe. On n'osait pas abandonner aux chances de l'improvisation des parties si délicates et si périlleuses. D'ailleurs ce sont celles qu'il est le plus facile de réduire en formules : l'exorde n'a pour but que de gagner la bienveillance; la péroraison, que de remuer les passions de l'auditoire; l'un n'est point encore entré dans la question particulière, l'autre en est sortie; ces parties du discours ne sont que pour l'auditoire, qui, quel que soit le sujet, reste le même; elles ont donc quelque chose de banal (1).

L'un des plus ardents démagogues qui aient contribué à renverser la tyrannie des Trente, *Céphalus*, pour être toujours prêt à monter à la tribune, s'était fait le premier, selon Suidas, un recueil d'exordes et de péroraisons.

Antiphon de Rhamnonte, que l'on trouve à la tête de la décade des grands orateurs athéniens, avait aussi composé son formulaire de débuts et d'épilogues (2). Chaque école avait ainsi son répertoire, où chacun prenait le morceau qui s'accommodait le mieux à sa cause. Taylor a rapproché le début d'un discours d'Andocide (*περί μυστηρίων*) de l'exorde d'un plaidoyer de Lysias (*περί Ἀριστοφάνους χρημάτων*): mêmes

(1) Théophraste écrivit un livre d'exordes; et il nous reste un recueil de cinquante-six exordes sous le nom de Démosthènes. — (2) Suidas, voyez les mots *ἀμα*, *ἀσθεσθαι*, *μοχθηρός*.

pensées, mêmes phrases, à peu près mêmes mots : faut-il croire que Lysias ait dérobé ce passage à son rival ? pour moi, je pense que l'un et l'autre avait emprunté ce morceau au même cahier d'école : c'est un *lieu commun*, dans la première acception du mot. Si même tel passage peut être inséré au cœur du discours, on n'en manque pas l'occasion. M. Spengel a curieusement mis en regard un fragment du discours d'Antiphon sur le meurtre d'Hérode (§ 14), avec un passage de son exorde sur le danseur (§ 2) ; c'est la même amplification sur les lois, mot pour mot, ou peu s'en faut (1). Cela simplifiait fort l'improvisation. Ainsi l'art est tout pratique ; peu ou point de théorie, mais des matériaux tout prêts, et d'un emploi immédiat ; Antiphon ne vendait guère autre chose à ses disciples.

Son père Sophilus, qui fut aussi son maître, l'avait de bonne heure formé aux débats politiques ; mais l'habileté extrême qu'Antiphon y déployait, non moins que sa sévérité, excita les défiances d'une multitude ombrageuse. Il dut renoncer à la tribune. Il n'y reparut plus, ce semble, que pour disputer sa tête à ses ennemis, lorsque après la chute des Quatre Cents, dont il faisait partie, et le rappel d'Alcibiade, Thérémènes l'accusa d'avoir trahi la cause populaire. Malgré une belle et fière défense, que Thucydide met au-dessus de tout ce qu'avait produit jusqu'alors l'éloquence attique (2), Antiphon succomba et but la ciguë (3) (Olymp., XCII, 2). Éloigné de la place, Antiphon écrivait ; le premier, il se mit à faire des plaidoyers pour des citoyens incapables de se défendre, et il acquit par ce moyen une fortune consi-

(1) Spengel, *Συναγωγή τεχνών*, p. 109. — (2) Thucyd., VIII, 68. — (3) Il n'est pas facile de démêler les détails de sa vie, à cause de la confusion de plusieurs noms semblables : ainsi on l'a souvent confondu avec un autre Antiphon, *le devin* (τερατοσόχοπος), auquel on attribuait dans l'antiquité un discours sur la Concorde, et qui fut condamné à mort par les Trente. (Olymp., XCIV, 2.)

dérable. Le premier aussi peut-être, il inventa un moule pour la harangue politique (εὐρετής και ἀρχηγός τοῦ τύπου πολιτικοῦ) (1), comme on en avait déjà inventé un pour les plaidoyers.

Les anciens citent une Rhétorique d'Antiphon, en trois livres au moins ; mais ce n'était sans doute qu'un cahier de lieux communs et de patrons de plaidoyers, comme la plupart des manuels de cette époque. Il paraît toutefois que le rhéteur y avait inséré quelques règles, si l'on en peut juger par plusieurs phrases assez insignifiantes (2), qu'on en a recueillies. Mais le traité dut consister principalement dans ces *exercices* oratoires que nous possédons encore en grand nombre sous le nom d'Antiphon (μελέται). L'antiquité en comptait plus de soixante ; il nous en reste quinze : trois de ces discours (accusation d'empoisonnement contre une belle-mère, plaidoyer sur le meurtre d'Hérode, plaidoyer pour le danseur) pourraient bien être des plaidoyers véritables, écrits pour d'autres et retouchés ensuite pour l'école (3). Les douze autres, partagés en trois tétralogies, comprenant chacune une double accusation et une double défense, sans un nom propre, un fait précis, une date, ne sont évidemment que des préparations ; l'art pour Antiphon était tout entier dans cette pratique (ἀσκησι-κράτιστον). Le style en est sans couleur, sans grâce et sans vie, souvent d'une rudesse antique, souvent aussi chargé d'antithèses comme dans les discours de Thucydide ; mais la phrase est claire et facile.

L'ennemi d'Antiphon, *Théramènes*, surnommé le Cothurne ou la chaussure à tous pieds (4), parce qu'il avait appartenu

(1) Philost., p. 498. — (2) Longin, éd. Ald., p. 719. — Ammonius, Valken., p. 127. — (3) C'est ainsi que nous voyons plus tard Eschine, exilé à Rhodes, ouvrir une école de rhétorique, et y relire sans cesse son discours contre Ctésiphon, et la réponse de son rival. C'étaient là sans doute les deux principales pièces de son cahier. — (4) Napoléon disait de Fouché : il est toujours prêt à mettre son pied dans le soulier de tout le monde.

tour à tour à toutes les factions, avant de devenir l'un des Trente, avait écrit aussi son manuel oratoire et ouvert une école, où il relisait sans doute son discours pour le rappel d'Alcibiade, ou son accusation contre les malheureux généraux, qui partageaient avec lui le commandement de la flotte aux îles Arginuses. Il ne s'était jamais appliqué qu'au genre politique (*συμβουλευειν μόνον ειδώς*). La méthode de Corax convenait bien à cet homme mobile, toujours prêt, dit Aristophane, à se porter du côté où le navire enfonce le moins, à se retourner et à prendre la position la plus avantageuse (1).

On n'a rien conservé de Thérémène : rien non plus de Critias, son rival et son accusateur; ce n'est pas étonnant. Critias, qui était rentré aussi dans sa patrie à la suite de Lysandre, avait, plus encore que tous ses autres collègues, irrité les Athéniens par ses sanglantes réactions; plus que tout autre aussi, quand il eut succombé, la haine populaire dut le poursuivre jusque dans ses ouvrages. On connaît le serment : « Je ne garderai rancune à aucun de mes concitoyens, à moins qu'il ne soit l'un des Trente. » — Critias s'était distingué à la fois comme orateur politique et comme maître de l'art; disciple de Gorgias comme Antiphon, il se rapprochait de ce dernier par la gravité de son langage (*σεμνός*), et son enflure (*όγκος*), mais sa diction était plus pure (2). Cicéron le range avec Alcibiade et Thérémène parmi ces orateurs du temps de l'anarchie, dont le style était noble, sentencieux, plein dans sa précision, mais par sa précision même un peu obscur, et dont la manière de Thucydide peut donner une idée (3). Critias se distinguait aussi par son habileté à ordonner toutes les parties d'une harangue, sans

(1) Grenouilles, 535. — (2) Hermog., Ald., p. 144. — Philost., p. 502. — Den. Halic. de Lysia, 161. — (3) Brutus, c. 7.

fatiguer ni exciter d'ombrages, comme Antiphon, par l'appareil de son art (1).

Mais tous ces noms s'effacent devant celui de *Lysias*, fils de Céphalos, qui pourtant exclu de la tribune politique comme étranger, fut réduit à se renfermer dans l'éloquence judiciaire. Il était né à Athènes (Olymp. LXXX, 2), mais d'une de ces riches familles syracusaines, que le goût des arts et la politique de Périclès avaient attirées en Attique; et, lorsque après trente-deux ans de séjour à Thurium, où il avait suivi les leçons de Tisias, il rentra dans Athènes, alors au fort de l'anarchie, il resta confondu parmi les Métoèques. En vain Thrasybule, après l'expulsion des tyrans, pour le récompenser de son dévouement et de ses sacrifices à la cause de la liberté, réclama-t-il pour lui le droit de cité : on l'admit seulement au nombre des Isotèles. Repoussé ainsi de la place, où il n'avait parlé qu'une seule fois pour venger sur Ératosthène la mort de son frère, il ouvrit une école, où il compta Isée parmi ses disciples, et il écrivit pour d'autres plus de quatre cents plaidoyers. On l'appelait par injure le logographe (2).

Sans compter un grand nombre de fragments, il nous reste de Lysias trente-cinq discours, quelques-uns incomplets, quelques autres d'une origine douteuse, la plupart authentiques. Plusieurs ne sont encore que des exercices préparatoires, des morceaux d'apparat composés pour l'école avec les ornements ambitieux et les symétries musicales du genre; telle est, par exemple, sa lettre subtile et éclatante sur l'amour (3). Pareillement dans son discours funèbre, ou encore dans le début de sa déclamation sur le

(1) Hermog., Ald., p. 144. — (2) Phædre, VIII, 44. — (3) Taylor, dans sa vie de Lysias, l'attribue à un autre rhéteur du même nom, et frère d'un certain Brachyllus; sa conjecture ne me semble pas assez fondée; Platon indique lui-même qu'il parle du frère de Polémarque (Phèdre, p. 44).

sujet de Nicias à Syracuse, on croirait entendre Isocrate : là il fait de l'art. Mais ramenez-le dans la réalité de la pratique ; donnez-lui une vraie accusation à intenter, une vraie cause à défendre, et vous ne pourrez assez admirer la simplicité de son éloquence. On s'étonne vraiment en le lisant, que l'éloquence Athénienne soit arrivée aussi vite à cette perfection, où les procédés de l'école se confondent avec la pensée de l'orateur et les conditions du sujet, d'une façon si heureuse, qu'on ne distingue presque plus l'inspiration personnelle des ressources d'un art consommé. On y sentira bien parfois encore, comme dans Démosthène lui-même, je ne sais quel caractère de lieu commun ; mais cette forme, empruntée peut-être à l'École, est comme un moule si naturel de la pensée antique, et l'orateur a si bien su s'approprier le développement banal, qu'on ne sait s'il l'a puisé dans son cahier ou en lui-même, et s'il a suivi d'autre méthode qu'un instinct supérieur. Aussi est-il difficile de caractériser l'éloquence de Lysias ; son éloquence, c'est son sujet même ; son style, c'est lui ; sa qualité suprême, c'est la précision. « *Chez lui, dit Denys d'Halicarnasse, les idées ne sont pas esclaves des mots, mais les mots dépendent des idées.* C'est le véritable modèle du style attique : limpide, naturel et simple, avec je ne sais quel air de noblesse ; net et lumineux, sans trop d'éclat, d'une grâce inexprimable qui ne lui ôte rien de sa force ; mais en général peu animé et plus propre aux affaires particulières qu'aux discussions politiques. Vienne maintenant Démosthène, la langue oratoire est faite ; Démosthène y mettra la passion qui est l'âme de la parole.

Lysias écrivit-il une Rhétorique ? Cela n'est pas probable. « En voyant, dit Cicéron, combien Théodore de Byzance était ingénieux dans ses règles, et maigre dans ses discours, il en avait conclu qu'il n'y a pas vraiment

» d'art efficace de l'éloquence (1). » Les choses vont vite à Athènes ; nous voilà en pleine réaction contre l'éloquence factice et les fastueux procédés des sophistes : on va presque jusqu'à nier l'art. Lysias disait pareillement « que » le style ne vaut que par l'idée qu'il exprime ; que l'expression est grande, si l'idée est grande ; petite, si l'idée est petite (2). » — Il enseignait donc à ses disciples que la Rhétorique est une pratique, plutôt qu'une théorie (3) ; et il composait pour eux, ou des modèles de plaidoyers, ou un répertoire de lieux communs oratoires. Ainsi, sous le titre de préparations (*πράσκειν*), il avait écrit une série de morceaux sur l'influence de la *misère* ou de l'*opulence*, sur le *caractère de la jeunesse*, ou de la *vieillesse* (4), sur la *validité des dons faits à une femme épousée par force*, sur l'*avortement*, etc. (5) ; sujets qui revenaient sans cesse dans les débats des tribunaux, et sur lesquels il était bon d'avoir un développement toujours prêt.

C'est ainsi que l'éloquence, un instant égarée à la suite de Gorgias dans la vaine pompe des déclamations théâtrales, se hâte de rentrer de plus en plus dans les affaires : la nécessité même l'y rappelle : l'anarchie politique et civile règne plus que jamais dans Athènes, et voici bientôt venir les derniers jours de la démocratie, et les derniers orages de la liberté.

(1) Brutus, 12. — (2) Ἡ γὰρ γλῶττα, κατὰ Λυσίαν, νοῦν οὔτε πολλόν, οὔτε μικρόν ἔχει· ὁ δὲ νοῦς, ᾧ μὲν πολὺ, πολλός, ᾧ δὲ μικρόν, μικρός. Grég. Corinth, cité par Reiske. — (3) Quintill. II, 16. — (4) Scholies d'Hermog., p. 142. — (5) Théon. progymn., p. 8.

CHAPITRE VI.

INFLUENCE DE LA DIALECTIQUE SUR LA RHÉTORIQUE ATHÉNIENNE.

La Dialectique naît de la lutte des systèmes opposés de philosophie. — Zénon d'Élée en apporte à Athènes la première méthode. — Goût singulier des Athéniens pour les subtilités de l'Eristique. — La dispute envahit tout — Déplorables conséquences de cet esprit de sophisme pour les mœurs publiques. Il ne faut pas toutefois juger les Sophistes d'après Platon qui les a si injustement rabaissés. — Influence de leurs disputes subtiles pour aiguïser l'esprit aux discussions de la tribune et assouplir la langue.

Hasardez quelque argument subtil et ingénieux. Peut-être craignez-vous qu'un auditoire ignorant n'entende pas tant de finesse. Rassurez-vous, il n'en est plus ainsi ; ils sont tous aguerris ; chacun a son livre où il apprend toutes les adresses ; d'ailleurs ils ont l'esprit le plus vif, et il est aujourd'hui plus aiguïté que jamais.

Grenouilles, 1109.

Nous avons vu que l'école sicilienne cherchait à démêler les diverses parties du discours, et à dresser pour chacune d'elles une série de moyens de persuasion ; tandis que, dans les écoles d'Athènes, on s'était appliqué surtout à former la prose oratoire, et à polir certains morceaux à l'usage de l'improvisation. C'est grâce à cette double manière d'entreprendre ainsi l'éloquence par deux côtés à la fois, pour la réduire en art, que cet art de la parole prend des développements si rapides, et atteint si vite à sa maturité. Mais il ne faut pas oublier une autre circonstance. Dès le temps même de Périclès, une science nouvelle venait de naître au milieu des querelles philosophiques, science de subtilités et de disputes ; science grecque par excellence,

que le spirituel Athénien accueillit avec ivresse, qu'il mêlait à tout, qu'il aimait à retrouver partout, mais surtout à la tribune, et dont il aiguisa pour ainsi dire l'éloquence ; c'est la *Dialectique* ou l'*Éristique*.

On sait qu'Athènes fut comme le champ de bataille, où tous les systèmes vinrent tour à tour vider leur querelle, et laisser leurs débris. C'est là qu'on vit aux prises l'école d'Ionie et l'école Italique ; la mêlée fut terrible, toutes les opinions et les croyances en furent ébranlées. Mais du moins le besoin d'attaquer et de se défendre força les esprits à réfléchir et à étudier les formes diverses de l'argumentation, pour se faire une tactique de discussion, et mieux saisir les fautes de l'adversaire. Et après la défaite des partis, il resta l'arme terrible, dont tous s'étaient servis pour détruire, l'art du raisonnement. — Ces premiers essais d'une méthode d'argumentation se bornèrent d'abord à recueillir quelques subtilités, quelques stratagèmes. Ce n'est pas au début, qu'on put songer à établir un ordre général dans l'immense confusion des idées, et assujettir à quelques règles invariables tous les procédés du raisonnement ; les combinaisons de la pensée, en effet, comme ces nuages légers et vagabonds qu'un vent capricieux transforme sans cesse, se succèdent et se métamorphosent avec trop de promptitude, pour que l'analyse en puisse du premier coup reconnaître la marche et la suite. Mais chaque jour, dans les éternelles discussions de la conversation, du gymnase, de la tribune, du théâtre même, les observations se multiplient, les traces de la pensée se marquent davantage : à force d'y repasser, on reconnaît mieux ses voies mystérieuses. Ce progrès de la dialectique à Athènes fut vraiment merveilleux. Zénon d'Élée, auquel on en attribue l'invention, entreprit, au temps de Périclès, de réduire en méthode positive ses principaux moyens d'argumentation. Un siècle plus tard, Aristote écrivait son *Organon*, cette admi-

rable géographie de l'esprit humain, cette étude si complète des lois de la pensée, que tous les écrits postérieurs sur cette matière ne sont au fond que des commentaires de son livre.

Zénon, le champion de la doctrine éléatique, avait composé son Manuel de dialectique, pour défendre contre les sophistes la métaphysique de son maître Parménide, qu'il accompagna à Athènes vers la LXXX^e olympiade (1). Déjà il indiquait (s'il faut en croire le Commentaire de Proclus sur le Parménide) les aspects divers, sous lesquels on peut considérer une chose pour la démonstration. Si l'on ne peut la juger en elle-même, disait-il, il faut la comparer à quelque autre : tantôt on l'oppose à elle-même, tantôt à un seul objet, tantôt à plusieurs ; on l'étudie dans ses conséquences immédiates ou éloignées, dans ses rapports de ressemblance ou de différence, de grandeur ou de petitesse, avec des choses de même nature, ou de nature différente. C'est, comme en germe, la méthode même de la grande topique d'Aristote ; pour moi, j'hésite à penser que Zénon ait eu déjà des vues si nettes et si générales de la stratégie dialectique, et je croirais plus volontiers qu'il n'avait guère apporté avec lui à Athènes qu'une provision de tours d'adresse, de questions ambiguës, d'équivoques, et pour ainsi dire de machines de guerre, comme l'*Achille*, la *flèche*, etc. pour mettre ses adversaires en contradiction avec eux-mêmes, les égarer dans d'inextricables détours, et les livrer pieds et poings liés au ridicule, si redoutable chez ces gais et moqueurs Athéniens.

En ce temps, où l'on n'avait point encore appris à réfléchir méthodiquement, un art qui éclairait les ténèbres de la pensée, et aidait à s'orienter dans ce monde nouveau ;

(1) Voyez sur Zénon l'excellent article de M. Cousin, dans la Biographie universelle.

mais surtout un art d'avoir toujours raison, de soutenir le pour et le contre avec un égal succès, d'étonner le bon sens par de spécieuses raisons, de troubler par mille prestiges toutes les idées reçues (et voilà ce que devint bientôt l'éristique), un art pareil ne put manquer d'avoir une vogue merveilleuse. On quittait tout pour se jeter à l'envi dans ces jeux de la discussion. « Le jeune homme, dit Platon, qui a goûté une première fois à cette science, en est transporté, comme s'il avait découvert le trésor de la sagesse; dans son enivrement, il n'est point de sujet qu'il ne se plaise à remuer, tantôt le roulant pour le ramener à l'unité, tantôt le développant et le divisant par morceaux. Il se précipite le premier dans les embarras; il se plaît ensuite à y entraîner quiconque l'approche, sans épargner même ni son père ni sa mère : peu s'en faut qu'il ne s'en prenne même aux bêtes; il ne ferait grâce à aucun barbare, s'il trouvait seulement un interprète (1). » Périclès attira chez lui Zénon pour recevoir ses leçons, et il passait avec lui des jours entiers à jouer au sophisme. Pythodoros et Callias lui donnèrent chacun cent mines, pour être instruits dans son art. Euthydème et Dionysiodore renoncèrent à l'éloquence pour s'appliquer à l'éristique. C'est la première chose que tout Sophiste enseigne désormais à son disciple. « Fends en menus éclats la pensée la plus mince, dit le maître dans Aristophane, que ton esprit tourne autour du sujet; distingue et examine (2). » — Le peuple entier, épris de ces combats d'arguments, aimait à les retrouver partout et applaudissait aux personnages d'Euripide, quand ils remplaçaient le débat animé des passions par les arguties scolastiques. Le secret des moyens n'était pas encore connu de tous, et

(1) Philèbe, III, p. 150. — (2) Nuces, 740.

l'analyse n'avait point encore changé pour tous en science positive la magie des effets.

Ainsi, la dialectique, inventée pour défendre la vérité, devint bientôt à Athènes, cette terre classique du sophisme, une sorte d'art d'agrément, un jeu d'esprit; dans tous les coins de la ville, on n'entendait que disputes pointilleuses, ingénieuses bagatelles; ce n'étaient partout que trébuchets, comme dit Aristophane (*σκανδαλῆθρα ἐπῶν*) (1). Et dans toutes les villes de la Grèce, on ne voyait que charlatans venus de Sicile, d'Italie ou des îles, qui faisaient publiquement profession d'enseigner l'art de contredire. Étrangers pour la plupart, ces aventuriers s'inquiétaient peu d'augmenter encore par leurs disputes l'anarchie des esprits et des républiques; il colportaient en tous lieux leur marchandise, leurs escamotages de raisonnement ou leurs phrases sonores sur le vice et la vertu, des ruses pour les démagogues, des mensonges pour les plaideurs, de brillants paradoxes pour les oisifs. — On finit par en avoir peur; les Lacédémoniens chassèrent le présomptueux Céphiphon, qui s'était vanté de disputer un jour entier sur un sujet quelconque; auparavant déjà, les Éphores avaient sévèrement puni un jeune homme coupable de s'être formé aux écoles d'Athènes à ces subtilités (2). Et à Athènes, les vieux citoyens, aigris d'ailleurs par les revers de la guerre du Péloponèse, et inquiets de cette licence qui ébranlait tous les principes sur lesquels reposait la société, la religion, les vertus antiques, s'en prenaient aux Sophistes de cette corruption toujours croissante, et ne cessaient de les poursuivre.

(1) *Alii, ut dialectici, novum sibi ipsi studium ludumque pepererunt*, de Orat., III, 36.—Ce jeu ne passa jamais de mode à Athènes; au temps d'Aulugelle, c'était encore le divertissement du beau monde: on jetait un sophisme, comme un dé, sur le tapis, et qui ne pouvait s'en dépêtrer payait l'amende. (Nuits att., XVIII, 13.) — (2) Sextus Emp. adv. Mathem.

Cependant, il y a eu contre les Sophistes bien des préjugés exagérés. Sans doute quelques-uns avaient augmenté par une réaction inévitable le désordre des idées et le dérèglement des mœurs ; mais peut-être la corruption générale avait-elle bien autant contribué à pervertir l'usage de la Rhétorique et de la dialectique, que l'abus de ces arts à augmenter encore cette corruption. Cette indifférence du bien ou du mal, du vrai ou du faux dans leurs discussions et leurs manuels, était déjà dans toutes les âmes ; c'était l'esprit du temps. Ils ont trouvé dans les écoles l'esprit de doute se jouant de toute croyance, de toute morale ; ils ont trouvé sur la place une populace souveraine, livrée à tous les excès de la licence ; dans les tribunaux, la corruption triomphante ; au théâtre, une impiété audacieuse ; partout un goût passionné de vaines disputes ; ils ont suivi la foule ; parfois peut-être l'ont-ils un peu devancée, enivrés par la science et le succès. Pouvaient-ils voir cet essor rapide, mais aveugle et sans direction, de toutes les connaissances humaines, et cette brillante suite de théories, sans en éprouver quelque vertige ? Il faut être sévère envers eux, mais juste : or Platon ne l'a pas toujours été ; Philostrate même l'accuse d'avoir vu d'un œil jaloux les succès de ces éblouissants parleurs, qui charmaient la Grèce entière, et rappelaient les merveilles d'Orphée (1). Soit jalousie ou dédain, il a trop souvent défiguré les Sophistes, et l'on ne doit pas plus les juger d'après ses portraits, que l'on ne juge Socrate d'après Aristophane. Socrate lui-même ne fut-il pas condamné comme sophiste et corrupteur de la jeunesse ? Prodicus, qui but peu après la ciguë pour le même crime, était-il plus coupable ? Zénon n'avait-il inventé sa terrible machine dialectique, que pour saper, comme le croyait le vulgaire, tout principe, lui le héros et le mar-

(1) Epist. ad Jul. Aug.

tyr de la patrie et de la liberté? Le religieux Anaxagoras ne fut-il pas accusé d'impiété par Cléon? Plus tard Aristote ne dut-il pas fuir d'Athènes, pour se dérober à une accusation de sacrilège? — Le fanatisme populaire s'inquiétait des tentatives des sages, pour transformer et épurer une religion ruinée de toutes parts; l'ignorance ne voyait des arts que l'abus. « Faut-il pourtant, disait Gorgias, rendre » l'art responsable du mauvais usage qu'en font quelques-uns (1)?

Du reste, nous n'avons ici qu'à apprécier l'influence de ces spirituels discours sur les merveilleux développements de l'art de la parole. Or, par l'éclat de leurs talents et de leurs lumières, ils répandirent le goût de l'étude; leurs recherches subtiles sur le sens propre des mots, au milieu de cette confusion de dialectes, qui venaient se réunir à Athènes dans une langue commune, hâtèrent la maturité de la langue, et portèrent bientôt la prose, qui venait de naître dans Hérodote, à une singulière perfection. — Prodicus, avec ses délicates études sur les étymologies et les synonymies, fixait à la fois la langue, et apprenait à réfléchir. Il avait compris « que les langues sont, comme l'a » dit Leibnitz, le meilleur miroir de l'esprit humain, et » que l'analyse exacte de la signification des mots ferait » connaître mieux que toute autre chose les opérations de » l'entendement. » — Protagoras, en décomposant de son côté les éléments du langage, en distinguant les voyelles des consonnes, en déterminant le genre des mots, commençait une grammaire; science singulièrement difficile à son début, qu'Aristote ne dédaigna point, et que les Grecs trouvaient à juste titre si merveilleuse, qu'ils en attribuaient les premières notions au dieu Theuth (2). — Ils firent enfin, pour l'éloquence athénienne, ce que firent chez nous Mal-

(1) Gorgias, III, 16. — (2) Philèbe, III, 154.

herbe, Balzac, Vaugelas, pour la langue poétique et oratoire du 17^e siècle. Dans leurs disputes d'ailleurs, espèce de gymnase de l'esprit, ils accoutumaient leurs disciples à suivre une pensée dans ses plus capricieux détours, à discipliner la réflexion, à la féconder par la méthode ; leurs jeux même servaient à assouplir la langue et à l'aiguiser pour les débats oratoires. Quand Aristote est venu plus tard avec son puissant esprit de système recueillir le riche héritage des Sophistes, et éclairer des lumières d'une haute philosophie ces mille études de détails, il effaça trop les travaux de ses devanciers : il faut faire à chacun sa part. Quel que fût le génie d'Aristote, on n'atteint pas du premier bond à la hauteur où il s'est élevé ; il sut seulement, mieux que personne, en groupant des observations éparses, tirer de ce qui n'avait semblé d'abord que des curiosités difficiles, d'admirables applications.

CHAPITRE VII.

RÉACTION DE L'ÉCOLE SOCRATIQUE.

La Rhétorique se rapproche de la Philosophie. — Socrate déplace l'éloquence, et en fait un art d'instruire les hommes de la vérité et de les rendre meilleurs. — Rhétorique de Platon. — Essais d'Isocrate pour remplir ce programme d'un art idéal. — Restitution de la Rhétorique d'Isocrate. — Orateurs et Rhéteurs de son école.

L'homme digne d'être écouté est celui qui ne se sert de la parole que pour la pensée, et de la pensée que pour la vérité et la vertu.

Fénelon, Lettre à l'Académie.

Socrate ne cessa toute sa vie de faire la guerre à ces artisans de paroles, et de dénoncer leur routine immorale, ou, comme il l'appelle lui-même, cette cuisine pernicieuse par laquelle ces empoisonneurs publics flattaient les goûts capricieux de la multitude. Il s'indignait qu'un charlatan, avec un babillage léger et superficiel, un clinquant de mots sonores, quelques flatteries banales adressées à la vanité populaire, se fît mieux écouter sur toute question spéciale que les plus compétents, et que les plus graves intérêts de la patrie et des particuliers fussent ainsi à la merci d'un art de prestiges. La Rhétorique, comme on l'a vu, n'était jusqu'alors qu'un manuel pratique, pour persuader, quoi? n'importe, le vrai, le faux, le bien, le mal, l'utile, le nuisible; c'était une machine à persuasion (πειθοῦς δημιουργία). *Socrate* changea ce rôle de l'art, et assigna un autre but à l'éloquence. Ce ne fut plus seulement l'art de persuader les hommes, mais l'art de les instruire et

de les rendre meilleurs ; et la Rhétorique, au lieu d'être encore un recueil de procédés, pour en imposer aux ignorants et aux crédules, et pour flatter les préjugés ou troubler les passions, devint pour le sage la science même de tout ce qui peut porter les hommes au bien et assurer leur bonheur. Plus d'artifices extérieurs ; Socrate voulait que l'orateur triomphât seulement par la puissance de la vérité et l'autorité de sa vertu. Admirable illusion d'un philosophe, rêvant une éloquence idéale dans une société idéale ! Il fut victime de sa sublime chimère, refusa jusqu'au bout de recourir, pour se défendre, aux ressources de l'éloquence usuelle, et fut condamné.

Tel Socrate se montre à nos yeux dans les dialogues de Platon, miroir brillant, mais parfois infidèle, où se confondent l'image du maître et celle du disciple. Platon continua la guerre contre ce qu'il appelait la fausse éloquence, et développa dans quelques-uns de ses dialogues, mais surtout dans le Phèdre, des idées pleines de justesse et de grandeur sur la doctrine oratoire de son maître. C'est la philosophie même de cette Rhétorique nouvelle, fondée sur la science de la nature humaine, et qui rattache désormais la pratique à une haute théorie, la parole à la vérité, l'action à la vertu.

La vraie Rhétorique, pour Platon comme pour Socrate, n'est plus tant l'art de persuader, que la science de ce qu'il faut persuader aux hommes ; l'art est entièrement déplacé ; un manuel ne suffit plus pour former un orateur. On ne peut plus prétendre à cette éloquence, qu'autant qu'on joindra au talent naturel de la parole l'habitude de considérer les choses de haut, et une étude approfondie de l'homme. — Il faut, avant tout, avoir la connaissance des choses dont on parle, et savoir distinguer ce qui est vraiment beau, juste et utile ; il faut aussi connaître les hommes auxquels on s'adresse, et les routes de leur esprit,

et les penchants de leur cœur, et leurs vrais intérêts, et la véritable manière de les rendre bons et heureux ; il faut avoir étudié leurs passions, afin de les régler, ou même parfois de les exciter pour le bien ; il faut savoir les lois et les coutumes de son pays, les mœurs de chaque condition, la différence des éducations, les préjugés du siècle, etc., pour accommoder à ces mille circonstances les ressources de la parole (1). — La règle générale de la démonstration oratoire, ensuite, consiste à démêler les idées immuables de celles qui se transforment sans cesse, les choses sur lesquelles tout le monde est d'accord, de celles où les opinions diffèrent, et de partir des premières pour arriver aux secondes, par une suite de rapports, et comme une chaîne d'idées intermédiaires. — Enfin l'ordre naturel d'un discours, c'est de réunir d'abord dans une idée générale toutes les idées particulières du sujet, afin de fixer dans une définition précise la question que l'on traite, et ensuite de décomposer ce groupe en ses diverses parties, pour reprendre chacune séparément. « Quand je crois avoir » trouvé un homme, ajoute Platon, capable de considérer » ainsi les choses sous un point de vue général et particulier, je m'attache à ses traces comme à celles d'un » Dieu (2). »

Voilà la théorie de l'éloquence la plus grande, et en même temps la plus féconde, que l'on puisse donner à des orateurs de génie. C'est le programme même de la Rhétorique d'Aristote ; mais cette théorie est trop élevée peut-être au-dessus du vulgaire pour être fort efficace. Quelque sujet que saisisse Platon, il l'emporte d'un vol hardi dans les régions de la plus haute philosophie, et va loin de la routine poursuivre ses libres et brillantes spéculations, sans s'inquiéter si les yeux profanes peuvent suivre son essor.

(1) Phèdre, passim, surtout p. 63 et 64. — (2) Phèdre, p. 56.

Il découvre tout d'un coup aux regards une éloquence idéale, mais il montre à peine la route qui y mène, et n'aide guère à y marcher : il reste sur les hauteurs de l'art ; c'est la grandeur, mais aussi le défaut de sa méthode ; elle dépasse trop la commune portée, et laisse trop à faire dans l'application. Le démagogue, le sycophante, le citoyen accusé n'ont ni le temps ni le goût de ces méditations solitaires ; il leur faut de faciles procédés, de bons tours de métier, de belles phrases, enfin des matériaux tout prêts pour un discours quelconque ; aussi laissaient-ils rêver le philosophe, et gardaient-ils leur manuel avec sa routine si commode. Il est vrai que Platon se souciait peu de ces ouvriers de parole, et qu'il n'élevait peut-être si haut l'éloquence que pour la rendre inaccessible à la foule des parleurs ordinaires ; lui qui d'ailleurs, en bannissant de sa république le gouvernement populaire, avait enlevé à l'éloquence son principal théâtre, comme il avait déjà chassé de sa cité les poètes couronnés de fleurs. Mais à Athènes, on ne pouvait encore se passer de l'éloquence facile ; on se moqua avec Platon des sophistes, parce que sa raillerie était à la mode, mais on n'en pratiqua pas moins leurs commodes cahiers.

Cependant cette réaction de Socrate et de Platon eut sur la pratique même de l'éloquence une influence salutaire ; ils inspirèrent à quelques jeunes Athéniens, qui se préparaient à la vie politique, le goût d'une philosophie solide. Isocrate, Isée, Lycurgue, Démosthène, Hypéride vinrent apprendre à leur école à connaître les hommes et les choses, la science de l'âme et des vrais intérêts des peuples. Au lieu de quelques connaissances banales, glanées à la surface des choses, les orateurs sérieux cherchaient à pénétrer au fond des sciences politiques et morales, afin d'y recueillir pour toutes les questions des idées plus profondes et plus générales. On commençait à devi-

ner la grande éloquence, et à comprendre qu'il n'y a point de recette qui puisse suppléer à la connaissance du sujet et à l'inspiration. « Je veux, s'écrie Démosthène dans son » plaidoyer contre Aphobos, vous montrer clairement com- » bien cette cause est vraie, sans recourir aux vraisem- » blances ni aux raisons forgées pour le besoin du moment, » mais en invoquant la justice qui aura parlé, je l'espère, » au cœur de vous tous (1). »

Le disciple, sur lequel Socrate avait fondé le plus d'es- pérances pour rendre à l'art oratoire sa grandeur, c'était *Isocrate* (2), dont il goûtait l'esprit délicat, l'âme noble et généreuse. Avant de s'attacher à lui, Isocrate avait fréquenté les écoles de Tisias, de Gorgias et de Prodicus; mais désormais il prenait grand soin de s'en séparer. « Abandonnez aux sophistes, disait-il, ces prestiges de la » parole, par lesquels vous vous flattez de nous abuser, » mais qui depuis longtemps déjà ne font plus de dupes. » Cherchez la vérité, instruisez vos disciples dans les choses » journalières de la république; exercez-les à la pratique » des affaires, en songeant qu'il vaut beaucoup mieux juger » d'une manière saine des choses importantes, que de sub- » tiliser avec esprit sur des frivolités, et dépasser un peu » les autres dans les grandes choses, qu'obtenir une grande » supériorité dans des riens, sans aucune utilité pour la » vie (3). » Il voulait relever l'art à sa hauteur, et rendre l'éloquence à sa destination véritable.

Mais il était naturellement trop timide, et il avait la poi- trine trop délicate, pour oser affronter les orages de la vie publique. Condamné à y renoncer, il ouvrit une école d'éloquence, à Chio d'abord, et ensuite à Athènes, où bientôt il eut une vogue extraordinaire et où il rétablit sa fortune, dissipée par les désastres de la guerre. Il se mit

(1) Éd. R., p. 847. — (2) Phèdre, p. 74. — (3) Éloge d'Hélène, § 4.

aussi à écrire des plaidoyers pour autrui ; mais exposé lui-même à des poursuites fréquentes, pour avoir enfreint la loi qui défendait qu'on prêtât à un autre l'appui d'une éloquence étrangère ; il cessa ce métier et se renferma dans les exercices de son école (1). Le voilà donc, en dépit de la prédiction de Socrate, et malgré son dédain pour les stériles déclamations des sophistes, exclu des affaires et réduit à se faire presque sophiste à son tour. Cependant il transforma selon ses idées cette vaine éloquence de l'école, et la tira de ses stériles disputes, pour la diriger vers la vie politique et la faire servir, comme le voulait Socrate, à rendre les citoyens meilleurs. Tantôt ce sont de belles dissertations sur les plus grandes questions de morale politique, sur la *royauté*, la *loi*, la *paix*, la *discorde* ; tantôt, en faisant l'éloge d'un héros ou d'une cité illustre, il cherche à exciter l'émulation des citoyens et à réveiller en eux le goût du bien et de l'honnête ; mais il aime surtout à vanter Athènes, et ses institutions glorieuses, et la simplicité de ses mœurs antiques, pour ranimer dans les cœurs le patriotisme d'autrefois, l'amour de la gloire et le respect de la religion nationale. Dans son école, il prêchait la vertu, pendant que Lycurgue son disciple, descendant dans l'arène, poursuivait de sa haine vertueuse les prévaricateurs. Isocrate dut lui envier ce rôle, car il aimait sincèrement son pays, et il ne voulut pas survivre au désastre de Chéronée ; il se laissa mourir de faim.

Isocrate écrivait pour être lu (2). Aussi apporta-t-il un soin extrême aux détails de la forme, et aux combinaisons des effets de style. Sans cesse il polissait et repolissait sa phrase, essayant tous les tours, toutes les antithèses, toutes les harmonies ; il retoucha pendant plus de dix ans son Panégyrique d'Athènes. Grâce à ce travail, ses discours

(1) Brutus, 12. — (2) Lettre à Philippe, § 25.

sont d'une perfection fatigante ; son style est pur, mais laisse trop voir l'artifice ; harmonieux, mais d'une harmonie monotone ; il a plus d'élégance que de grâce véritable, plus de faste que de grandeur (1). On dirait d'un athlète faisant dans le gymnase parade de sa souplesse et de son habileté. Il savait qu'on ne se fait pas lire aussi aisément qu'écouter, et s'efforçait de piquer la curiosité par les agréments de détail. Aussi, dans une longue carrière, il ne composa qu'un petit nombre de discours, et encore dans les derniers, il lui arrivait parfois d'intercaler de longs passages empruntés aux discours précédents (2).

Il lisait ces beaux discours dans son école ; ou bien encore il exerçait ses disciples à en composer sur le même sujet ; car son enseignement consistait plus sans doute dans des exercices de ce genre que dans le développement de théories oratoires (3). — Il avait même commencé, en vrai disciple de Socrate, par nier l'art (4). Depuis surtout que la Rhétorique n'était plus considérée seulement comme un art de mettre en œuvre, mais comme la science même de toutes les choses qu'on doit persuader aux hommes, il désespérait d'embrasser en un traité oratoire l'ensemble de toutes ces connaissances nécessaires à l'orateur. Mais il revint peu à peu à l'ancienne manière d'envisager la Rhétorique, et finit par reconnaître qu'il est certaines formes vulgaires, certaines pratiques, dans lesquelles l'orateur de profession peut trouver des cadres commodes, et qui facilitent singulièrement l'improvisation. Il écrivit donc aussi son *Traité* ; mais cette Rhétorique d'Isocrate fut bientôt oubliée, sans doute parce qu'Aristote, honteux de se taire quand les barbares parlaient, effaça, en publiant son grand

(1) Πέφυκε γὰρ ἡ Λυσίου λέξις ἔχειν τὸ χαρίεν, ἢ δ' Ἰσοκράτους βούλεται. Den. Halic. de Isocr. 3. — (2) On en trouve un remarquable exemple dans le discours *περὶ Ἀντιδόσεως*. — (3) Οἱ δ' αὐτὸν συνασκήσει μᾶλλον ἢ τέχνην χρῆσασθαι κατὰ τοὺς λόγους φασί. Photius, Bkk., p. 486. — (4) Brutus, 12.

ouvrage sur l'art oratoire, tous les travaux de ses devanciers (1). L'on s'étonne aujourd'hui de l'incertitude de l'antiquité sur ce livre. Cependant, M. Spengel a dissipé les doutes que soulevait cette question, et a essayé, par d'ingénieux rapprochements, de nous donner une idée de cet ouvrage (2).

Jusqu'alors dans tous les Manuels, on ne s'était guère occupé que du genre judiciaire (3), le plus nécessaire, le plus usité, le plus facile à enfermer dans des règles communes, parce qu'il présente presque toujours de communes conditions. Isocrate semble avoir voulu, dans sa Rhétorique, traiter du discours en général, et plus particulièrement de l'éloge. Il ne distinguait que quatre parties du discours : l'*exorde*, la *narration*, la *confirmation* et la *péroration* ; et il est probable qu'il se bornait à régler la distribution de chacune de ces parties, à en indiquer le caractère, la marche, le but, sans prétendre, comme les autres Rhéteurs, suggérer aussi les arguments ou les formules propres à chacune d'elles.

Dans ses études sur Lysias, Denys d'Halicarnasse se propose de juger la distribution des discours de cet orateur, d'après la méthode d'Isocrate et de ceux de son école (4). Peut-être serait-il téméraire de faire dans les règles citées la part trop large à Isocrate ; cependant, nous croyons devoir les résumer en quelques mots. — « L'*exorde* n'est » point un début quelconque, mais cette partie nécessaire » du discours, qui ne saurait nulle autre part servir d'avantage au succès ; tantôt l'orateur commence par quelques mots sur lui-même pour donner une idée favorable » de son caractère et de sa cause, ou sur l'adversaire pour

(1) *Ars est utriusque, sed pluribus eam libris Aristoteles complexus est.* Quintil., III, 1. — (2) *Συναγωγή τεχνών*, p. 165 et seq. — (3) *Περὶ δὲ τοῦ δικάζεσθαι πάντες τεχνολογοῦσι.* Arist., Rhét., I, 1. — (4) *Lysias vita*, p. 193.

» lui renvoyer tout l'odieux du débat, ou sur l'aulitoire
» pour le séduire par quelque adroite flatterie; il cherche
» aussi, en abordant son sujet, à exciter la bienveillance et à
» piquer la curiosité (1). — Dans la *narration*, il doit racon-
» ter, non-seulement le fait, mais encore ses antécédents
» et ses suites, et les expliquer autant que possible par
» le caractère et les intentions des acteurs (2). Isocrate
» voulait que la narration fût nette, vraisemblable et
» courte (3). — Courte? s'écriait Aristote; pourquoi courte
» plutôt que longue? ne peut-on donner à chaque chose sa
» vraie mesure? (τίδ' εὔ, ἀδυνατόν;) (4) » — Isocrate s'occupa
sans doute peu de l'*argumentation oratoire* (5) (πίστεις), qui
n'a guère de place dans l'éloge; et lorsque Denys distingue
parmi les moyens de la confirmation, la *vraisemblance*,
l'exemple, les rapprochements; les oppositions, les indices,
les conséquences, l'amplification, l'atténuation, le pathé-
tique, je ne sais jusqu'à quel point il a pris ici pour règle
le *Traité* que nous essayons d'ébaucher. « Enfin, dans la
» *péroraison*, l'orateur récapitule en quelques mots ses
» moyens, et fait un appel aux passions de l'auditoire (6). »

Il est probable que, dans son *Traité*, Isocrate s'éloignait
des sèches formules et de la routine des manuels ordinaires;
car Cicéron écrivait à Lentulus, en lui adressant ses trois
livres de l'*Orateur*, qu'il avait tenté dans cet ouvrage de
s'élever à la grande manière d'Aristote et d'Isocrate (7).
« Le plus difficile dans la composition oratoire, disait Isocrate
» lui-même à ses disciples, c'est d'accommoder ses moyens
» aux circonstances, d'ordonner ses raisons, de les en-
» chaîner, de saisir l'à-propos, de semer les réflexions
» avec opportunité, de lier les mots d'une manière harmo-

(1) *Lysiae vita*. 194. — (2) *Id.*, *ib.*, 196. — *Sopater*, *Édit. Ald.*, p. 297. —
(3) *Id.*, *ib.* — *Quintil.*, IV, 2. — (4) *Rhét.* III, 16. — (5) Οἱ δ' ἄλλοι περὶ τῶν
ἐντέχνων πιστέων ἄδεν δεικνύουσι. *Rhét.*, I, 1. — (6) *Denys Halic.*, p. 198. —
(7) *Ad famil.*, I, 9.

» nieuse, etc. (1). » On sent à ces paroles, que son livre ne devait dispenser l'orateur ni de travail ni de talent.

Sans doute, la plus grande partie de cet ouvrage dut être consacrée à l'élocution et surtout à la prosodie oratoire ; car c'était presque l'invention d'Isocrate, et pour lui la beauté suprême du discours ; il descendait donc dans les moindres détails de l'harmonie. « Il faut éviter, disait-il, » la rencontre de deux voyelles et le choc de deux syllabes » pareilles (comme *εἰποῦσα σαφῆ, ἤλικα καλὰ*) ; disposer les » conjonctions de manière à marquer nettement la corré- » lation des membres de la phrase ; choisir les métaphores » ou les plus brillantes, ou les plus rapides, ou les plus » exactes. — La prose ne doit ni manquer de rythme, ni » être mesurée trop régulièrement ; mais il faut y mêler » tous les pieds. — On doit mettre chaque chose à sa place, » et ne passer à la suivante qu'après avoir achevé la pre- » mière, etc. (2). » Cicéron a vraisemblablement emprunté au livre d'Isocrate la plupart des règles sur le nombre oratoire, qu'il applique, dans son *Orator*, à l'ample et sonore langue latine.

A côté de l'école d'Isocrate, *Callippe* d'Athènes et *Pamphile*, comme lui disciples de Platon, se bornaient à ajouter quelques nouveaux procédés au Manuel de Corax. Callippe inventait un nouveau moyen pour persuader ou dissuader, en présentant les conséquences d'une chose sous telle ou telle face. Veut-on, par exemple, inviter un jeune homme à s'instruire ? on fait briller à ses yeux les fruits de la sagesse ; veut-on l'en détourner ? on lui montre que la sagesse expose à l'envie (3). — Pamphile avait dressé, ce semble, à l'usage des enfants, sur des bandelettes, une sorte de tableau des lieux principaux qu'on peut employer,

(1) Disc. contre les Soph., § 16. — (2) Comment. inédit d'Hermog., cité par Spengel, p. 161. — (3) Arist., Rhét., II, 23.

pour faire valoir les avantages ou les inconvénients de toute chose sur laquelle on délibère (1). Mais laissons ces ouvriers du Manuel, pour compléter l'histoire de l'école d'Isocrate.

« De cette école, comme des flancs du cheval de Troie, » sortit une foule de grands orateurs, dont les uns se distinguèrent dans l'éloquence d'ostentation, les autres dans les luttes de la place publique (2). » Parmi les derniers, il faut compter l'austère *Lycurque*, qui manie le lieu commun sans souplesse et sans grâce; *Isée*, élégant comme *Lysias*, mais bien plus animé, et le premier Rhéteur qui ait, dit-on, dressé un catalogue des figures; *Hypéride*, l'ardent champion de la liberté; *Androtion*, le sycophante; *Léodamas*, *Lycoléon*, et au-dessus de tous *Démosthènes*. — Mais la plupart des disciples d'Isocrate se bornaient à faire des éloges comme leur maître, ou à raffiner sur l'art oratoire; quelques-uns se mirent à écrire l'histoire. *Apharée*, son fils, composait des harangues; *Isocrate* d'Apollonie, des dissertations politiques; *Théopompe* de Chio, des panégyriques, et une grande histoire de la Grèce; *Xénophon* écrivit ses mémoires; *Céphisoros*, l'histoire de la guerre sacrée; *Philiscus* de Milet appliqua aux compositions historiques les règles de l'art oratoire, et publia en outre une Rhétorique en deux livres (3). *Cratès* de Tralles, *Koccos* s'occupaient de l'élocution; *Zoïle* écrivit sur la métaphore (4); *Théodecte* de Phasélis traita des règles de la disposition; *Naucrète* d'Érythrée distingua le premier les états de cause (*στίσεις*), et commença cette subtile scolastique de l'art oratoire (5).

En somme, il sortit de cette école plus de déclamateurs, de sophistes, d'écrivains que d'orateurs, et la grande et nouvelle Rhétorique, annoncée par Socrate et Platon, n'y

(1) Arist., Rhét., II, 23. — Cic. Orat., III, 21. — (2) De Orat., II, 22. — (3) Den. d'Halic., p. 722, Reiske. — (4) Schol. ad Alex. Schem., p. 588. — (5) Quintil., III, 6.

aboutit presque qu'à de vaines amplifications et à des minuties sur l'art d'écrire. Elle eut en réalité peu d'influence sur l'éloquence de la place publique ; elle s'en était trop éloignée, en rêvant une société idéale, au plus fort de l'anarchie, et en prétendant rendre les hommes meilleurs, comme s'il s'agissait de cela ; elle se renferma donc de plus en plus dans l'école. — Mais d'ailleurs, maintenant que la Rhétorique était la science même de toutes les questions que peut avoir à traiter l'orateur, Isocrates n'avait l'esprit ni assez vaste ni assez fort, pour embrasser et coordonner cet immense ensemble des sciences politiques et morales. Il n'osa pas entreprendre de signaler, dans les différents genres, les sources générales de l'invention, et d'exécuter le magnifique programme de Platon ; mais il se réfugia dans les banalités de l'éloge et les minces détails de l'élocution ; ce n'était qu'un sophiste. Il fallait la grande et profonde analyse d'Aristote, pour ramener à un système scientifique rigoureux et complet toutes les connaissances nécessaires à l'orateur, et tracer pour ainsi dire la carte générale du terrain, où l'éloquence fournit sa carrière.

CHAPITRE VIII.

PREMIÈRE RHÉTORIQUE D'ARISTOTE.

Aristote seul pouvait faire un Traité de l'Art oratoire, tel que Platon l'avait conçu. — Ses ouvrages de critique oratoire. — Étude du livre vulgairement connu sous le nom de *Rhétorique à Alexandre*. — Division des sujets de discours en trois genres. — Répertoire de moyens de détail et de développements tout prêts pour chacun de ces cadres généraux. — Quelle a pu être l'efficacité de ces ressources pour l'invention oratoire? — Le *Lieu commun* est la forme naturelle de la pensée antique. — Utilité d'un plan banal pour l'improvisation, alors que l'ordre et la composition régulière étaient si peu dans les habitudes des esprits.

J'ai enseigné aux Athéniens l'usage des règles les plus subtiles et des mots à deux faces; je leur ai appris à penser, à voir, à comprendre, à tourner une question, à user d'artifice, à supposer le mal, à embrasser tous les détails d'un sujet.

Grenouilles, 956.

L'art oratoire, poursuivi avec tant d'émulation et d'éclat, ne pouvait manquer d'être étudié par *Aristote*, à qui rien n'échappa, et qui entreprit de ramener dans le cadre de sa vaste philosophie toutes les sciences, tous les arts, et de faire, pour ainsi dire, l'histoire naturelle de toutes les productions de l'esprit humain. Après tant d'essais de toutes sortes, c'était un travail digne de ce grand esprit, de recueillir ces mille détails des manuels, de les ordonner d'après les lois les plus générales de la pensée, et de faire de la Rhétorique comme un nouveau côté de la science de l'homme.

Si nous avons les nombreux ouvrages qu'*Aristote* avait écrits sur l'art oratoire, avant de composer son grand Traité de Rhétorique; si nous avons son *Résumé des manuels des rhéteurs* (*συναγωγή τεχνῶν, α, β' — ἐπιτομή τῶν ῥη-*

τορικῶν), son *Gryllus*, son *Introduction à l'art oratoire, adressée à Théodecte* (τέχνης εἰσαγωγή), son *Traité de l'Éloquence politique* (περὶ ῥήτορος πολιτικοῦ ou περὶ συμβουλίας), son *Traité de l'éloge* (τέχνη ἐγκωμιαστικῆ), ses *Arguments oratoires* (ἐνθυμήματα ῥητορικὰ), enfin ses *Études sur le style* (περὶ λέξεως), il serait curieux d'y suivre les progrès de son analyse, et de le voir se dégager de plus en plus des détails de la routine pour s'élever aux généralités philosophiques et à la métaphysique de l'art. Mais avec sa grande Rhétorique en trois livres, qui fut comme le dernier résultat, et la plus haute expression de sa pensée, il ne nous reste qu'un important débris de sa Rhétorique à Théodecte, si toutefois ce fragment est vraiment de lui.

Nous avons cru en effet reconnaître quelque chose de cet ouvrage dans la première partie au moins (ch. 1—30) de cette Rhétorique à Alexandre, dont nous avons discuté ailleurs l'authenticité (1). — Mais en outre, après une exacte exposition de cet ouvrage, peut-être conviendrait-on enfin avec nous, qu'il n'est pas tellement au-dessous de l'esprit d'Aristote, qu'on puisse se fonder là-dessus pour en contester l'authenticité. Sans doute, dans ce premier essai, Aristote ne fait presque que recueillir et grouper les détails tout pratiques de ses devanciers; ce n'est encore, je l'avoue, qu'un *manuel*, où les gens du métier pourront trouver pour toute situation un plan de bataille tracé d'avance, et se munir d'expédients pour toutes les chances du combat. Mais au milieu de ces détails infinis, on sent du moins une forte discipline, une haute pensée d'ordre qui en domine l'ensemble; c'est déjà Aristote.

Dès le début, il circonscrit le domaine de l'éloquence, et en distingue les principaux genres, le *Politique* (δημογορικόν), le *Judiciaire* (δικανικόν), et le *Démonstratif*, qu'on

(1) Voyez la note placée à la fin du volume.

appellerait mieux encore le *Théâtral* (ἐπιδεικτικόν). Cette division, qui embarrassait déjà Cicéron, parce que déjà elle ne répondait plus aux conditions différentes de l'éloquence romaine, et qu'on a essayé plus malheureusement encore d'imposer à l'éloquence moderne, était toute naturelle à Athènes; l'état des choses l'indiquait. On se servait de la parole, ou bien pour gouverner les délibérations dans les assemblées du peuple, ou bien pour accuser ou défendre devant les tribunaux, ou bien on cultivait l'éloquence pour elle-même, comme la poésie, sans autre but que de charmer les curieux par un spectacle de parole. On était démagogue, avocat ou déclamateur; cette division était un fait, et non une théorie. — Chez nous, au contraire, la constitution politique, les enseignements religieux, les habitudes de la vie, les préjugés littéraires, mille circonstances diverses ont bien déplacé l'éloquence, et lui ont fait comme une autre carrière. A quoi, du reste, une division si exacte des genres nous servirait-elle encore aujourd'hui, que nous nous bornons, dans nos traités oratoires, à quelques règles sur la disposition générale des matériaux du discours et sur l'élocution? Si Aristote distingue lui-même ces trois genres, est-ce seulement pour assigner à chacun des règles particulières de distribution et de style? ou n'est-ce pas plutôt parce qu'il se propose de dresser pour chaque genre une table d'idées oratoires, de lieux, de maximes, de formules, etc., en un mot un répertoire d'invention?

I. GENRE DÉMONSTRATIF. — Vous voulez, par exemple, louer ou blâmer un homme; ouvrez le manuel (ch. 4), et vous y verrez disposées en ordre toutes les formes oratoires, par lesquelles on peut faire briller ou obscurcir son mérite. — On louera en lui les avantages qu'il tient de la *fortune*, comme la naissance, la force, la beauté, la richesse; ou les *qualités personnelles*, comme la sagesse, la justice, le courage, la science, etc. On vantera ensuite sa

conduite équitable, ou au moins utile à la patrie, ou honorable, ou encore ferme dans les circonstances difficiles : Aristote n'oublie aucune des faces de chaque idée. Il signale en outre tous les procédés de l'amplification : tantôt on accumule dans une énumération rapide une foule de belles actions, tantôt on prend chaque action en détail pour faire ressortir les moindres circonstances qui peuvent en augmenter le prix ; on insiste sur les nobles motifs qui l'ont inspirée, ou sur ses heureux résultats ; on la compare à quelque action semblable ou contraire ; on fait des rapprochements de temps ou de personnes, toujours à l'avantage de celui qu'on loue ; on cite d'honorables témoignages, etc., etc. — Pour blâmer, on emploie les moyens contraires : ainsi le moule est fait pour tout panégyrique, le discours même est presque écrit, il n'y manque plus que le nom du héros. Dans ce genre uniforme, il est vrai, tout était facile à prévoir et à disposer d'avance ; mais Aristote entreprit de dresser un pareil formulaire pour les deux autres genres, qui semblent, étant plus exposés à l'imprévu, pouvoir se prêter moins aisément à ces cadres arrêtés.

II. GENRE POLITIQUE. — Qu'un orateur se propose donc de conseiller ou de déconseiller une chose quelconque dans l'assemblée du peuple, il trouvera pareillement dans le Manuel (ch. 2, 3) une série complète des divers points de vue, sous lesquels il devra envisager la question. Veut-il persuader ? il montrera successivement que le projet qu'il soutient est *juste*, *légal*, *utile* à l'état ou aux particuliers, et de plus *honorable* ; qu'il est d'une exécution non-seulement *possible*, mais encore *facile* ; enfin qu'il doit *agréer*, surtout qu'il est *nécessaire*. S'il ne peut convaincre directement sur chacun de ces points, il envisagera l'entreprise dans ses causes ou dans ses résultats ; il la comparera à une autre, ou semblable ou opposée ; il invoquera quelque grave auto-

rité, quelque précédent plus ou moins heureux. Veut-il dissuader, il retourne ces raisons ; ce sont des armes à deux tranchants.

Non content de signaler les principaux lieux du genre, Aristote enseigne lui-même à les appliquer tour à tour dans les deux sens à chacune des principales questions débattues le plus souvent dans le sénat ou sur la place. Il y joint quelques raisons particulières à faire valoir, dans les questions de *finance* ou de *culte*, de *paix* ou de *guerre*, dans les discussions d'une *loi à faire* ou à *abroger*, d'une *alliance* à former ou à rompre, etc.

III. GENRE JUDICIAIRE. — Le Manuel fournira des moyens analogues pour accuser ou défendre un citoyen devant les tribunaux. — L'accusateur prouvera que le fait, qu'il reproche à son ennemi, est *injuste* ou *contraire aux lois* ; qu'il *lèse* l'État, ou au moins quelque intérêt particulier ; ensuite qu'il est *infâme*, et d'autant plus *criminel*, qu'il était d'une exécution plus *difficile*, et promettait moins d'*avantage* à son auteur. Enfin si le châtement est laissé à la discrétion des juges, il grossira le crime à leurs yeux en prouvant que le coupable l'a longtemps médité, ou encore il leur fera peur des conséquences funestes de l'impunité. — Le défenseur, au contraire, cherchera à contester le fait incriminé, sinon il s'efforcera d'en atténuer les fâcheux caractères, ou enfin il prouvera que ce n'a été qu'une imprudence, un pur effet du hasard, sans aucune préméditation. — L'un et l'autre s'attachera aux précédents de l'accusé (*ἐξέτασις*, ch. 6), recueillera ses propos, rappellera ses liaisons, ses goûts, ses habitudes, pour en conclure que le crime est plus ou moins *vraisemblable* (*τὸ εἰκός*, ch. 8). — Pour l'un et l'autre, Aristote dresse une table complète de toutes les ressources de la dispute. Tantôt on s'appuie sur une proposition non contestée, pour en faire sortir une conséquence imprévue (*ἐλεγχος*, ch. 14) ; tantôt on

tire une *induction* du rapprochement des faits (*ἐνθύμημα*, ch. 11); ici on conjecture sur quelques *indices* (*σύμμετα*, ch. 13); là on fait ressortir quelque *contradiction* dans les paroles de l'adversaire ou les faits cités par lui (*τεκμήρια*, ch. 10). Plus loin, on invoque des *exemples* (*παραδείγματα*, ch. 9), ou bien l'on donne à sa pensée une forme *solen- nelle* et *sententieuse* (*γνώμη*, ch. 12). — L'un et l'autre ensuite, selon l'intérêt de sa cause, récitera son amplifi- cation sur la *vérité* ou la *corruption des témoins* (ch. 16), sur la valeur des aveux arrachés par la *torture* (ch. 17), sur l'abus du *parjure* ou la *sainteté du serment* (ch. 18). — Puis ce sont quelques pratiques de détail, des formules, par exemple, de précautions oratoires, pour dissiper les préjugés de l'auditoire, ou prévenir les objections et les interruptions de l'adversaire; des phrases toutes faites pour s'excuser d'être monté à la tribune, pour apaiser le tu- multe, pour demander le silence, pour se faire pardonner un mot trop hardi, pour supplier les juges de prononcer selon les lois, ou de pardonner en faveur des services de l'accusé (*προκατάληψις*, ch. 19; *αἰτήματα*, ch. 20). — Enfin l'auteur ajoute quelques observations sur l'usage de la *plai- santerie* (*ἀστεῖα*, ch. 23), de l'*ironie* (ch. 22), et sur les moyens de *prolonger* au besoin le discours (*τοῦς λόγους μη- κύνειν*, ch. 23). — Grâce à ce formulaire, un plaidoyer quelconque est facile; ici aussi le cadre est tracé, les prin- cipaux développements sont indiqués, souvent même la phrase est faite; il n'y a plus que quelques blancs à remplir.

Jusqu'à quel point usait-on de ces ressources du Manuel dans la pratique de la place? C'est une question aujour- d'hui difficile à résoudre, surtout quand nous savons que la plupart des discours qui nous restent, retouchés dans le cabinet (comme on s'en aperçoit d'ailleurs en les lisant), ne sont plus tout à fait les improvisations de la tri-

bune (1). L'orateur, rentré chez lui, refaisait sa harangue dans son cahier, comme un député dans les épreuves du *Moniteur*, et avec plus de soin encore, pour la relire dans son école, ou la léguer comme œuvre d'art à la postérité. Il remaniait tout, effaçait des particularités, et polissait la forme, pour porter ce discours destiné à servir de modèle au plus haut degré d'universalité. Il nous faudrait donc, pour juger de la vraie efficacité du Manuel, entendre et non pas lire quelqu'un de ces discours vulgaires débités chaque jour par des parleurs de profession. On peut croire que dans ces improvisations, l'orateur, pour peu surtout qu'il voulût s'élever au-dessus des détails de son sujet, devait souvent emprunter au cahier de l'école ces plans si commodes, ou même quelqu'un de ces développements généraux et tout prêts, de ces lieux communs, dont on retrouve encore tant de traces, malgré l'originalité de la forme, même dans les chefs-d'œuvre oratoires les plus libres d'allure. En effet, jusque dans les discours des grands maîtres, il y a encore je ne sais quoi de commun (2). Tous leurs plaidoyers, presque toutes leurs harangues se ressemblent. Retrancher les noms propres et certains détails particuliers à telle cause, mais surtout le style, il reste toujours le même fonds commun d'idées, que tous exploitent, petits et grands, seulement avec plus ou moins d'originalité. En faut-il conclure que c'est la tyrannie de l'art qui a imposé ainsi, même aux plus belles productions de l'éloquence antique, ce caractère commun? Ou plutôt cette banalité des

(1) *Pleræque enim scribuntur orationes habitæ jam, non ut habeantur.* (Brutus, 24.) — Eschine, dans l'apologie de son ambassade, cite, pour y répondre, quelques traits lancés contre lui par son accusateur, qu'on ne retrouve pas dans le discours de Démosthène. — (2) Nous laissons ici de côté ces petits plaidoyers d'Isée ou de Démosthène, dans lesquels l'orateur devait presque se borner à exposer sa cause, à commenter des témoignages ou des textes de loi, et à déjouer les men songes de l'adversaire. On sent que là, par sa nature mesquine, ses mille détails, et ses scènes d'intérieur, pour ainsi dire, le sujet échappe au lieu commun.

discours ne résulte-t-elle pas de la nature même des choses, de l'état des esprits, des conditions de la vie politique et sociale ? Et les formules des Manuels ne sont-elles pas l'expression la plus vraie des pensées des orateurs anciens ?

Si les procédés oratoires sont communs en effet, c'est que la plupart des questions développées à la tribune antique ou des causes portées devant les tribunaux étaient communes elles-mêmes, et se présentaient avec des circonstances semblables. D'abord on songeait plus à l'auditoire, toujours le même, qu'à la question. — Et ensuite les lois politiques et civiles, à Athènes surtout, étaient à la fois si voisines encore du droit naturel et pourtant si confuses, les rapports des citoyens si simples et en même temps si mal déterminés, la constitution si mobile à force d'être remuée (1), que rien n'était plus facile dans cette confusion, que de transporter tout débat particulier sur le terrain commun, si bien exploré par les rhéteurs (2). Quel que soit donc le sujet, une harangue politique, une accusation contre un homme d'État, une querelle même avec un particulier, une apologie, peu importe ; on rentre dans une série invariable d'amplifications sur la religion et la patrie, le bien public et la sûreté des particuliers, les ancêtres et la postérité. En presque tout discours, on voit revenir tous ces développements obligés (3).

Mais en outre, avec les habitudes de la vie commune et

(1) On demandait à un orateur de Byzance, quelle était la loi de son pays : Ce que je veux, répondit-il. — (2) On croirait même quelquefois que l'orateur athénien, accoutumé à voir ses éloquentes paroles et les belles ardeurs du peuple n'aboutir qu'à un magnifique mais stérile décret, ne songe plus à proposer telle mesure que pour avoir l'honneur d'un beau rôle, et qu'il débite son brillant lieu commun, sans se soucier des moyens d'exécution. — Voyez, par exemple, la péroraison de la 3^e Philippique. — (3) Voyez Lycurgue dans son accusation contre Léocrate ; ce dernier, effrayé du désastre de Chéronée, s'était réfugié à Rhodes avec sa famille : c'était une lâcheté ; l'accusateur en fait un attentat contre les lois, contre la patrie, contre les dieux, et, en confondant le ciel avec la terre, donne ainsi le champ libre à tous ses lieux communs.

tout extérieure qu'on menait à Athènes, comment toutes les productions des arts, comment surtout l'éloquence (de tous les arts le plus mêlé à la vie ordinaire), comment l'éloquence n'aurait-elle pas contracté ce caractère de lieu commun, qui domine partout dans les œuvres antiques? C'est dans la méditation solitaire en effet que la pensée devient originale et profonde, qu'elle prend une physionomie propre, un tour qui n'est qu'à elle. Mais à Athènes, point de vie d'intérieur : on passe tout le jour en plein air, sur la place. Dans ce contact continu, les citoyens finissent par devenir semblables les uns aux autres ; ils prennent au soleil de l'agora une couleur uniforme. Chez tous, mêmes habitudes, mêmes goûts, mêmes passions. Voyez les comédies, c'est toujours la même histoire et les mêmes types, les mêmes masques, les mêmes lieux communs de caractère. A force d'habiter ainsi hors de lui-même, sans cesse répandu aux conversations de la place publique, l'Athénien devait y perdre quelque chose de l'originalité de son esprit : il n'avait plus rien en propre ; mais il vivait, pour ainsi dire, sur un fonds banal d'idées communes, et comme aux dépens du trésor public. Si les esprits supérieurs y perdaient quelque chose, les médiocres, c'est-à-dire les plus nombreux, gagnaient à ce nivellement.

Nous en faisons tous les jours l'expérience. Dans nos réunions, en effet, que de lieux communs de conversation, que de formes convenues à l'usage de la médiocrité, et même à l'usage de tout le monde? On rencontre sur chaque sujet tant de phrases toutes faites, qu'un sot avec leur secours parle assez bien, et ressemble même pour quelques minutes à un homme d'esprit. Cette discipline de bon ton ôte sans doute à la causerie de son originalité, mais elle rend aux gens médiocres le commerce d'esprit plus facile (1).

(1) Cicéron, dans les causeries du grand monde à Rome, avait songé à une

Il s'est trouvé qu'on pouvait faire à Athènes pour l'éloquence ce qu'on a fait chez nous pour la conversation ; et c'était d'autant plus heureux, qu'à Athènes tout citoyen était obligé de savoir parler à la tribune, plus encore qu'en France tout homme de bonne compagnie n'est tenu de savoir causer. Il suffisait souvent de ramasser sur la place, ou dans le gymnase quelques pensées générales sur la justice ou sur la loi, sur la patrie et sur la gloire, puis quelques subtilités d'éristique, quelques artifices consacrés par le succès, enfin des phrases harmonieuses et applaudies. Voilà ce que firent les premiers Rhéteurs : et Aristote se contenta presque d'abord de ranger ces faciles moyens, recueillis par l'expérience, dans un ordre plus méthodique. — Si quelques délicats, au reste, s'étonnent qu'on pût composer à si peu de frais son répertoire d'orateur, ils ne connaissent pas la nature de l'éloquence populaire. Pour remuer des peuples entiers, il ne faut qu'une ou deux idées simples et puissantes, développées sans cesse avec abondance et passion. Avec quelques lieux communs déclamatoires, Rousseau a été le plus puissant tribun de la révolution.

Mais, dira-t-on, à quoi bon ordonner des procédés si vulgaires, et les réduire en une pédantesque mais stérile théorie ? Chacun ne les trouvera-t-il pas ? Et au lieu de s'accoutumer à chercher sur tout sujet dans les Manuels une

Rhétorique de la Conversation, et en avait signalé les principaux lieux, les *affaires domestiques*, la *politique*, les *sciences* et les *arts*. Voilà, dit-il, où il faut ramener toute causerie qui s'égaré. C'est le programme de nos salons. Seulement il ajoute : « Il faut encore faire attention quand la conversation peut cesser de plaire et savoir la finir à propos (de Off., I, 37). » — Du reste, à Rome plus encore qu'à Athènes, grâce à la gravité romaine, tout tourne au lieu commun oratoire. Cicéron s'avise aussi quelque part de dresser une Rhétorique de condoléance, et d'y réunir quelques lieux communs de consolation pour toutes espèces d'infortunes, des raisons et des exemples, pour aider à supporter la pauvreté, le mépris des hommes, les déceptions de l'ambition, la perte de ses enfants (Tuscul., III, 23), etc — On persuadera d'abord à l'affligé que son mal n'est rien ou presque rien ; il faudra disserter ensuite sur la commune condition des hommes, enfin prouver qu'il y a folie à se consumer en de stériles regrets (Id., III, 32).

série de pensées générales, ordinaires, éloignées, ne vaudrait-il pas mieux que l'orateur tâchât de découvrir, dans l'étude même de la question particulière, des pensées justes et précises, et les raisons propres qui en naissent naturellement? — On parle ici de ces esprits nets et pénétrants, assez méthodiques par eux-mêmes pour se passer de méthode, et qui ont la force de fixer la pensée fugitive, pour en considérer le fond, et de ramener à un point une longue chaîne d'idées. Mais la plupart des hommes ont la vue courte : ils ne savent souvent sous quel aspect on doit envisager d'abord une chose, pour en commencer l'analyse régulière; leur vague esprit flotte sur l'ensemble, sans rien voir assez distinctement. Cela est encore vrai pour nous, chez qui l'art de penser n'est pas nouveau, et après que tant de productions de nos vieilles littératures nous ont accoutumés à la méthode, et nous ont fait un besoin de la régularité. Qu'était-ce donc à Athènes, alors que la jeune et libre pensée, revenant à peine de son premier essor, commençait seulement à se replier sur elle-même, pour s'étudier et se régler? L'ordre réfléchi n'est d'ordinaire que le fruit tardif de la maturité des peuples.

Pour s'en faire une idée, qu'on prenne un ouvrage quelconque de l'antiquité : jamais dans les plus anciens, on ne trouvera les combinaisons d'un plan médité; l'ordre, quand il s'y rencontre, n'y semble guère que l'inspiration d'un naïf instinct, ou même le résultat d'un hasard heureux. Et jusque dans les dernières productions d'une époque de maturité, dans les Traités d'Aristote ou de Cicéron, vous verrez bien une affectation pédantesque de régularité, un grand luxe de divisions et de subdivisions; mais cet appareil de méthode, tout en témoignant d'un vif besoin de discipline, ne cache pas sous ses classifications factices la confusion réelle des idées. Donc, au milieu de cette anarchie de la pensée, on était heureux de trouver ces cadres

complets de discours où était marquée la place de chaque idée. Faut-il s'étonner, après cela, qu'on ait abusé de ces moules commodes pour toute espèce de composition ? qu'une foule d'esprits ingénieux se soient appliqués à les perfectionner ? enfin qu'Aristote lui-même y ait apporté sa forte analyse ? Aristote, comme ses devanciers, se conforma aux besoins du temps ; il était Grec, et il écrivait pour des Grecs, et non pour nous ; il a pris l'éloquence telle que l'avaient faite le génie national, les institutions, les mœurs politiques et civiles du peuple athénien, et il accommoda son premier Traité aux exigences mêmes des choses ; aussi, comme nous l'avons dit, c'est au sein de la vieille Athènes, qu'on doit replacer ces anciens Manuels oratoires, pour en comprendre la valeur réelle et l'efficacité possible. Toute l'histoire contemporaine en est l'indispensable commentaire.

CHAPITRE IX.

LA GRANDE RHÉTORIQUE D'ARISTOTE EN TROIS LIVRES.

Aristote applique l'analyse à l'œuvre de l'orateur, comme à toutes les autres parties des connaissances humaines.—Haute métaphysique de l'Eloquence, fondée sur la nature même de l'esprit humain. — Aristote affecte d'abord de réduire l'Eloquence à la Preuve.— Mais il reconnaît bientôt qu'elle ne doit pas se borner à convaincre les hommes, mais qu'elle est aussi l'art de les charmer et de les émouvoir.

Le véritable art se réduit à bien savoir ce qu'il faut persuader, et à bien connaître les passions des hommes et la manière de les émouvoir, pour arriver à la persuasion.

Fénelon, Dial. sur l'éloq., I.

Avant d'écrire son grand Traité de Rhétorique, qui fut le dernier, et peut-être le plus parfait de tous ses ouvrages (1), Aristote avait successivement essayé son analyse, non-seulement à toutes les parties de la nature, mais encore à toutes les œuvres de l'esprit humain, s'appliquant à saisir dans la confusion et les combinaisons infinies des idées, les lois immuables de la pensée, et sa marche la plus ordinaire. C'est dans l'expression des idées, incarnées pour ainsi dire dans la parole, qu'il cherchait à surprendre les secrets de l'esprit. Il étudiait une à une les

(1) Voyez la curieuse dissertation de Denys d'Halicarnasse, sur la date probable de la Rhétorique d'Aristote. Le critique y établit, par des citations empruntées à cet ouvrage, que non-seulement il est postérieur à tous les traités de l'Organon, mais encore à tous les discours politiques de Démosthènes, y compris le pro Corona, désigné par ces mots, ἡ περὶ Δημοσθένους διαγῆ, καὶ τῶν ἀποκτεινάντων Νικάνορα (Rhét., II, 23). Or on sait que cette querelle entre Eschine et Démosthène ne fut vidée que huit ans après la bataille de Chéronée.

formes du langage (*σχήματα*), pour découvrir par quels termes on arrive le plus souvent à la vérité; dans quelles conditions de langage, au contraire, l'idée se fausse ou devient inintelligible; en un mot, quelle est la marche d'une pensée légitime. C'est ainsi que, par la force de l'abstraction, il était parvenu d'abord à ramener à un petit nombre de formes générales les opérations si complexes du raisonnement, et à faire, dans l'Organon, de la dialectique une science abstraite, une sorte d'algèbre exacte et rigoureuse, propre à s'appliquer à tous les ordres de connaissances, et à calculer, au moyen de certaines formules générales, les rapports de toutes les idées.

Fier d'avoir inventé cet admirable système de sa logique, le philosophe eut la prétention de l'imposer à toutes les œuvres de l'esprit. Il voulut tout analyser, jusqu'aux inspirations les plus capricieuses de l'imagination, jusqu'aux sentiments les plus délicats du cœur. C'est ainsi qu'il avait osé, en démembrant pièce à pièce les œuvres des poètes, disséquer la poésie elle-même. Il en décrit avec exactitude, dans sa *Poétique*, les caractères et les procédés extérieurs, et comme les principaux organes; il croit tout tenir, mais l'âme, pour ainsi parler, lui échappe le plus souvent (1). Sans doute l'imagination et le raisonnement ont des lois communes, mais l'imagination a de plus ses insaisissables fantaisies; c'est pourquoi une même méthode ne saurait également convenir aux sciences et aux arts. Si les arts en effet se prêtent par un côté aux procédés scientifiques de l'analyse, ils s'y dérobent par leur partie la plus intime, et, pour ainsi dire, la plus vitale. On ne pose pas en équation les élans du génie, comme les termes du raisonnement,

(1) On dirait d'un physicien, qui prétendrait expliquer les fonctions du corps humain par les lois ordinaires de la matière : comme si cette force mystérieuse, qui s'appelle la vie, n'en changeait pas, en s'y ajoutant, presque tous les rapports, et n'échappait pas par sa nature étrange à toute physique et à toute chimie.

et l'on n'étudie pas un poème comme une machine. Vous avez tout analysé, tout disséqué, tout décrit, tout compris, tout — hors la vie.

On en peut dire presque autant de l'éloquence que de la poésie. Comme l'éloquence toutefois s'adresse à la fois, pour persuader, à toutes les facultés de l'âme, et parfois à la raison, plus encore qu'à l'imagination et au cœur, elle a, pour ainsi dire par là, son côté exact et scientifique. On peut au moins mettre en formules les procédés de la démonstration. Aristote a montré, dans cette application de sa logique à l'art oratoire, une admirable sagacité. Mais il me semble que sa méthode oratoire est devenue désormais trop savante pour avoir pu être fort utile; il y veut trop élever l'éloquence au niveau de la philosophie; il la retire, pour en faire une science exacte, du champ de l'action (si l'on peut parler ainsi), dans un monde d'abstractions qui n'est pas fait pour elle; car les arts vivent de pratique comme les sciences de spéculation. Aussi je doute que ce beau traité, avec sa haute prétention scientifique et sa métaphysique de l'art, ait pu réellement servir autrefois à l'artiste, autant que ces cahiers de bonnes expressions ou de bonnes subtilités, ou encore ces morceaux traités d'avance, que l'on recueillait dans les écoles pour l'argumentation et l'amplification oratoire. La critique d'Aristote, si ingénieuse pour pénétrer dans les secrets de l'art, et si exacte pour en indiquer les procédés généraux, ne saurait guère suppléer à l'inspiration. C'est la plus profonde sans doute et la plus complète théorie, que l'on ait jamais faite de l'art oratoire, mais ce n'est plus un manuel. Le grand orateur y trouvera une discipline féconde pour fixer et régler ses longues études préparatoires; mais le praticien ne sera plus dispensé ni de travail, ni d'invention. « La Rhétorique, dit Aristote lui-même, c'est non pas l'art, mais le *talent* (δύναμις) de découvrir sur quelque sujet

» que ce soit tous les moyens de se faire croire (1). »

Cependant ce fut l'illusion de la Renaissance de s'imaginer que cette Rhétorique d'Aristote pouvait créer l'éloquence. Dans l'ardeur d'imiter les chefs-d'œuvre de l'antiquité, les belles harangues, comme les tragédies, on étudiait les grands traités ; on croyait que le génie pouvait s'inspirer de ces règles, et qu'une activité industrielle retrouverait dans une abstraite théorie les secrets des beautés de la haute éloquence. Espoir bien chimérique sans doute, mais pourtant fort naturel ; car jamais personne n'a mieux vu et mieux décrit qu'Aristote toutes ces lois, même les plus mystérieuses de l'âme, sur lesquelles se fonde l'art de persuader les hommes. Et l'on peut dire que cette Rhétorique, impuissante sans doute, comme cahier d'improvisation, n'en est pas moins, comme théorie de l'éloquence, le traité le plus vrai et le plus utile qu'on puisse consulter encore aujourd'hui, parce que toutes ses règles sont établies sur la connaissance la plus exacte de la nature humaine. C'est la philosophie même de l'éloquence (2).

« Personne n'ignore, dit Pascal (cet autre philosophe » qui appliqua la méthode géométrique à l'art de persuader), personne n'ignore qu'il y a deux entrées par où les » opinions s'insinuent dans l'âme, qui sont ses deux principales puissances, l'entendement et la volonté. La plus » naturelle est celle de l'entendement, car on ne devrait » jamais consentir qu'aux vérités démontrées. Mais la plus » ordinaire, *quoique contre nature*, est celle de la volonté ; » car tout ce qu'il y a d'hommes sont toujours emportés à

(1) Rhét., I, 2. — (2) Personne n'a mieux fait sentir le mérite de la Rhétorique d'Aristote que M. Havet, dans son excellente thèse sur cet ouvrage. Autrefois élève, à l'École normale, de ce jeune professeur, j'ai été heureux de le prendre souvent pour guide dans mon travail, et je ne saurais assez recommander son livre, où ses anciens élèves ont retrouvé cette critique libre, discrète et solide de ses leçons, qu'ils n'oublieront jamais.

« croire, non par la preuve, mais par l'agrément (1). » — Aristote, comme Pascal, au début de son *Traité*, songe à renfermer l'orateur dans le raisonnement et dans la preuve, et à réduire presque l'éloquence à l'argumentation. Le disciple de Platon voulait ainsi protester contre cet art immoral des sophistes, qui enseignaient dans leurs écoles à tromper les hommes en éblouissant leurs yeux et en troublant leurs cœurs, et contre les triomphes scandaleux de certains orateurs, qui, au lieu d'éclairer le juge, ne songeaient qu'à flatter sa passion, à le séduire par la parole, à l'entraîner par un drame plein de larmes et de cris. On sait en effet combien les orateurs à Athènes avaient abusé des passions de cette multitude aveugle et avide d'émotions qui remplissait les tribunaux ; on sait qu'Hypérides, par exemple, désespérant de sauver autrement Phryné, accusée d'avoir profané les mystères, avait déchiré la robe de la courtisane, et exposé sa beauté aux regards éblouis des juges, qui proclamèrent avec acclamation son innocence (2). Ces écarts étaient allés si loin, que tout le monde réclamait une loi contre un pareil abus, et que, lorsqu'un orateur prenait la parole dans l'Aréopage, le héraut proclamait la défense de sortir du sujet et d'émouvoir les courages (3). On comprend par là qu'Aristote (outre sa prédilection naturelle de logicien pour les moyens du raisonnement), ait songé d'abord à exclure de l'éloquence les moyens pathétiques dont on avait tant abusé, et borné la Rhétorique à n'être plus qu'une sorte de dialectique populaire, argumentant sur des vraisemblances et des opinions, comme la Dialectique sur des vérités et des principes. Cependant sa sévérité de moraliste l'entraîna trop loin. Puisque l'homme est double en effet, pourquoi l'éloquence ne

(1) *Pensées*, Art de persuader. — (2) *Athénée*, liv. XIII, p. 590. — (3) *Arist.*, *Rhét.* I, 1. — *Quintil.*, VI, 1.

serait-elle pas double aussi? pourquoi ne s'adresserait-elle qu'à la raison pour la convaincre, au lieu de s'emparer de l'âme tout entière? Persuader, n'est-ce pas parler à la fois à toutes les facultés de l'homme? — Non, il ne suffit pas le plus souvent d'éclairer les esprits et de montrer aux hommes la vérité pour qu'ils l'aiment, et surtout pour qu'ils la suivent; il faut les charmer, il faut émouvoir leurs cœurs; il faut, si l'on veut leur communiquer l'impulsion nécessaire aux grandes actions, remuer à la fois toutes les puissances de l'âme, et savoir même à propos faire appel à ces passions tumultueuses qui ont sur la volonté plus d'empire que la raison.

Flectere si nequeo Superos, Acheronta movebo.

Il ne faut pas oublier en effet que le dialecticien parle seulement pour *démontrer*, mais l'orateur pour *agir*. Aussi, une fois quitte envers la morale et sa conscience de philosophe, Aristote revient-il bientôt à prendre les hommes comme ils sont, et à rendre à l'éloquence tous ses moyens: après avoir d'abord interdit à l'orateur l'art de plaire et de parler aux passions, il sent bien après tout que la raison seule ne convient qu'aux raisonnables, et finit par indiquer dans le plus grand détail toutes les séductions de la parole et les faiblesses du cœur.

Ne prétend-il pas, de même, au début de son ouvrage, que l'orateur ne doit jamais se proposer d'autre but que de faire triompher la justice et la vérité? qu'il ne faut jamais défendre une mauvaise cause (1)? et que, si la Rhétorique enseigne quelques artifices propres à soutenir le mensonge, ce n'est que pour apprendre à l'orateur à éviter les pièges qu'un adroit adversaire pourrait semer autour de lui? Là-

(1) Rhét., I, 1.

dessus, on a fait souvent un éloge très-édifiant de l'intention morale qui avait inspiré cette Rhétorique : comme si ce traité n'avait pas aussi ses expédients de mauvaise foi, et ne s'accommodait pas aux mauvaises causes comme aux bonnes. Qu'on lise jusqu'au bout, et l'on verra l'auteur expliquer avec une sorte d'indifférence scientifique mille manœuvres frauduleuses, pour représenter l'adversaire sous de noires couleurs, pour infirmer au gré de notre intérêt l'inviolable autorité des lois, pour attaquer la vérité des témoignages et la sainteté du serment. Malgré son étalage de prudence philosophique, Aristote sait bien qu'après tout cet art divin de l'éloquence, sans cesse mêlé aux passions des hommes, a toujours eu pour loi suprême le succès de la cause (1) ; que sans doute la bonne cause est plus facile à plaider que la mauvaise, et que l'orateur aimera mieux trouver dans son sujet des convictions réelles, des mouvements vrais, généreux, et sans arrière-pensée ; mais qu'il saura bien s'en passer au besoin ; qu'il faut prendre les hommes comme ils sont, et sa cause comme on la trouve, avec ses imperfections, non pour les avouer, mais pour les dissimuler sous les divins prestiges de l'art. Pourquoi Aristote y aurait-il regardé de plus près que Démosthène et Cicéron (2), ces citoyens si honnêtes, ces patriotes si dévoués ? Scrupules de modernes que tout cela ; je me trompe, scrupules de Fénelon seulement. Demandez tout bas à la plupart de nos orateurs modernes, si la religion de la vérité a toujours seule inspiré leur éloquence.

(1) *Omnis honesta ratio expediendæ salutis* (pro Milone, 4). — (2) *Judicis est semper in causis verum sequi ; patroni, non nunquam verisimile, etiamsi minus sit verum, defendere* (de Offic., II, 14).

CHAPITRE X.

DE LA PREUVE OU DE LA DIALECTIQUE ORATOIRE.

Théorie du raisonnement oratoire. — Différence essentielle entre l'argumentation dialectique et l'argumentation oratoire. — L'Enthymème remplace le Syllogisme, et l'Exemple remplace l'Induction. — Comparaison. — Apologue.

Tout l'art de la Rhétorique est dans la preuve, le reste n'est qu'accessoire.

Arist., Rhét., I, 1.

Après avoir établi que la *Preuve*, si elle n'est pas toute l'éloquence, doit être le fond de la persuasion et la substance du discours, Aristote consacre à cette partie si importante de l'art jusqu'alors négligée par les rhéteurs, la plus grande place dans son traité. — Dans la preuve, il distingue deux choses, le fond et la forme; les idées mêmes, qui peuvent faire la matière du raisonnement — et les cadres d'argumentation, dans lesquels l'orateur peut présenter ces idées; ou enfin, en d'autres termes, une *Éthique oratoire*, c'est-à-dire la science politique et morale, où l'orateur puisera les principes et les opinions à développer dans sa démonstration — et une *Dialectique oratoire*, c'est-à-dire l'instrument même dont il se servira pour mettre en œuvre ces matériaux du discours.

Et commençant par analyser les procédés réguliers de cette dialectique, propre à l'orateur, il la rattache avec une merveilleuse sagacité à cette science générale du raisonnement, qu'il avait déjà si profondément étudié dans ses lois absolues, et qu'il tire ici de ses formules abstraites, pour l'appliquer aux vivantes questions traitées par l'élo-

quence. Il est curieux de voir ainsi les règles de sa logique sortir de leurs abstractions, pour descendre aux choses, et s'engager dans l'action; la dialectique dépouille sa roideur algébrique, pour prendre une allure populaire, et la démonstration philosophique se transforme en démonstration oratoire.

Que le dialecticien, qui ne veut que prouver, présente son argumentation sous la forme la plus exacte et la plus rigoureuse, la nudité même de sa parole ne montre que mieux la régularité de sa marche. Mais l'orateur, qui doit aussi chercher à plaire, et qui du reste ne s'appuie pas toujours sur des principes aussi solides, doit revêtir sa démonstration de toutes les grâces et de toutes les séductions du langage. — Il y a d'ailleurs peu de problèmes de la vie, qui puissent se résoudre avec la même rigueur qu'une question de géométrie ou de philosophie spéculative, où il suffit de partir d'un *principe* avéré, pour arriver, par une *déduction* légitime, à une *conclusion* incontestable. La volonté de l'homme est l'inconséquence même; et la plupart des questions politiques ou judiciaires, débattues dans les assemblées, n'ont rien de positif, rien d'absolu; le vrai s'y mêle avec le faux d'une telle manière, que souvent l'on ne peut que s'abandonner à son instinct ou aux conjectures; il faut deviner et choisir ce qui paraît le plus vraisemblable, à l'aide de suppositions, qui n'ont aucun rapport avec la marche infallible du calcul. Aussi l'éloquence et la dialectique ont-elles chacune des procédés, analogues sans doute, mais pourtant divers d'argumentation.

En dialectique, on raisonne de deux manières: ou bien l'on procède par voie de synthèse, en rapprochant les faits particuliers pour en tirer une conclusion générale (1), c'est ce qu'on appelle *Induction* (*ἐπαγωγή*); — ou bien l'on em-

(1) Δείκνυντες τὸ καθόλου διὰ τοῦ ὀπίλου εἶναι τὸ καθ' ἕκαστον. *Analyt. post.*, I, 1.

plie l'analyse, en dégagant d'un principe général tous les jugements particuliers qu'il renferme, c'est ce qu'on nomme *Déduction* ou *Syllogisme* (συλλογισμός) (1).

A ces deux formes principales de démonstration dialectique correspondent deux formes semblables de démonstration oratoire ; à l'*induction*, l'*Exemple* (παράδειγμα) ; au *syllogisme*, l'*Enthymème* (ἐνθύμημα).

L'*Enthymème* est le syllogisme oratoire. Cet argument diffère du syllogisme proprement dit, — 1^o parce qu'au lieu de s'appuyer sur des principes nécessaires et incontestables pour en déduire une conséquence, il ne repose le plus souvent que sur des *vraisemblances* (εἰκότα), des *indices*, ou *certaines* (τεκμήρια), ou seulement *probables* (σημιεῖα), (car dans les actions humaines, qui sont l'objet ordinaire des débats oratoires, avec les caprices de l'activité libre, il n'y a plus d'enchaînement nécessaire de l'effet à sa cause, de déduction sûre de l'antécédent à son conséquent) ; — 2^o parce qu'il est incomplet dans son expression et supprime l'une des prémisses, soit le principe, quand il est évident, soit le moyen terme, quand il est facile de saisir sans intermédiaire la légitimité de la conclusion (2). Cette forme incomplète et dégagée des longueurs et des aspérités du syllogisme en règle est non-seulement plus élégante, mais plus commode encore pour une argumentation plus spécieuse que solide ; on comprend qu'en brisant ainsi l'enchaînement des idées, et en supprimant quelque intermédiaire, il est souvent facile de faire illusion sur une déduction irrégulière, et de tirer du principe une conséquence trompeuse, avant qu'on n'ait eu le temps de s'apercevoir de la fraude. — Quelquefois l'orateur produira son enthymème avec la grave allure de la *sentence* ;

(1) Ἔστι δὴ συλλογισμὸς λόγος, ἐν ᾧ, τινῶν τινῶν, ἕτερόν τι τῶν κειμένων ἐξ ἀνάγκης συμβαίνει διὰ τῶν κειμένων. Top., I, 1. — (2) Ἐνθύμημα συλλογισμὸς ἀτελής. Analyt. prior., II, 29.

tantôt il en convertira la conclusion en une *maxime* générale (mais, pour prendre ce ton, il faut avoir une grande autorité sur son auditoire); tantôt enfin il se bornera à traduire sa pensée en quelque *proverbe populaire* (1).

L'*Exemple* est l'induction oratoire (*ἐπαγωγή ῥητορικὴ*), induction incomplète aussi et hasardée. Au lieu de s'appuyer, comme dans l'induction dialectique, sur l'observation de tous les faits de même nature, dans l'*Exemple* on se borne à rapprocher deux faits qui ont quelque chose de semblable, et tout ce que l'on a affirmé de l'un, on se hâte de le conclure de l'autre. C'est un des moyens les plus puissants pour fixer les opinions dans les délibérations, parce que l'avenir ressemble le plus souvent au passé (2); mais il est peu sûr; quand même en effet le rapprochement serait exact, les hommes dans les mêmes circonstances se conduiraient-ils toujours de même? N'importe; cet argument, le plus souvent si téméraire, n'en fait pas moins une grande impression sur la foule toujours prête à prendre des comparaisons pour des raisons. Tantôt donc on invoque le souvenir de quelque événement semblable, ancien ou récent; tantôt on imagine soi-même une *comparaison* (*παραβολή*), ou une *fable* (*λόγοι Δισώπειοι*), qui sont des exemples d'autant plus commodes, que l'orateur en dispose toutes les circonstances à son gré.

C'est ainsi que l'argumentation dialectique se métamorphose, pour se prêter aux conditions ordinaires des débats oratoires, échangeant ses principes pour des probabilités, et ses formes régulières et sûres pour suivre une marche plus hasardeuse, mais plus séduisante et mieux accommodée à la portée du vulgaire.

(1) Rhét., II, 21. — (2) Ὅμοια γὰρ ὡς ἐπὶ τὸ πολὺ τὰ μέλλοντα τοῖς γεγονόσι. Rhét., II, 21.

CHAPITRE XI.

LIEUX GÉNÉRAUX DE LA PREUVE OU Εἶδος.

Aristote entreprend de composer pour l'orateur un traité à la fois sommaire et complet des sciences morales et politiques, nécessaires en tout débat. — Idées morales communes aux trois genres. — Lieux propres au genre *politique*, à l'*épidictique*, au *judiciaire*. — De l'utilité de ces études morales pour les orateurs anciens. — Du développement des généralités dans les discours antiques. — C'est cette méthode de remonter aux principes et de ramener tout débat particulier à une question générale, qui en fait la grandeur et l'intérêt durable. — C'est encore aujourd'hui le secret de la grande éloquence. — Cette manière peut-elle se réduire en art? — Jusqu'à quel point les anciens procédés d'amplification oratoire sont-ils encore applicables dans les conditions de l'éloquence moderne. — Éloquence de la tribune. — Éloquence du barreau. — Éloquence de la chaire.

Il faut qu'un homme qui veut régner sur les esprits par la parole approfondisse les grands principes de la morale; car toutes les disputes des hommes ne roulent que sur le juste et l'injuste, sur le vrai et le faux, l'utile et le nuisible; et l'éloquence est la médiatrice des hommes, qui termine toutes ces disputes. L'homme éloquent doit pousser toutes ces idées au delà de l'attente de ceux qui l'écoutent, sortir des limites de leur jugement, les maîtriser par ses lumières, dans le même temps qu'il les domine par la force de son imagination et par la véhémence de ses sentiments.

Fauconberg, Pensées.

Nous avons vu Aristote tirer du grand traité où il avait analysé les combinaisons générales des idées et le mécanisme régulier du raisonnement, quelques formes d'argumentation propres à l'éloquence, pour en faire une *Dialectique oratoire*. Mais ce n'était point assez; on était accoutumé, comme nous savons, à exiger de la Rhétorique, non-seulement des cadres de discours, mais encore les matériaux mêmes à mettre en œuvre; il fallait donc y ajouter une *Éthique oratoire*. Aristote traite cette partie de l'*Inven-*

tion avec une grandeur étonnante. Il entreprend de donner sous certains chefs (*εἶδη*) un inventaire complet, non-seulement des principes mêmes qui doivent servir de base à l'argumentation oratoire, mais encore de toutes les idées qui peuvent fournir un développement à l'orateur dans chacun des trois genres, dans lesquels il circonscrit le domaine de l'éloquence; analyses profondes sur le juste et l'injuste, l'utile et le nuisible, les vertus et les vices, le bonheur ou le plaisir; considérations élevées sur toutes les matières politiques, sur les lois naturelles et positives, sur les diverses formes de gouvernement; études délicates des plus mystérieux ressorts qui font agir les hommes: on trouve tout réuni dans quelques pages d'une forme aride, mais merveilleusement fécondes; c'est, en un mot, une encyclopédie complète des sciences morales nécessaires à l'orateur.

⊥

Voilà le cadre presque infini de cette Rhétorique nouvelle; ce sera une liste des choses mêmes, des idées, des sentiments, par lesquels l'orateur peut avoir prise sur nous. Une telle entreprise nous semble étrange; et, en effet, au xix^e siècle, cette science universelle des choses de la vie est devenue trop vaste et trop compliquée pour pouvoir rentrer, même d'une manière sommaire, dans un traité de Rhétorique. Mais, au temps d'Aristote, il était possible encore de réunir dans une topique oratoire toute l'encyclopédie de la pensée. Combien la pensée grecque, en effet, ne nous semble-t-elle pas simple, bornée, facile à embrasser d'un regard (*εὐσύνοπτος*), presque sans divergence ni contradiction, en comparaison de la pensée moderne si diverse et si complexe, vraiment immense, et échappant de toutes parts à l'unité? Là seulement quelques degrés de longitude et de latitude; ici le monde. Aussi pouvait-on songer alors à tracer cette carte générale de la science. Et, en effet, rien de plus commun: pour toutes choses on

se faisait un cadre, on dressait une Topique d'idées ; on en avait pour la poésie ou même pour la conversation, comme pour le discours public. Dans ce cercle restreint des idées habituelles, on pouvait tout prévoir, tout régler ; et pourtant on sent déjà qu'Aristote, malgré qu'il ait borné son inventaire aux choses qui intéressent l'orateur, a dû, pour tout saisir à la fois, élever ses observations à un degré de généralité, où il est difficile de les aller prendre, pour les ramener à la pratique oratoire.

Il commence par chercher au fond de chacun des trois genres, que lui offrait son temps, les caractères essentiels qui les distinguent : et il établit en principe que le grand motif de persuasion qu'on fait valoir, dans les délibérations politiques, c'est ordinairement l'intérêt ; dans les débats des tribunaux, le droit ; dans les panégyriques, le beau. Ainsi le *beau*, le *juste*, l'*utile* sont les trois choses fondamentales, auxquelles doit se rapporter toute argumentation oratoire. — Mais on sent assez que cette distinction des genres n'est point absolue. Dans quelque genre que ce soit en effet, le plus sûr moyen de gagner les hommes, c'est de leur montrer que la chose, qu'on se propose d'obtenir d'eux, a ce triple caractère de l'utile, du juste et de l'honorable : c'est l'*intérêt* d'abord qui les mène, l'*équité* ensuite, enfin cet *enthousiasme* naturel qu'inspire le beau, quand les courages sont émus, et que l'émotion générale de l'assemblée a fait taire un instant l'égoïsme. A ce point de vue, cette triple analyse du bonheur, de la vertu, et de la justice, est un fond d'idées commun aux trois genres.

Aristote cherche donc d'abord à déterminer en quoi les hommes font généralement consister ce *Bonheur*, auquel ils aspirent tous, et qui entraîne toujours invinciblement leur volonté. Comme on devait l'attendre d'un Grec, il considère surtout ici ces avantages de la beauté et de la fortune, qui frappent les yeux, et qui d'ailleurs sont les premiers des

biens dans l'opinion de la multitude , sur laquelle l'orateur doit agir. Ainsi, il place les avantages du corps, la santé, la force, la vitesse, la beauté, au même rang que les biens de l'âme, la vertu, le courage et le talent. Ce qui fait à ses yeux la félicité de la vie, c'est la noblesse du rang, c'est une belle et nombreuse famille ; ce sont d'*utiles* amitiés, ce sont les terres, les maisons, les troupeaux, les nombreux esclaves, ce sont les honneurs, c'est l'autorité, c'est la gloire, etc. (*καλὸς καγαθός*) (1). — Puis il indique à quel caractère on reconnaît, en une chose d'apparence équivoque, si le bien l'emporte sur le mal ; et quel genre de bonheur il faut offrir aux désirs des hommes, selon leur âge et leurs goûts (2). — Plus loin, il analyse pareillement les éléments du *Plaisir*, cette apparence capricieuse du bonheur, qui attire tout aussi infailliblement les hommes et les trompe souvent, sans les corriger jamais (3). — Même finesse dans ses études sur la *Vertu* et le *Vice* ; soit qu'il présente à la fois les espèces correspondantes de l'une et de l'autre, et qu'il en distingue les variétés infinies dans les profondeurs de l'âme ; soit qu'il indique certains caractères infaillibles, qui servent comme de pierre de touche dans les cas douteux, pour discerner une action vraiment vertueuse, de ce qui n'en a que l'apparence. — En tout discours, ces notions fondamentales de morale sont indispensables à l'orateur. Mais chaque genre en outre exige ses connaissances particulières, et sa préparation spéciale ; Aristote dresse donc pour chaque genre à son tour une table particulière des idées principales, qu'il propose à la méditation de l'orateur.

I. **LIBUX PROPRES AU GENRE POLITIQUE.** On sait qu'il avait précédemment composé un grand ouvrage sur les Gouvernements : il y emprunte ici quelques considérations générales pour en faire une sorte de *Politique* de l'orateur.

(1) Rhét., I, 5. — (2) Id., I, 6. — (3) Id., I, 11.

Après avoir distingué sommairement les quatre formes essentielles de Constitution, la *Démocratie*, l'*Oligarchie*, l'*Aristocratie*, la *Monarchie*, il signale le caractère propre de chacune, ses tendances, son but, ses moyens d'y atteindre, ses dangers, etc. — L'orateur public en effet doit toujours se proposer le plus grand intérêt de sa patrie : or cet intérêt varie avec la nature même du gouvernement. Aussi, Aristote veut-il, en vrai disciple de Platon, que l'homme appelé aux affaires ait médité sur les principes mêmes de l'administration publique, sur l'organisation et les coutumes de chaque cité, sur les vicissitudes inhérentes à la nature de chacune d'elles, enfin sur leurs inévitables révolutions, et les moyens d'en retarder la chute (1). — Ailleurs, descendant au détail, il s'arrête sur chacune des questions importantes, qui reviennent le plus souvent dans les débats politiques. *Questions de finances*, *Questions de paix* ou de *guerre*, *Moyens de défense du pays*, *Commerce*, *Approvisionnements*, *Législation* ; il fixe tous les points, sur lesquels l'homme public doit porter son attention (2). On retrouve là, mais avec plus d'ordre et d'élévation, la plupart des observations déjà présentées dans la Rhétorique à Théodecte.

II. LIEUX PROPRES AU GENRE ÉPIDICTIQUE. — On loue dans un homme, ou les dons qu'il a reçus de la fortune (*μακαρισμὸς*), ou ses vertus (*ἔπιτιμος*), ou ses actions (*ἔγκωμιον*). Aristote indique tous les moyens de tourner autour d'un mérite quelconque, pour le montrer sous toutes ses faces, et dresse une liste parallèle des qualités et des défauts de caractère, qu'on peut, à l'aide d'un peu d'exagération oratoire, transformer, selon le besoin de la cause, en grandes vertus ou en vices. Grâce à cet art de nuancer les couleurs, on peut peindre son héros comme on le veut ;

(1) Rhét., I, 8. — (2) Ib., I, 4.

on fait de la circonspection, tantôt de la prudence, tantôt de la lâcheté; on change le téméraire en vaillant ou en fou, l'orgueilleux en héros magnanime ou en arrogant. Car presque toute chose a au moins deux faces; l'art consiste à mettre l'une en lumière, et à laisser l'autre dans l'ombre. L'habile rhéteur n'omet ici aucune de ces ressources d'amplification, propres à agrandir ou à diminuer un homme; il signale même en détail mille artifices pour louer ce qui n'est pas louable, enfin tous les rapprochements, les comparaisons, les oppositions, par lesquels on peut éblouir l'auditoire et surprendre son admiration, ou exciter ses dédains (1).

III. LIEUX PROPRES AU GENRE JUDICIAIRE. — Au lieu de s'égarer, comme on l'a fait si souvent après lui, dans une classification arbitraire et infinie des *états de cause*, Aristote s'élève tout d'abord aux plus hautes considérations sur l'*Injustice* même. — Il la définit *une infraction volontaire* (τὸ βλάπτειν ἐκούτᾳ) à la *Loi naturelle ou écrite*. L'orateur des tribunaux doit donc connaître les Lois politiques ou civiles, écrites, ou consacrées par la coutume. Mais, comme toutes ces lois sont le plus souvent impuissantes pour déterminer et atteindre toutes les fautes, il faut alors qu'il s'adresse à ce sentiment d'équité que la nature a mis en chacun de nous, pour apprécier le délit, d'après les circonstances qui l'ont accompagné, et l'intention présumée du coupable (2). A cette fin, Aristote analyse avec une curieuse science du monde toutes les mauvaises passions, ou les habitudes perverses, ou les calculs d'intérêt, qui poussent l'homme au crime, dans les diverses conditions de la vie; et signale ensuite ceux qui en sont le plus souvent les dupes ou les victimes (3). — Il présente enfin une série de points de vue, sous lesquels on peut envisager l'injustice, pour en

(1) Rhét., I, 9. — (2) Ib., I, 10. — (3) Ib., I, 12.

estimer la gravité ; il en marque lui-même les divers degrés , et termine en indiquant , en bon rhéteur , quelques petites ruses , pour faire paraître tel délit plus grave ou plus léger que tel autre (1). Ce détail est infini ; rien n'échappe à cet esprit si pénétrant. On n'est pas allé plus loin dans la science du cœur.

Oui , me dira-t-on , de ces délicates études sur l'homme , de ces observations sur les choses de la vie , on composerait un beau livre de morale. Mais , dans un traité de Rhétorique , ces subtiles analyses sont-elles à leur place ? En quoi peuvent-elles servir à l'orateur ? Le bon sens et l'habitude de manier les hommes et les choses n'indiqueront-ils pas à l'orateur toutes les ressources de sa cause , plus sûrement que toutes ces savantes catégories ?

Sans prétendre que le praticien dût consulter en toute occasion les chapitres de ce livre , comme il faisait les **Manuels ordinaires** , avouons cependant que ces analyses , considérées seulement comme études préparatoires , ouvriraient dans tous les sens de larges points de vue à l'orateur , et lui offriraient dans un cadre régulier les principaux chefs auxquels il devait rapporter ses observations personnelles. — Mais d'ailleurs , pour juger du vrai mérite et de l'utilité de ces études morales , souvenons-nous toujours que nous sommes à Athènes , où l'on n'a guère ni le temps , ni le goût d'étudier l'intérieur de l'homme , et le fond de ses actions. La science de soi même ni des autres n'y était pas aussi commune que chez nous , derniers enfants d'une vieille civilisation. Le génie rêveur et recueilli des peuples du Nord , les habitudes de la vie domestique , l'influence de la femme admise dans la société , où elle observe d'autant plus , qu'elle agit moins , l'esprit de la religion chrétienne , qui sans cesse invite l'homme à s'observer soi-

(1) Rhét., I, 14.

même, la confession et ses scrupules, les subtilités des caustistes, que sais-je? le goût même des romans : tout a contribué à rendre vulgaires chez nous ces analyses des actions des hommes et de leurs intentions les plus secrètes. Mais à Athènes, on ne savait point ainsi disséquer l'esprit et le cœur : cet art était nouveau.

De plus, tant de grandes vues sur le gouvernement, la loi, la justice, l'équité, la vertu, le bonheur, le plaisir; tant de fines études de l'homme; toutes ces idées générales réunies par Aristote pour en former un répertoire d'invention, outre qu'elles devaient singulièrement agrandir l'esprit de celui qui avait su s'approprier un si riche fonds de connaissances, pouvaient encore trouver souvent dans les discours antiques une application immédiate. Rien n'était plus facile en effet, à la tribune grecque ou romaine, que de transformer, comme nous l'avons déjà dit, toute question particulière (*ὑπόθεσις*) en une question générale (*ἑρώσις*), et de remonter en tout débat aux principes, et par conséquent aux lieux communs de la morale politique et sociale. On en avait même fait une règle de l'art oratoire; et c'était aux yeux de Cicéron le secret le plus merveilleux de l'éloquence (1).

N'est-ce pas en effet le propre des grands esprits, quand ils s'emparent d'une question quelconque, que de la porter soudain à une hauteur, d'où l'on aperçoit mille rapports, qui avaient échappé d'abord aux yeux, et de l'éclairer ainsi d'une lumière supérieure? D'autres se traînaient sur des particularités banales; mais pour eux, on sent jusque dans le moindre détail, que, du haut d'un principe, ils dominent l'ensemble de leur sujet, et que chacune de leurs paroles est

(1) Orator 30 et seq. — Ornatissimæ sunt igitur orationes eæ, quæ latissimè vagantur, et à *privata* et *singulari* controversia se ad *universi generis* vim explicandam conferunt, ut ii qui audiunt, natura et genere et universa re cognita, de singulis reis et criminibus et litibus statuere possint. (De Orat., III, 30.)

grosse de développements : chaque pas qu'ils font ouvre une vaste perspective , chaque idée semble le centre , si l'on peut parler ainsi , d'une sphère de généralités qui l'illuminent , et qui se multiplient à l'infini et se renouvellent sans cesse , à mesure que le centre se déplace en avançant dans les détails du sujet. Tout , pour eux , s'agrandit à la fois et se groupe. — Et n'est-ce pas là ce qui fait encore aujourd'hui la supériorité de nos plus grands orateurs ? Seulement nous , modernes , nous aimons à voir tout débat particulier éclairé de cette sorte de lumière diffuse , sans remonter pour cela aux foyers d'où elle émane ; nous voulons nous trouver au centre de ces généralités , mais sans qu'on les circoncrive autour de nous dans des cercles déterminés : tandis qu'il semble que dans l'antiquité , au contraire , on se plut davantage à voir et à toucher de près ces généralités , dans lesquelles l'orateur remplaçait le débat , pour l'élever et l'agrandir. Aussi , chez nous , faut-il une vraie étendue et une élévation naturelle d'esprit , pour traiter de cette grande façon un sujet oratoire ; tandis que chez les anciens , on imagina d'en faire un procédé d'art à l'usage de tout le monde. Ce qui est impossible aujourd'hui dans le monde infini et complexe de la pensée moderne , était praticable alors : on put songer en Grèce à dresser une table complète des généralités oratoires , propres à éclairer toute idée de détail , et à tracer quelques-unes de ces sphères destinées à servir de cadre à toute question particulière. Substituer dans un sujet quelconque le genre à l'espèce , devint une règle d'amplification oratoire.

Cette méthode cependant , curieuse comme étude de la manière des grands esprits , a-t-elle pu , dans l'application , devenir une ressource vraiment efficace pour l'invention ? — Faut-il croire que les grands orateurs , qu'Eschine , que Démosthène , que Cicéron , quand ils relevaient un débat particulier à la hauteur d'une question générale , songeassent à

appliquer une règle de leur Rhétorique, ou qu'ils n'y fussent pas plutôt entraînés par l'instinct même de leur génie et la nature de leur cause? Et d'un autre côté, lorsque des parleurs médiocres, pour imiter les maîtres et agrandir leurs sujets, empruntaient à l'art ses généralités, ces grandes idées transportées artificiellement dans leurs discours, n'y restaient-elles pas toujours ce que nous les y voyons, c'est-à-dire étrangères et stériles, semblables à ces fleurs sans racines, dont les enfants se font un jardin dans le sable, et qui sont flétries au bout de quelques heures? - A cela nul doute : mais pourtant entre le génie créateur, qui fait d'inspiration ce que la critique signalera ensuite comme une féconde méthode, et ces imitateurs serviles, qui essayent d'user du même procédé comme d'une machine, combien n'y a-t-il pas de degrés intermédiaires, où le talent pourra plus ou moins s'aider de l'art, éveiller peut-être et régler certainement son inspiration par la méthode? L'art peut-il être entièrement stérile, quand il est, après tout, fondé sur l'observation exacte de la nature? Non : il y a toujours profit pour les médiocres à regarder faire les maîtres, à se rendre compte de leur manière, et à chercher à les imiter.

N'est-ce pas ainsi, du reste, que Fénelon lui-même comprenait l'art de la grande parole (1)? N'est-ce pas là cette large méthode oratoire, qu'il recommandait surtout aux jeunes prédicateurs, en exigeant d'eux ces préparations générales, où l'on cherche à remonter aux principes des choses, et à saisir l'enchaînement des hautes vérités? Il savait bien que, si toutes les vérités se tiennent, le meilleur moyen de prouver une vérité quelconque, c'est de la porter à cette hauteur, d'où l'on aperçoit mieux le lien commun qui la rattache à la chaîne des vérités générales. Il avait observé d'ailleurs que, dans chaque genre, la variété infinie des

(1) Dial. sur l'Éloq., I.

questions est plus apparente que réelle, et qu'en dégageant toute cause particulière de ses détails, pour la ramener à une proposition générale, on peut réduire à quelques questions principales la plupart des sujets d'abord si divers, et simplifier ainsi, en les agrandissant singulièrement, les préparations particulières. — Mais combien l'improvisation surtout ne devient-elle pas plus facile, quand on rencontre sans cesse des idées méditées d'avance? plus féconde, quand on s'étend sur le genre au lieu de se borner à l'espèce?

C'est pourtant ce grand procédé d'*Amplification oratoire*, que nous sommes habitués à dédaigner plus particulièrement sous le nom de *Lieu commun*. Sans doute ces grandes formes du lieu commun antique semblent bien vides et bien banales, employées par de froids déclamateurs (c'est le sort en effet des meilleures choses de devenir triviales; et le même mérite qui les fait adopter par tout le monde, les fait aussi vieillir plus tôt); mais chez les maîtres, qu'elles sont belles souvent et vraiment fécondes! et combien d'ailleurs ne semblent-elles pas propres au génie antique et aux conditions de l'ancienne éloquence?

N'est-ce pas même à ce caractère de lieu commun, qu'ils présentent presque partout, que tant de discours antiques doivent leur singulière grandeur et leur éclat durable? Si, en effet, l'orateur ancien, en transformant un débat particulier en une question générale, en invoquant les principes mêmes du droit, en faisant intervenir sa patrie et ses dieux mêmes dans ses griefs personnels, forçait déjà tous les citoyens à s'associer à sa querelle: aujourd'hui encore, n'est-ce pas par ces généralités que ces harangues ont conservé pour nous un intérêt éternel? n'est-ce pas par là que, les événements passés, les personnages morts, le discours est demeuré vivant?

On sait, du reste, combien ce moyen d'élargir le champ d'un discours s'offrait naturellement à l'orateur ancien; on

connaît le principe du droit public dans ces cités libres de la Grèce : *Toute violence commise contre un citoyen quelconque est un attentat contre la République* (1). La patrie est donc sans cesse en cause ; quel lieu commun ! Voyez comme Eschine invoque toutes les lois , et remonte à la constitution même du gouvernement démocratique , pour montrer que Timarque a tout violé , tout profané , par l'infamie de ses mœurs. Voyez comme Démosthène , dans la *Midiennne* , étend son injure personnelle , pour associer à ses griefs la cité entière ; comme il transforme le soufflet qu'il a reçu en un attentat contre la patrie , en une profanation de la religion nationale ; comme il excite contre le faste du riche Midias les passions populaires , en irritant , par d'amères réflexions sur l'égalité , l'éternelle jalousie du pauvre ; comme tout d'un coup il interrompt ses récriminations ardentes ou ses piquantes parodies , par un grave développement sur le respect dû aux lois et au serment du juge , sans cesse intéressant l'honneur et la sécurité de tous , à son honneur et à sa sécurité. On comprend combien cette facilité d'élever le débat , de mêler à sa querelle les intérêts de la société tout entière , de se faire ainsi en une cause particulière le champion de la justice même , devait ajouter à la force de l'orateur , à son ardeur , à cette grandeur d'âme momentanée , du haut de laquelle il bravait les dangers , se mettant au-dessus de l'opinion , des hommes , de tout , hors la gloire et la postérité. Combien aussi , à cette hauteur , l'expression ne devenait-elle pas plus facile , l'image plus vive , la parole plus irrésistible ?

Car il ne faut pas croire que cette élévation ôte rien à la vivacité des sentiments et à l'originalité de la pensée. Loin de là ; il semble que c'est dans le *lieu commun* , cet

(1) Nulla vis unquam est in libera civitate, suscepta inter cives, non contra Remp.

écueil des déclamateurs, que se signale au contraire avec le plus d'éclat la grande éloquence. — Qu'est-ce donc en effet que le grand orateur, sinon celui qui sait dire mieux que personne ce que tout le monde sent, parce qu'il voit plus nettement et de plus haut? « L'homme de génie, dit » Vauvenargues, quand il ne fait que penser les pensées » de tout le monde, le fait encore d'une manière si vive et » si parfaite, que ce qu'il a exprimé une fois, conserve » toujours une originalité et un lustre de nouveauté, que » le temps et les imitations vulgaires ne sauraient vieillir. » Sans doute, ajoute-t-il plus loin, il y a des esprits pesants, qui ne reconnaissent plus la profondeur d'une idée, quand l'éloquence l'a rendue populaire; mais la clarté même de l'expression, qu'ils traitent de superficielle et de commune, n'emporte-t-elle pas avec elle la preuve éclatante, que la pensée est grande et vraie? Un maître, en traitant tel lieu commun qui semble également accessible à tous, met tout d'abord sa pensée au-dessus des imitations des plagiaires; tout le monde se flatte d'atteindre à sa hauteur; mais qu'on l'essaye seulement :

Ut sibi quivis

Speret idem, sudet multum frustra que laboret,
Ausus idem; tantum series junctura que pollet!
Tantum de medio sumptis accedit honoris !

Le *lieu commun*, qui fait la grandeur des discours antiques, a donc aussi dû beaucoup contribuer à leur perfection de style. Outre que ces idées générales revenaient assez souvent, pour y contracter certaines formes convenues, que sans cesse l'usage polissait; on comprend d'ailleurs qu'en bien des discours solennels, le fonds étant donné, l'écrivain n'avait plus qu'à songer à la forme. Ce n'était même que par ce travail du style, que le grand orateur pouvait s'approprier ces idées de tout le monde, et s'emparer d'un lieu commun oratoire. Le discours qu'il

avait prononcé la veille, et qu'il retravaillait à loisir dans la retraite, n'était presque pour lui qu'un bloc de marbre, où il sculptait sa statue. Ce travail de la forme est merveilleux dans Démosthène : quand il avait élaboré et porté à la perfection un développement, une période, une comparaison, un membre de phrase, il en usait à plusieurs reprises, et les reproduisait en de nouveaux discours, épurant encore et fortifiant son expression avec une laborieuse délicatesse : et le peuple Athénien de son côté aimait à entendre répéter de nouveau tel beau passage, telle métaphore brillante, comme en un concert, nous invitons souvent le virtuose à recommencer un morceau applaudi (1). C'est là surtout qu'il était vrai de dire : le fonds est à tout le monde, le style, c'est l'homme.

Les Athéniens, comme nous l'avons déjà dit, voulaient trouver jusque dans les improvisations de la place, avec une instruction politique, les jouissances de l'art : citoyens et rhéteurs tout ensemble, artistes et hommes d'affaires. Chez nous, les conditions de l'*Éloquence Politique* ont bien changé : il semble que les affaires s'isolent tous les jours davantage de la poésie et de l'éloquence, en s'éloignant du lieu commun ; et que les intérêts matériels vivent désormais séparés par un divorce complet des intérêts de l'imagination et de l'art.

« Dans nos froids climats, dit M. Villemain, avec nos
» institutions compliquées, nées de la raison et du besoin,
» bien plus que de l'enthousiasme, et presque toujours
» appliquées à des intérêts de commerce et d'industrie,
» nous ne pouvons plus retrouver cette puissance de l'imagination, cette vive sensibilité, cette exigeante délicatesse dans les auditeurs. C'est une autre éloquence qu'il

(1) Quintilien disait : Il y a chez Cicéron plus de naturel, plus de travail chez Démosthène ; rien que de vrai en ce mot profond, qui a longtemps passé pour un paradoxe (Lord Brougham).

» faut à des esprits plus éclairés et plus calmes. » Nous voulons, dans nos débats parlementaires, des faits plutôt que de belles paroles, des raisons et des chiffres, plus que des mouvements oratoires ; aussi la plupart de nos hommes politiques sont-ils des hommes d'affaires plutôt que des orateurs. Avec nos habitudes de discussion, nous rejetons comme de vides déclamations ces développements à la manière antique : quel que soit l'éclat et l'harmonie de la forme, notre esprit impatient ne sait plus s'arrêter complaisamment dans l'amplification d'un lieu commun ; il court au résultat, il a saisi le sens d'une phrase avant la fin, prévenu une intention même ; il faut se presser. Nos assemblées politiques veulent donc être instruites en peu de mots, tandis qu'on pouvait charmer les peuples de la Grèce ou de Rome par la beauté et la musique de la diction.

Ajoutez-y que la plupart des questions qu'on discute dans nos assemblées législatives ou devant nos tribunaux, abîmées le plus souvent dans les détails si laborieux et si complexes du gouvernement ou de la jurisprudence, s'éloignent trop désormais des principes généraux de la politique ou du droit, pour pouvoir y être ramenées aisément (1). — Et puis la liberté régulière, sage et contenue de nos monarchies constitutionnelles fait naître ordinairement plus de tracasseries que de grandes luttes, d'intrigues que de grandes passions, de querelles personnelles que de guerres de doctrine. Il y a rarement place au lieu commun dans ces débats particuliers. Mais relisons les discours de l'Assemblée nationale, et nous y retrouverons quelque chose de

(1) Il faut dans cette assertion faire quelques réserves. Il est chez nous tel homme d'État, qui, quelque question qu'il traite, l'emporte tout d'abord dans les hauteurs des principes. Il nous a montré, avec une singulière grandeur d'esprit et l'autorité doctrinale de sa parole, comment on pouvait dans l'éloquence moderne renouveler le lieu commun antique.

cette manière des anciens orateurs, qui s'élevaient des détails de la question particulière au développement du principe. Grâce en effet à la disposition des esprits, à l'origine littéraire et philosophique de notre Révolution, à l'influence de ces théories sociales dont Rousseau avait été le tribun éloquent, la plupart des questions tendaient à prendre alors un solennel caractère de généralité philosophique : ces hommes, appelés à régénérer la société, rêvaient un code social complet et nouveau, et remuaient sans cesse les questions fondamentales du droit naturel. Tout article de la Constitution était précédé d'une discussion abstraite et dogmatique sur tel ou tel principe de la *Déclaration des Droits de l'homme* ; et l'orateur ne manquait guère d'y remonter au premier état du genre humain. Dans le débat sur le *Veto*, Mirabeau s'appuie sur les principes mêmes de la monarchie constitutionnelle ; il aurait pu consulter Aristote, si le philosophe eut prévu cette forme de gouvernement. — Mais ce fut une époque unique pour cette grande éloquence de la tribune. Maintenant, grâce à la presse et à son immense publicité, ces grandes idées de politique et de morale sociale, qui semblaient d'abord d'effrayantes utopies, quand Sieyès les apportait à la tribune de l'Assemblée nationale, sont bientôt entrées dans la circulation, et devenues des axiomes vulgaires, des *lieux communs*. Chez nous, ce qui est acquis une fois, demeure. Dans l'anarchie des Républiques anciennes, au contraire, avec des constitutions sans consistance, et la petite publicité du théâtre ou du forum, on oubliait vite : tout était toujours neuf ; il fallait toujours recommencer.

Au *Barreau* pareillement, avec la grande complication de nos codes, nos avocats ne peuvent guère s'éloigner des détails de la jurisprudence et des circonstances particulières de leur cause : ils ne remontent pas souvent à la philosophie du droit, ils n'en ont que faire ; *Quantum ó.....*

— D'ailleurs le lieu commun, traité à la façon antique, donne au discours je ne sais quel caractère de solennité, qui ne va guère à nos modestes débats judiciaires. C'était bon pour les procès d'Athènes ou de Rome, où un peuple entier était juge, où l'accusateur et le coupable étaient souvent des premiers de l'État, et où les factions rivales épousaient leurs querelles. Mais chez nous, les tribunaux sont trop étroits, les intérêts trop mesquins, les causes trop obscures, pour que l'orateur puisse prendre la grande allure du lieu commun antique. Il faut avant tout mesurer son ton au sujet, et se garder d'une emphase déclamatoire. Se faire trop grand serait de mauvais goût. — Et je ne parle pas ici de ces avocats, qui, pour les moindres intérêts, ne manquent jamais d'ébranler la société dans ses fondements, et pour une querelle de cabaret feraient reculer le soleil d'horreur. Mais ce fut l'illusion de d'Aguesseau, que de croire, qu'il suffisait d'emprunter à Cicéron la pompe et la solennité ordinaire de son amplification, pour être éloquent comme lui. Otez à Cicéron son théâtre, et bien souvent il ne sera plus qu'un magnifique déclamateur.

Mais s'il est un genre d'éloquence chez les modernes, qui puisse plus que tous les autres prendre la manière antique, c'est l'*Éloquence religieuse*. Comme sur la place d'Athènes ou de Rome, l'orateur sacré s'adresse dans nos temples à un peuple entier, peu éclairé, et le plus souvent superficiel, devant lequel il doit développer sans cesse et les principes fondamentaux de la foi, et les maximes générales de la morale chrétienne, et les misères du cœur humain. Le *lieu commun*, qui n'est après tout que le développement général de la vérité éternelle, est donc son véritable domaine. « Il faut, dit Labruyère, que » le prédicateur tire son discours de la source commune où » tout le monde puise : s'il s'éloigne de ces lieux communs,

• il n'est plus populaire, il est abstrait ou déclamateur, il ne prêche plus l'Évangile (1). »

Est-il condamné pour cela à ne marcher que par des chemins battus, et à redire ce qui a été dit? Non : si une question de paix ou de guerre, d'impôt ou de presse, s'épuise vite, et s'il est facile d'en fouiller tous les recoins, un sujet de morale religieuse au contraire est d'une inépuisable fécondité ; tant la destinée de l'homme est grande, la Providence infinie, le ciel profond, et le cœur encore plus ! Lieu commun, mais si vaste qu'on le peut parcourir toujours, sans revenir sur ses pas. Tel est l'homme, d'ailleurs, qu'il se lassera aisément des autres choses, mais s'intéressera toujours à l'histoire vraie de son cœur. Se connaître soi-même est l'éternel objet de sa curiosité ; et quiconque saura pénétrer les sentiments de son âme, et lui peindre même ses faiblesses secrètes, sera toujours sûr de lui plaire, dût-il revenir exactement sur les mêmes traits. — Si l'orateur même a rencontré une forme parfaite pour sa pensée, pourquoi donc y changerait-il quelque chose ? Rien de plus commun, que de voir reproduits dans Bossuet, comme dans Démosthène, des morceaux entiers empruntés à des discours précédents : ainsi sa magnifique paraphrase d'Ézéchiël, dans tous ses sermons sur l'ambition ; ainsi son développement sur les peines du mariage, dans tous ses discours pour des professions religieuses, etc.

Quelle supériorité même le lieu commun de notre Éloquence religieuse ne semble-t-il pas avoir sur le lieu commun antique ! Non-seulement, en effet, la méditation chrétienne a pénétré bien plus avant dans la science de la vie et les profondeurs de l'âme ; mais encore l'éloquence religieuse, dégagée de toute préoccupation vulgaire, supérieure aux orages qui troublent les cœurs, et instruisant

(1) Ch. XV, de la Chaire.

les hommes dans la paix, est bien plus sûre d'atteindre cette vérité générale, permanente comme la raison même, et *commune*, comme elle. C'est cette haute manière de considérer les choses du monde, qui fait la grandeur et l'intérêt d'un discours chrétien; et tandis que le développement général pourra quelquefois paraître comme un vide et un ornement accessoire dans les harangues de l'antiquité, c'est au contraire comme le plein et le but dans les discours de nos grands sermonnaires.

Bourdaloue semblait avoir épuisé dans un premier discours toutes les ressources d'un sujet, au point qu'on n'imaginait rien par delà : mais il reprend la même matière trois et quatre fois, et la renouvelle avec une incroyable fécondité. La science de Dieu et de l'homme est inépuisable : et l'on peut encore y être original, après tant de beaux modèles. Et quand même la matière aurait été épuisée par eux, qu'importe? « Parce que les grandes vérités sont » vieilles, dit Vauvenargues, faut-il se jeter par vanité dans » le faux et le bizarre pour faire du nouveau? Ne vaut-il » pas mieux entretenir les hommes de ce qu'ils savent déjà? » Il n'y a rien, en effet, qu'ils ne puissent mieux posséder; » rien non plus, qu'un homme éloquent ne puisse rajeunir » par ses expressions. »

CHAPITRE XII.

Τόποι OU THÉORIE DE LA MÉDITATION APPLIQUÉE A L'INVENTION ORATOIRE.

Topique à l'usage de l'orateur. — Aspects successifs sous lesquels il faut envisager un sujet quelconque, pour en découvrir toutes les ressources.—On le considère d'abord en lui-même; — on l'étudie ensuite dans ses causes, ses résultats ou ses diverses circonstances, — on le compare enfin à des objets semblables ou différents. — C'est la véritable théorie de l'Invention oratoire. — Quelle en peut être l'efficacité réelle? — Présenter ainsi une idée sous toutes ses faces, ou *Amplifier*, est la forme naturelle de l'éloquence populaire. — Répertoire de sophismes et d'arguments captieux. — Moyens de les déconcerter.

Savoir bien rapprocher les choses, voilà l'esprit juste;
le don de rapprocher beaucoup de choses et de grandes
choses fait les esprits vastes.

Vauvenargues.

Quoi qu'il fût, Aristote sentait bien qu'il est impossible d'embrasser, dans le cadre borné d'une Rhétorique, toutes les idées qui peuvent rentrer en un discours quelconque; et que son résumé était trop sommaire, pour être complet, et trop général, pour être dans la pratique d'une grande utilité. Aussi finit-il par dresser une Topique des lieux généraux de la Dialectique applicables à l'art oratoire (Τόποι ῥητορικοί), c'est-à-dire une table régulière de tous les procédés d'analyse, et de toutes les combinaisons de la pensée, alors que l'esprit, dans le travail de la méditation, tourne, pour ainsi dire, autour d'une idée, pour en voir successivement toutes faces, et en saisir tous les rapports. C'est une véritable théorie de l'invention. Qu'est-ce en effet qu'inventer, sinon saisir le rapport des choses, et savoir les rassembler? Le philosophe, si habile

à saisir la discipline secrète de la pensée , cherche donc à réduire ici en règles, à l'usage de tous, ces moyens naturels d'investigation , qu'emploient les grands et justes esprits , soit pour embrasser un objet dans son ensemble , soit pour en étudier tous les détails.

Car il n'y a guère d'esprits capables de voir en même temps sans confusion toutes les faces de chaque sujet : et de là naissent la plupart des erreurs des hommes. Tel saura tirer avec justesse la conclusion prochaine d'un seul principe , qui a l'esprit trop étroit pour apercevoir à la fois tous les principes des choses : en raisonnant sur un côté seulement, il se trompera. — Tel autre a l'esprit plus étendu , mais sans justesse ; il voit un objet sous trop de faces à la fois , pour pouvoir s'en faire une idée nette. — Quelques-uns même , s'ils aperçoivent plusieurs côtés d'une même chose , prennent , dans leur esprit borné , ces aspects divers pour des contradictions ; leur vue se trouble , et s'égaré dans cette multitude de rapports ; ils ne savent plus , au milieu de cette confusion , reconnaître l'unité des sujets. « Il y a bien peu d'hommes qui voient en grand , et en même temps sachent conclure (1). »

Qu'est-ce qui fait cependant la supériorité d'un orateur ; sinon cet esprit plus pénétrant et plus vaste, pour découvrir à la fois un plus grand nombre de faces d'un sujet , et pour en saisir surtout les rapports secrets avec les idées et les sentiments présents de l'auditoire ? Qu'est-ce encore , sinon la puissance d'une nette et vive parole , pour mettre en leur jour ces aspects inaperçus de la foule , et faire briller davantage aux yeux des hommes le côté des choses qui peut leur agréer davantage ?

Or, s'il n'est pas possible de réduire en art la justesse et l'étendue d'esprit , ne peut-on du moins signaler tout ce que

(1) Vauvenargues.

fait un esprit naturellement sagace dans l'investigation d'un sujet? C'est ce qu'Aristote avait déjà fait d'une manière générale dans ses *Topiques*, épuisant tous les points de vue, sous lesquels une chose peut être considérée dans la discussion, et combinant avec une variété infinie les divers rapports, qui nous peuvent mener du connu à l'inconnu, nous aider à déduire l'incertain du certain, et la chose contestée de l'incontestable; en un mot, indiquant tous les moyens de tirer à soi la chaîne entière des idées, une fois qu'on en tient un anneau quelconque. -- C'est dans ce vaste répertoire, qu'il fit un choix de moyens particulièrement propres à l'éloquence, pour en composer une *Topique oratoire*, mêlant sans cesse l'application à la théorie, et expliquant les règles par des exemples empruntés aux poètes ou aux orateurs contemporains.

Parcourons rapidement ce curieux abrégé; et essayons parfois de l'ordonner mieux et de le compléter par quelques emprunts au grand traité des *Topiques*, auquel l'auteur renvoie souvent.

1° La première question que doit se poser l'orateur est de savoir, si le fait, sur lequel roule la discussion, *est arrivé* (τί ἐστίν), ou si le parti qu'il propose est *possible* (εἰ δυνατόν). C'est pourquoi Aristote commence par indiquer avec le plus grand détail à quels caractères on reconnaîtra la possibilité ou l'impossibilité d'une chose quelconque, et quelles circonstances générales peuvent faire présumer avec plus ou moins de vraisemblance qu'une chose est arrivée ou non, ou qu'elle arrivera (1).

2° La chose admise, on la considère d'abord en elle-même, dans sa *nature* et ses *propriétés essentielles* (ποιόν, νόσον). — Parfois elle est assez simple pour être saisie toute entière d'un premier coup d'œil; et, dans la démonstration,

(1) Rhét., II, 19.

une définition synthétique est d'un heureux effet. Les hommes aiment ces vues d'ensemble, par lesquelles il est si facile de les abuser; car plus leur esprit est borné, plus ils sont présomptueux et prompts à généraliser: ils croient aisément qu'on leur montre une chose tout entière, ou du moins qu'on leur en découvre l'élément essentiel, alors qu'on ne met en lumière que la face qui leur agréé davantage, en dissimulant adroitement les autres. La définition (*ὀρισμὸς*) plus ou moins complète est donc pour l'orateur un des meilleurs moyens de se rendre à lui-même compte de son sujet, et l'un des plus commodes pour présenter la question à l'auditoire sous l'aspect le plus utile à ses desseins. — Quelquefois, au lieu de définir la chose même, on définit le mot dont on se sert pour l'exprimer, soit afin de fixer nettement une discussion, soit pour trouver dans l'acception qu'on lui donne un sens favorable à notre cause. — On peut parfois recourir pour cela à l'*Etymologie*, qui ramène un terme souvent détourné par l'usage à sa signification primitive, ou qui prête à des allitérations fort respectables pour des Grecs, ou même à des jeux de mots propres à mettre les rieurs de notre côté. Πῶλε, disait Socrate à l'impétueux Polus, αἰεὶ σὺ πῶλος εἶ (1).

3° Mais le plus souvent il faut, pour la clarté de la démonstration, ou dans l'intérêt de la cause, procéder par l'analyse, diviser le sujet (*δικαίρεσις*), et le considérer avec ordre en ses parties (*ἐκ τῶν μερῶν*), ou dans toutes les significations du mot par lequel on le définit. Ici, on fait successivement le tour de l'idée, pour l'envisager sous tous ses aspects et en saisir les diversités et les ressemblances: on décompose le genre en ses espèces, le tout en ses parties, pour appliquer à une partie quelconque ce qu'on a dit du tout, ou réciproquement, au tout ce qu'on a dit des parties.

(1) Rhét., II, 23.

C'est encore un moyen éminemment oratoire, c'est-à-dire plein de séductions et de pièges, selon que l'*Énumération des Parties* sera plus ou moins incomplète.

Si l'on ne peut suffisamment apprécier une chose en elle-même, en l'examinant ainsi dans son ensemble ou dans ses détails, on la considère pour ainsi dire hors d'elle-même, dans ses rapports avec d'autres objets qui s'y rattachent par quelque côté.

4° Ainsi, pour mettre en lumière son vrai caractère, il importe de la replacer dans les circonstances de temps où elle s'est produite (ἐκ τοῦ τῶν χρόνων σκοπεῖν). « Oui, sans doute, disait l'ambassadeur de Philippe aux Thébains, dans d'autres temps on pourrait trouver étrange, que mon maître demandât un libre passage dans la Béotie pour se rendre en Attique; mais il ne le fait, qu'après avoir donné à Thèbes des gages de son amitié et de sa bonne foi, en se chargeant pour cette ville de la guerre contre les Phocéens. »

5° On peut aussi, pour juger d'une chose, remonter à ses causes, ou descendre aux effets directs ou indirects qui en sont résultés (ἀπό τοῦ αἰτίου). — Ainsi l'on démontre qu'une chose doit être ou n'être pas, en prouvant qu'elle a eu, ou n'a pas eu sa cause suffisante; réciproquement, que si l'effet existe, la cause existe aussi: bonne, si l'effet est bon, mauvaise, s'il est mauvais; que là, où il y a même effet, il doit aussi y avoir même cause. — On caractérisera pareillement, quoique avec moins d'assurance, une chose peu saisissable en elle-même, en remontant jusqu'à son principe, ou en la suivant jusqu'à sa *fin dernière* (τὸ οὐ ἔνεκα ἂν εἴη): « Ainsi la fortune, qui semble assurer le bonheur de l'homme, si on la suit jusqu'au bout, ne fait souvent pas ses faveurs que lui préparer une chute plus terrible. » — On invoquera encore en pareil cas les *antécédents* et les

suites ordinaires (τὰ προκειμένα, τὰ ἀκολουθοῦντα). Ainsi Hippolyte :

Vous me parlez toujours d'inceste et d'adultère ;
Je me tais. Cependant Phèdre sort d'une mère,
Phèdre est d'un sang, Seigneur, vous le savez trop bien,
De toutes ces horreurs plus rempli que le mien.

C'est par un argument à peu près de la même espèce, que, pour persuader ou dissuader, on exposera tous les *motifs*, qui peuvent inviter à prendre tel parti ou en détourner, tous les *résultats* favorables ou défavorables d'une entreprise (τὰ προτρέποντα καὶ ἀποτρέποντα).

6° Cependant, dans les problèmes de la vie, on ne peut toujours se fier à ces rapports, infaillibles peut-être partout ailleurs; car la volonté de l'homme est inégale et capricieuse : Placez le même homme dans les mêmes circonstances, s'y comportera-t-il toujours de même? et sa bizarrerie ne déconcertera-t-elle pas tous les calculs? (ἐκ τοῦ μὴ ταῦτο τοὺς αὐτοὺς αἰεὶ αἰρεῖσθαι.) Aussi ne doit-on s'appuyer que timidement sur l'argument précédent; et si l'adversaire a enchaîné avec trop de logique les faits à leur cause, on peut ruiner son raisonnement, en insistant sur l'inconséquence ordinaire des hommes, et en montrant combien leurs paroles sont souvent en désaccord avec leurs pensées, et leurs actions avec leurs paroles.

S'il ne suffit pas encore, pour caractériser avec netteté une chose quelconque, de remonter ou de descendre la généalogie logique des idées, on tente alors des combinaisons nouvelles, et le plus souvent arbitraires, des rapprochements de toutes sortes avec d'autres objets ou semblables ou différents : on essaye tous les termes de comparaison qui en peuvent donner la mesure, et qui sont comme des réactifs (si l'on peut parler ainsi) propres à mettre en évidence les propriétés cachées. C'est le secret des gens d'esprit. « L'ess-prit, en effet, dit Montesquieu, consiste à reconnaître la

• ressemblance des choses diverses et la différence des
• choses semblables. »

7° Ainsi l'orateur rapprochera de la chose dont il veut donner une idée, quelque autre chose de même nature, soit pour en montrer l'égalité, soit pour en faire ressortir la supériorité ou l'infériorité. Non-seulement la *Comparaison* est un des plus grands ornements du discours, mais elle vaut souvent les raisons les plus solides ; car les hommes se laissent aisément éblouir par des rapprochements ingénieux, où l'on n'offre à leurs regards que les côtés semblables des choses, et accueillent volontiers comme légitime une conclusion brillante. — Quelquefois la comparaison, en multipliant les rapprochements, prend la forme de l'*Induction* oratoire. « Si l'on ne confie pas ses chevaux, » disait Théodecte, à ceux qui soignent mal les chevaux » des autres, ni ses vaisseaux à qui va toujours se briser » contre les écueils, et ainsi de tout le reste ; de même, à » ceux qui n'ont pas su veiller au salut des autres, il ne » faut pas confier son propre salut. »

8° A ce lieu oratoire se rattache l'*allusion*, qui consiste à invoquer le souvenir d'un fait semblable et des suites qu'il a eues. On connaît l'allusion menaçante, que lança Mirabeau à la noblesse qui l'avait follement expulsé de ses rangs : « C'est ainsi, s'écria-t-il (en improvisant de » l'histoire pour le besoin de sa cause), c'est ainsi que périt » le dernier des Gracques, de la main des patriciens ; mais » atteint du coup mortel, il lança de la poussière vers le » ciel, en attestant les dieux vengeurs ; et de cette poussière naquit Marius ; Marius, moins grand pour avoir » exterminé les Cimbres, que pour avoir abattu dans Rome » l'aristocratie de la noblesse (ἐκ χειρίσως περὶ τοῦ αὐτοῦ, ἢ ὁμοίου, ἢ ἐναντίου). »

9° Parfois on peut saisir entre deux choses des rapports d'*analogie*, plus efficaces auprès des esprits conséquents que

la comparaison ordinaire (ἐκ τοῦ ἀναλόγου). « Messieurs, di-
» sait le même Mirabeau, à ceux qui contestaient à l'as-
» semblée les légitimes pouvoirs d'une Convention natio-
» nale, notre Convention ne doit de compte qu'à elle-même,
» et ne peut être jugée que par la postérité... Vous con-
» naissez tous le trait de ce Romain, qui, pour sauver sa
» patrie d'une grande conspiration, avait outrepassé les
» pouvoirs que lui conféraient les lois. — Jurez, lui dit
» un tribun captieux, que vous avez respecté les lois. — Je
» jure, répliqua ce grand homme, que j'ai sauvé la Répu-
» blique. — Messieurs, moi je jure à mon tour que j'ai
» sauvé la chose publique. » — Quand deux choses enfin sont
liées par un rapport de réciprocité (ἐκ τῶν πρὸς ἀλλήλα) né-
cessaire, il suffit d'apprécier l'une, pour que l'autre soit
jugée. « Si vous pouviez sans honte nous vendre le droit de
» percevoir l'impôt, disait Diomédon à ses accusateurs,
» nous avons pu l'acheter sans honte. »

10° Quelquefois encore, on tirera un argument du rap-
prochement de deux mots de même racine : dans le rap-
port qui existe entre les termes primitifs et les termes déri-
vés, on peut en effet découvrir une relation semblable entre
les idées ou les choses qu'ils expriment (ἐκ τῶν συστοίχων,
καὶ τῶν ὁμοίων πτώσεων οὐ Συζυγία, *Conjugatio*). Parfois l'ad-
verbe éveille dans l'esprit une idée un peu autre que l'ad-
jectif ou le nom, dont il est formé : rapprocher les deux
formes, c'est presque ajouter à la pensée une face nou-
velle. « Si ce qui est *juste* n'est pas toujours un *bien*, ce qui
» arrive *justement* n'est pas toujours *avantageux*. »

11°. Après avoir éprouvé les ressemblances, on éprouve
les *différences*, en mettant l'objet qu'on veut analyser en
présence de choses contraires (ἐναντία), ou même contra-
dictoires (ἀντικειμένα). — L'usage des contraires est très-
fréquent dans le discours. Si l'on ne peut démontrer di-
rectement qu'une chose est bonne ou mauvaise, utile ou

nuisible, il suffit souvent de prouver que la chose contraire a les propriétés opposées. Alcidas, dans son discours aux Messéniens, pour inspirer l'horreur de la guerre, vantait les bienfaits de la paix. — Souvent aussi c'est une heureuse amplification de dire d'abord ce qu'une chose n'est pas, pour mieux montrer ensuite ce qu'elle est réellement : ainsi l'ombre dans un tableau met en saillie les objets lumineux, sur lesquels le peintre veut attirer les regards. — Quand deux choses s'excluent réciproquement, il suffit de prouver l'une, pour nier l'autre. « Cet homme prétend » qu'il est dévoué au gouvernement populaire, disait un » accusateur ; c'est impossible, car il a conspiré avec les » Trente. »

12° Enfin, il arrive souvent, que l'objet de la discussion échappe à plusieurs, parce qu'il est trop grand ou trop petit ; ou qu'il ne peut être apprécié à sa juste valeur, parce qu'on le voit avec faveur, ou qu'il n'excite pas au contraire assez d'intérêt. Il faut alors l'augmenter ou le diminuer par la pensée, pour le mettre en rapport avec nos moyens de connaître, ajouter même ou retrancher, pour le ramener au point où nous le désirons (*αὔξειν καὶ μειοῦν*) (1).

Tels sont les principaux aspects, sous lesquels l'orateur doit considérer son sujet dans la préparation de son discours, ou le présenter aux autres dans la démonstration. Aristote signale en outre quelques formes particulières d'argumentation pour certaines circonstances déterminées. — Ainsi l'on peut quelquefois renvoyer avec avantage à l'adversaire le trait qu'il nous a lancé. « Tu prétends, répondait Iphicrate à Aristophon, que rien ne saurait te pousser, toi, Aristophon, à trahir ta patrie et à livrer notre flotte à l'ennemi ; et tu oses m'en accuser, moi Iphicrate ! » — On cherchera aussi dans toute la conduite an-

(1) Rhét., II, 26.

térieure de l'adversaire des méfaits ou des bassesses , qui rendent plus vraisemblable le reproche qu'on lui fait aujourd'hui. — Parfois on parviendra à faire accepter une chose incroyable , en rapprochant quelques autres choses non moins étranges , et pourtant avérées. — Le plus sûr moyen souvent de dissiper des soupçons mal fondés , c'est de serrer de près les apparences sur lesquelles ils s'appuient , pour faire évanouir le fantôme à la lumière. — A défaut d'arguments enfin , on invoquera souvent avec succès l'autorité d'un précédent , une décision solennelle prise en un cas semblable , l'opinion de la majorité ou d'une minorité considérable , etc. — Aristote ne néglige aucun des moyens , qu'il avait vu pratiquer avec succès pour tirer parti d'un sujet ou d'une situation quelconque.

Je ne sais si je me trompe , mais il me semble qu'on ne pouvait analyser avec plus de justesse et de profondeur les mystérieuses opérations d'un esprit droit et sagace. En vérité , s'il peut y avoir un art de féconder la pensée , n'est-ce pas cette méthode , où Aristote , en remuant sur tous les points le sol d'un sujet oratoire , signale successivement toutes les routes qui peuvent , en une question quelconque , conduire à la démonstration , organise ainsi la méditation , et la soumet à des lois régulières ? N'est-ce pas là , je le répète , s'il en est une , la véritable *Théorie de l'Invention* ? Inventer en effet , qu'est-ce autre chose le plus souvent , que reconnaître toute sa pensée , en l'ordonnant ? — Aristote introduit la discipline dans la réflexion. Or , qui ne connaît la vertu de l'ordre ? qui n'a jamais admiré ce que pouvaient des esprits même médiocres , grâce à leurs habitudes de régularité et d'économie ? Il importe moins d'avoir beaucoup , que de savoir tirer parti de tout ce qu'on a. Comme la discipline double les forces d'une armée , ainsi fait la méthode des forces de l'esprit. Un art donc , qui nous apprend à recueillir et à enchaîner nos idées ,

et à concentrer tour à tour la force de notre pensée sur les points capitaux du sujet, est vraiment cet Art de l'invention.

Ce n'est pas que je croie, qu'un esprit pauvre puisse, grâce à cette méthode artificielle, abonder en idées dans la pratique ; ce n'est pas que je prétende, non plus, que les grands orateurs de l'antiquité, après s'être exercés dans les écoles à faire jouer cette belle machine ou une machine semblable, aient pensé à s'en servir dans la maturité de leur talent. — Sans doute, après s'être fortifiés par la discipline, ils ont dû au contraire, en avançant, substituer peu à peu aux procédés de l'art, les ressources propres de leur génie, l'expérience et la pratique des affaires, la méditation directe de la question, et les inspirations de leur intérêt compromis ou de leur passion excitée, ces maîtres suprêmes de l'invention. Mais qui niera que l'art, avec ses exercices préparatoires, n'ait contribué à hâter ce développement des forces naturelles de l'esprit? — Jusqu'à quel point, après cela, le grand orateur, au milieu de l'action, se souvient-il encore de la tactique de l'école? jusqu'à quel point, au contraire, son esprit, d'abord formé par l'art, s'en est-il affranchi? Dans quelle mesure a-t-il substitué ou mêlé à la Rhétorique de ses maîtres cette autre Rhétorique personnelle, originale, qui est à la fois son génie et son sujet? C'est à quoi il est à peu près impossible de répondre aujourd'hui. Qui se flattera de nous dire, ce qui devait être neuf ou rebattu déjà dans les formes oratoires, au temps de Démosthène? qui démêlera, dans les opérations si complexes d'un esprit mûr, la part de l'inspiration et celle de l'étude? L'orateur sait-il bien lui-même, alors qu'il compose, le secret de son invention? peut-il toujours distinguer les mouvements originaux de son esprit, des habitudes de son école? On comprend bien que Denys d'Halicarnasse ait désespéré d'expliquer, après l'avoir promis, la

Rhétorique de Démosthène ; nous ne l'essayerons pas plus que lui.

Quoi qu'il en soit, cette méthode, qui assujettissait à des règles certaines le travail de la pensée (en un temps, où la méthode était encore si rare), trop scientifique peut-être pour les esprits vulgaires et les parleurs de métier, fut accueillie avec estime par les plus grands rhéteurs de l'antiquité. — On sait combien Cicéron, tout en ayant l'air parfois de douter de l'efficacité de la Rhétorique, a fait d'efforts pour s'assurer toutes les ressources de l'art : lui qui, non content de la Rhétorique même d'Aristote, avait encore étudié à fond ses huit livres des Topiques, et les possédait assez pour en écrire de mémoire un abrégé en latin, pour son ami Trébatius. — On retrouve cette Topique fidèlement reproduite dans Quintilien : tout rhéteur désormais s'en empare et la développe d'une façon plus ou moins intelligente. — Au moyen âge surtout, on admirait d'autant plus cette théorie artificielle d'invention, qu'on était plus éloigné des grandes inspirations de la vraie éloquence : on jouait avec les formules, pour combler le vide des idées. On poussa trop loin ce culte aveugle de la théorie ; et voilà pourquoi sans doute les modernes, par une réaction inévitable, ont rejeté avec trop de dédain, comme entièrement stérile, cette méthode si propre pourtant à étendre les vues de l'esprit, et à en régler la marche.

Cette théorie des lieux n'est pas seulement une belle machine pour l'invention ; mais on peut encore la considérer comme le procédé véritable de l'*Amplification oratoire*, avec toutes ses ressources pour faire valoir une chose. Présenter successivement une idée sous toutes ses faces, la tourner et la retourner en tous sens, la reprendre à plusieurs fois, pour la développer avec une expression nouvelle, n'est-ce point en effet le propre de la démonstration pour la foule ? Déplacée et fatigante dans un livre, l'Amplification est

nécessaire quand on parle. Qu'un écrivain se borne, pour exprimer une pensée, à quelques traits saillants, qu'il la serre et la condense en quelques mots pleins de sens : on peut relire à plusieurs reprises une phrase concise et profonde. Mais la parole de l'orateur vole rapidement, et l'auditeur ne peut pas la rappeler à son gré. Aussi le parleur expérimenté, les yeux toujours attachés sur les yeux de son auditoire, doit-il suivre l'impression qu'il produit ; il remarque ce qui entre et ce qui n'entre pas dans les esprits, il reprend son idée, il l'exprime d'une façon différente, il la revêt d'images et de comparaisons plus sensibles, il en met tour à tour toutes les faces en lumière, en un mot il la pétrit sous toutes les formes, jusqu'à ce qu'il lise dans les regards qu'il est compris de tous. On n'est un orateur populaire qu'à cette condition.

Sans doute on a trop abusé de ce cadre si naturel de l'amplification. Pour bien des parleurs vulgaires, pauvres d'idées et réduits à tirer du peu qu'ils ont tout le parti possible, cette amplification est un moyen trop commode de cacher dans les amples développements de la forme la maigreur du fonds, et de gagner en longueur ce qui leur manque en profondeur. *Ils retournent leur pensée comme un habit, pour s'en servir plusieurs fois.* On dirait qu'ils craignent de trop bien dire du premier coup, de peur d'épuiser en une seule expression la source de leurs développements. Mais ils ont beau déguiser leur idée de mille manières, on reconnaît toujours la même idée. — Chez eux, cette abondance est stérile, j'en conviens. Mais voyez ce que devient l'amplification maniée par un grand orateur : relisez ces brillants passages, où Cicéron, développant dans toute son ampleur sa nombreuse période, y étale toutes les richesses d'une pensée vraiment féconde, et ne reproduit jamais une idée, que pour y ajouter quelque trait nouveau et saillant.

C'est surtout dans l'improvisation, qu'on était heureux

d'apporter avec soi, pour l'amplification, cette série de points de vue propres à tout sujet, et un plan tout fait. Tout improvisateur a ses cadres pour la composition soudaine, poète comme orateur. Il serait facile de signaler la Topique de Pindare, plus facile encore, celle des sylves de Stace. Chacun se fait ses moules. — Aristote le premier indiqua les formes générales de l'amplification pour tout sujet : ces formes étaient trop naturelles et trop vraies, pour ne pas devenir bientôt triviales ; mais on aura beau dédaigner cette méthode usée, on la suivra toujours, parce qu'elle est fondée après tout sur les lois mêmes de l'esprit humain.

Après avoir dressé le répertoire des formes de raisonnement pour la discussion dialectique, Aristote avait complété sa Topique, par une étude détaillée des arguments captieux, dont se servent les sophistes, et des moyens de les déconcerter. — De même ici, après l'analyse des formes régulières de la démonstration oratoire, il ne manque pas d'en dénoncer les abus, et d'ajouter à son recueil, en vrai Grec, une théorie de l'argumentation captieuse ; enseignant, comme tous les autres, l'art d'envelopper l'erreur de toutes les apparences de la vérité. Il affectera bien d'abord de ne dévoiler toutes ces manœuvres de mensonge, que pour apprendre à l'homme de bien à s'en garder : mais bientôt il s'oublie : le succès avant tout : par la vérité, si c'est possible, sinon par le mensonge.

Des arguments captieux, les uns sont fondés sur un abus de langage, les autres sur la confusion, l'association téméraire ou la déduction illégitime des idées mêmes.

A la première classe appartiennent les sophismes suivants : 1° l'équivoque ou l'ambiguïté des mots (*ὁμωνυμία*) ; 2° l'amphibologie ou l'ambiguïté des phrases (*ἀμφιβολία*) ; 3° la substitution du sens divisé au sens composé (*διαίρεσις*) ; 4° la substitution du sens composé au sens divisé (*σύνθεσις*).

Aristote explique chacun de ces pièges par quelques exemples empruntés aux Sophistes.

Dans la seconde classe, il énumère les sophismes de raisonnement. — 1° Sans avoir rien démontré suffisamment, on se hâte de passer à la conclusion. — 2° Ou bien, au lieu de prouver une chose, on la recouvre d'une habile amplification. — 3° On affirme du genre ce qui n'est vrai que de l'espèce, et réciproquement; ou bien encore on juge de la partie par le tout, ou du tout par la partie. — 4° On apprécie une chose, plutôt d'après ses suites accidentelles, que d'après ses effets nécessaires et son but véritable. — 5° On prend, ou du moins l'on donne pour cause ce qui ne l'est pas, pour principe d'une chose ce qui n'en a été que l'occasion. — 6° On tait les circonstances particulières de temps, de lieu, de manière, qui modifient la nature d'une chose. — 7° Enfin l'on donne pour vrai ou vraisemblable absolument, ce qui ne l'est que relativement. — Tel est l'arsenal des sophismes principaux, dont se servaient par erreur ou par fraude les parleurs de métier dans les chicanes de la tribune.

Analyser les sophismes, c'est assez indiquer la manière d'y répondre : une fois connus, ils ne sont plus dangereux. Cependant Aristote, dans une théorie de la réfutation, s'arrête sur les divers moyens de les résoudre. Pour réfuter, ou bien l'on détruit successivement par la discussion toute l'argumentation de l'adversaire, ou bien encore on établit ses propres raisons, en opposant ainsi arguments contre arguments. Dans le second cas, on tire ses objections des mêmes lieux que les preuves; dans le premier, on examine de près tous les raisonnements de l'adversaire, pour y surprendre quelque vice réel ou apparent de fond ou de forme. On distingue ce qui a été confondu : on réunit ce qui a été divisé; on montre que l'adversaire a donné pour vrai ce qui n'était que vraisemblable, ou pour probable une chose

douteuse : on nie les indices sur lesquels il s'appuie, ou au moins on démontre qu'ils ne sont pas nécessaires : on prouve que les exemples qu'il cite n'ont aucun rapport avec l'objet de la discussion, etc. Aristote n'oublie aucune adresse, pour profiter des fausses manœuvres de l'ennemi (1). Mais comme il l'a dit lui-même ailleurs (2), le talent de résoudre les sophismes est tout entier dans l'esprit d'à-propos, et s'acquiert plutôt par l'exercice que par la théorie.

Du reste cette analyse de tous les abus du raisonnement pouvait avoir son utilité en un temps où les sophistes inventaient tous les jours de nouveaux pièges, et enseignaient l'art d'embarrasser l'esprit dans des difficultés inextricables. Longtemps dans nos écoles on se battit avec ces subtilités. Mais aujourd'hui y a-t-il encore quelque profit à se prémunir par cette étude contre les ruses d'une éloquence artificieuse? - Oui sans doute, car les sophismes sont de tous les temps; et il semble qu'aucune des causes les plus communes des faux raisonnements des hommes n'ait échappé à Aristote.

(1) Rhét., II, 26. — (2) Réfut. des sophismes, c. 16.

CHAPITRE XIII.

DES MŒURS ET DES PASSIONS ORATOIRES.

Persuader, c'est s'adresser à l'imagination et au cœur, non moins qu'à la raison. — Art de prendre de l'ascendant sur l'auditoire. — Art d'agréer. — Art d'enflammer ou de calmer les passions. — Y a-t-il en effet un art du pathétique? — Habilité des anciens dans l'usage de la passion oratoire.

Les passions sont les seuls orateurs qui persuadent toujours.

La Rochefoucauld, 9.

Le cœur, dit Pascal, a ses raisons, que la raison ne connaît pas; aussi ne suffit-il pas, pour persuader, de montrer à l'esprit le rapport de certaines choses contestées à des principes ou à des opinions déjà admises, si l'on ne fait surtout sentir au cœur leur liaison étroite avec les objets de notre désir. L'homme croit surtout ce qu'il souhaite, et ne consent guère à prendre la raison pour guide, à moins qu'elle ne soit d'accord avec sa passion. Il admettra donc bien des choses sans démonstration, si son cœur y est intéressé; il continuera à douter de quelques autres, malgré leurs preuves. Il en est ainsi, et Aristote, comme nous l'avons vu, avait fini par reconnaître lui-même que, quiconque ne s'adresse qu'à la raison et renonce au sentiment, se prive inconsidérément du moyen le plus puissant qui nous ait été donné pour conduire les hommes; aussi il traite en détail à son tour de l'art de leur plaire et de les enflammer. Après le répertoire des arguments pour convaincre l'esprit, vient le répertoire des moyens pour convaincre le cœur.

On entraîne les hommes : 1° ou bien par l'ascendant, qu'on sait prendre sur eux ; 2° ou bien en flattant leurs goûts ; 3° ou enfin en excitant leurs passions.

I. MOYENS POUR PRENDRE DE L'ASCENDANT. — Aristote indique d'abord avec son exactitude scientifique les qualités d'esprit ou de cœur, dont l'orateur doit *paraître* orné, pour gagner l'estime et la confiance de l'auditoire. On se fie plus volontiers aux paroles d'un homme, quand on croit à sa *sagesse*, à sa *probité*, à son *dévouement*. Fénelon a dit pareillement que la première condition, pour être éloquent, était d'être homme de bien ; mais pour les Grecs, c'était assez de le paraître. Aristote se borne presque à composer le maintien et le rôle de son orateur. « Pour se donner, » dit-il, un air de sagesse et de probité, il faudra prendre » dans le répertoire de vertus, que nous avons dressé plus » haut : on peut en effet se parer soi-même, comme on ferait » un autre (1). » Magasin de costumes et de masques pour un acteur !

II. ART D'AGRÉER. — Pour s'emparer des hommes, l'orateur doit leur laisser entrevoir que le résultat, où il les veut conduire, est d'accord avec leurs goûts, leurs désirs ou leurs espérances. Que l'homme aperçoive au but ce qu'il aime, ou ce qu'il croit aimer, en dépit de la raison même, il s'y porte avec ardeur ; il ne veut plus voir dans les choses que le côté qui lui plaît, et la volonté finit par façonner la croyance à son gré. « Qu'un ami, dit Aristote, » soit appelé à prononcer sur son ami accusé, il trouvera » la faute légère, ou même il ne voudra pas la reconnaître ; » que la haine au contraire l'anime, il jugera bien différemment. » — Et ailleurs, « Souhaitons-nous quelque chose » avec ardeur ? livrons-nous nos âmes à l'espérance ? alors » nous nous croyons assurés du succès ; tandis que l'homme

(1) Rhét., II, 1.

» froid ne voit partout qu'obstacles (1). » Puisque tel est l'homme, l'orateur cherchera à connaître les goûts de ceux qui l'écoutent, pour accommoder ses preuves à leurs caprices, et présenter chaque chose à leurs yeux sous l'aspect qui doit les séduire davantage.

Mais cet art d'agréer aux hommes n'est pas aussi certain que l'art de parler à leur raison. La volonté est si capricieuse ! et d'ailleurs les apparences du plaisir sont si changeantes ! Non-seulement chacun a sa fantaisie, mais encore il n'est pas d'homme parfois plus différent d'un autre que de soi-même, aux diverses époques de sa vie, ou même aux diverses heures du jour. Cependant Aristote, pour compléter sa théorie de l'art de plaire, entreprend d'analyser les sentiments et les goûts des hommes aux différents âges et dans les conditions diverses de la vie. Il décrit presque en poète les illusions de la jeunesse, les passions dominantes de l'âge mûr, et les faiblesses du vieillard (2). Il étudie pareillement en détail les mœurs et les habitudes des nobles, des riches, des puissants et des heureux (3). Rien de plus vrai et parfois de plus piquant que cette galerie de portraits. Néanmoins l'habile philosophe, malgré ces remarquables études, n'a pu se flatter de prévoir toutes les fantaisies du désir, et d'apprendre à l'orateur ce tact indispensable pour trouver, en toute rencontre, les avenues du cœur.

III. ART D'ÉMOUVOIR. — Il ne suffit pas toujours d'offrir aux hommes un résultat qui leur plaise, pour les décider à l'action ; ils vous approuvent et ne bougent pas. C'est que de même que la raison éclairée ne donne pas de vouloir, ainsi le désir ne donne pas toujours d'agir en conséquence. On veut bien ; mais l'effort est au-dessus des forces ordinaires. Qu'il y a peu de gens, en effet, capables de prendre

(1) Rhét., II, 1. — (2) Id., II, 12, 13, 14. — (3) Id., 15, 16, 17.

froidement un grand parti par le seul ascendant de la vérité, et de s'arrêter à une décision périlleuse, par amour du bien ! Il faut alors, pour élever la foule au-dessus d'elle-même, et faire oublier aux hommes leurs intérêts et leurs faiblesses pour une résolution courageuse, il faut que leur âme soit émue, et qu'une sorte de fièvre agite leur sang. — Or c'est par la passion seulement qu'un grand cœur peut communiquer ainsi aux âmes vulgaires ses hardies et généreuses inspirations : et soudain, sous l'action de cette parole enflammée, on voit les hommes se transformer, et se monter à la grandeur et à l'énergie de l'orateur ; la passion leur a donné à tous, au moins pour un instant, la force d'exécuter : alors ils défient l'obstacle, ou plutôt ne le voient plus ; le cœur est aveugle. — Mais le langage des passions d'ailleurs est un langage que tout le monde comprend ; le cœur n'a pas besoin d'être cultivé comme l'esprit. « Les passions, disait Laroche foucauld, sont comme » un art de la nature, dont les règles sont infaillibles ; et » l'homme le plus simple, qui a de la passion, persuade » mieux que le plus éloquent qui n'en a point (1). »

Aristote, souvent témoin de ce que peut l'éloquence, quand elle trouble ainsi l'âme par des paroles orageuses, se met donc à étudier le cœur de l'homme, pour dire par quels secrets ressorts on peut en remuer les bonnes et les mauvaises passions. — Il prend ces passions une à une, les analyse dans leurs causes et leurs résultats, examine sur quels caractères telle ou telle passion a plus d'empire ; enfin quels sont les divers moyens de les allumer, de les éteindre ou de les combattre les unes par les autres. Il caractérise ainsi tour à tour, dans des oppositions parallèles, la *Colère* (avec les passions secondaires qui en dérivent, comme la soif de vengeance, le mépris, l'insulte, etc.) et le

(1) Maximes, 8.

Calme de l'âme ; — la *Haine* et l'*Amitié* ; — la *Pitié* et l'*Indignation* ; — la *Reconnaissance* et l'*Ingratitude* ; — l'*Envie* avec ses ombrages , et l'*Émulation* , ce ressort des grandes âmes ; — la *Crainte* et la *Témérité* , etc. Ces observations sont d'une délicatesse et d'une vérité singulières , tristes par conséquent. Ce n'est pas qu'Aristote y apporte un esprit chagrin ; il décrit le cœur humain avec une indifférence scientifique , mais sans aucune illusion. Il ne craint pas de dire , par exemple , que le plus sûr moyen de dominer les hommes , c'est de s'adresser à l'égoïsme , à la cupidité ou à la jalousie.

Que ces fines études sur le cœur de l'homme provoquent chez le jeune orateur des réflexions profitables , et hâtent son expérience , cela est incontestable ; mais elles ne suppléeront jamais aux leçons de la vie. Il faut la pratique des hommes , pour les connaître. Qu'on n'y cherche pas davantage une recette pour être pathétique. Comment se flatter en effet qu'une froide psychologie puisse allumer dans le cœur de l'orateur cette passion nécessaire pour parler au cœur ? Mais aussi telle n'a pas été la prétention d'Aristote. Il savait bien qu'il n'y a pas plus d'art pour faire pleurer les hommes que pour les faire rire. Il voulait seulement avec son livre mûrir plus vite l'orateur dans la science de l'homme , et l'aider de ses remarques , mais non lui fournir , comme ses devanciers , des formules pour être dans l'action touchant et passionné. Cicéron l'a bien senti ; tout en protestant qu'une combinaison artificielle de moyens pathétiques , loin de seconder l'inspiration , ne pourrait qu'arrêter l'élan d'un esprit généreux , Cicéron n'en montre pas moins quel prix il attachait à ces observations d'Aristote , qu'il résume dans quelques chapitres du *de Oratore* (1).

Non sans doute , on ne saurait apprendre dans un livre

(1) De Orat., II, 51, 52.

la chaleur de l'âme; et il n'y a point de méthode, pour communiquer à un discours ce feu intérieur, cette force d'entraînement qui ravit l'auditoire. Neus dirons, nous aussi, avec Cicéron : Pour exprimer la passion, sentez-la ; pour émouvoir, soyez ému, et laissez parler votre âme. Ce qui n'est senti que par l'esprit ne va pas plus loin que l'esprit ; c'est au cœur seul à parler au cœur.

Mais cependant je ne voudrais pas que l'art fût entièrement exclus du pathétique oratoire. L'orateur sans doute ne saurait s'émouvoir par art ; mais l'art peut du moins, l'art doit régler les éclats de la passion. Il faut que l'homme, qui veut dominer à la fois sa pensée et celle d'autrui, ait appris à demeurer le maître de son émotion, qu'il sache la contenir, la réserver, la prolonger. On est, sous l'empire de la passion, éloquent par accès ; mais tout cela est incomplet et irrégulier, il faut que l'art soutienne le mouvement et le tempère. Sans doute je ne veux pas que l'art gêne et étouffe la nature, mais je ne veux pas non plus que la nature prétende reparaître seule et remplacer par ses accès capricieux et ses fougueux élans les fortes combinaisons de l'art. — Je ne sais si je m'abuse dans mon admiration pour les anciens, mais il me semble qu'ils étaient artistes jusque dans les transports du pathétique : l'art ne les abandonnait jamais. Comme dans leurs statues, jamais la douleur n'arrive à grimacer ; ainsi, dans le discours, la passion ne va jamais jusqu'au désordre. Ils savent, jusque dans ces vifs mouvements d'une ardente éloquence, conserver je ne sais quelle harmonie, une chaste et simple beauté. Démosthène, dans la *Midiennne* ou le *Discours pour la Couronne*, après avoir éclaté en invectives passionnées, en paroles menaçantes, ennoblit sa haine et donne à sa colère une gravité solennelle, en y associant son dévouement aux lois et à la patrie ; il finit même par apaiser par degrés cette fougue inconvenante, et arrête son discours sur des paroles

calmes, chastes, presque froides. Pareillement Cicéron ne termine-t-il pas sa Milonienne, en reposant son auditoire sur quelques mots d'une froide simplicité? — On me dira peut-être que je veux trop voir partout des effets de l'art; mais plus on étudie les chefs-d'œuvre, et plus on est frappé des efforts qu'a coûtés la perfection.

CHAPITRE XIV.

LA GRANDE RHÉTORIQUE ARRANGÉE EN MANUEL.

De l'Influence réelle que put avoir la Rhétorique d'Aristote sur les orateurs de son temps. — Elle était trop haute et trop savante pour le praticien. — Aristote finit, dans les derniers chapitres, par en dresser un manuel plus pratique. — Moyens pour l'Exorde, la Narration, la Preuve et la Réfutation, la Périoration. — La Rhétorique revient au métier.

Cette Rhétorique, quoique très-belle, a beaucoup de préceptes secs, et plus curieux qu'utiles dans la pratique.

Fénelon, Dial. I.

Il y a plaisir sans doute à contempler d'un si haut point de vue, sans rien perdre des détails, ce vaste ensemble de tous les moyens oratoires, analysés avec tant de finesse et classés en un si bel ordre : on aime à voir ainsi Aristote chercher, dans une étude approfondie de l'esprit et du cœur, les secrets de l'éloquence, et régler les procédés de l'art sur les lois mêmes de la nature. C'était un beau travail pour un philosophe : mais vraiment ces analyses et cette classification systématique des moyens de l'éloquence, n'ont pas dû avoir grande utilité à Athènes pour qui ne voulait être qu'orateur. Dans cette décomposition des éléments du discours, et ces catégories, si curieuses pour le penseur, le praticien, comme nous l'avons déjà dit, trouvait peu de ressources. L'ordre de la science, en effet, n'est pas toujours l'ordre de la nature. En réalité donc, la Rhétorique s'est trouvée peut-être plus éloignée de son véritable objet, lorsque, par un progrès commun à toute science, elle s'est élevée à ces hautes spéculations, que

lorsqu'elle était bornée encore aux routines de ses premiers essais. Car on se demandera toujours, si l'orateur a besoin de connaître à fond les principes cachés des choses, et les modes mystérieux de leur action; et s'il ne lui suffit pas de voir ce qui est exposé aux yeux, et de sentir ce que tout le monde sent. L'Athénien surtout devait peu s'inquiéter, ce me semble, de cette savante métaphysique de l'art, et il préférerait sans doute les pratiques banales, mais faciles, de ses anciens Manuels.

Aristote paraît l'avoir senti : à la fin de son ouvrage, en traitant de la *Disposition*, il revient sur sa grande théorie de l'invention, pour la rapetisser, l'accommoder aux conditions particulières des diverses parties du discours, la détailler presque en petits expédients, à la façon des Manuels. Ce n'est plus qu'un recueil de conseils et de moyens de détail pour l'exorde, la narration, l'argumentation, la discussion et la péroraison : une vraie Rhétorique, comme les contemporains la voulaient, et qui rappelle assez le *Traité* adressé à Théodecte, que nous avons étudié plus haut. Jetons sur ces préceptes un coup d'œil rapide.

Exorde. — L'exorde est comme le prélude du discours, et sert à amener l'exposition du sujet. — Dans le genre épideictique, ce n'est le plus souvent qu'un brillant hors-d'œuvre. — Dans le genre judiciaire, l'orateur cherchera, au début, à gagner la bienveillance de l'auditoire, en donnant de soi ou de sa cause une bonne opinion, et à éveiller l'intérêt par l'importance, la nouveauté, ou le piquant de son sujet : parfois au contraire il importe, quand on plaide une mauvaise cause, de se jeter tout d'abord dans d'habiles digressions, qui font perdre le sujet de vue. — Dans le genre politique, puisque le héraut a proclamé l'objet de la discussion, on n'a pas besoin de l'établir, et par conséquent l'exorde est le plus souvent superflu. On ne s'en sert que lorsqu'on avance une opinion contraire; l'on em-

prunte alors au plaidoyer ses précautions ordinaires (1).

Narration. — Dans un éloge, il faut distribuer par tout le discours les parties de la narration, afin d'y répandre la variété et l'intérêt, et de louer avec de grandes actions plutôt qu'avec des mots sonores. — Dans un plaidoyer, la narration doit être d'une juste mesure pour l'exposition nette et lumineuse du sujet : il faut entourer le fait de toutes les circonstances, qui peuvent rendre nos assertions vraisemblables, et montrer les choses sous le jour le plus favorable à notre intérêt. Rien n'y sert plus, que certains traits de mœurs, certaines paroles caractéristiques, que l'on cite comme sans y prendre garde, pour concilier à notre client l'estime de l'assemblée, ou exciter sa défiance contre l'adversaire : il suffit souvent du moindre détail, pour peindre un homme. — Dans les délibérations publiques, où on discute une chose à faire, la narration ne trouve presque jamais sa place, à moins qu'on n'emprunte à l'expérience du passé quelque leçon pour éclairer l'avenir (2).

Preuve et Réfutation. — Dans un éloge, on ne prouve guère, il suffit d'amplifier ; les faits sont admis, il ne faut que montrer combien ils furent *honorables* ou *utiles*. — Dans le genre délibératif, on discute la possibilité, le caractère, les conséquences de telle mesure qu'on défend ou qu'on attaque. Est-elle en soi *légitime* ou *injuste*, *utile* ou *nuisible* ? Est-elle ce que prétend l'adversaire ? Quels en sont les moyens d'exécution, les chances de succès, etc. ? Pour résoudre ces questions, on cherche dans les précédents, ou dans l'histoire des autres peuples, des exemples de mesures analogues. — Dans un plaidoyer, on s'efforce d'établir que tel fait est vrai ou faux, qu'il a ou n'a pas tel caractère ; parfois on argumente en forme ; mais il vaut mieux mêler sans cesse à ses raisons les ressources du pa-

(1) Rhét., III, 14. — (2) Id., III, 16.

thétique, et dissimuler la roideur de l'enthymème par le mouvement oratoire : un médiocre argument devient fort, quand la passion s'y mêle. Si l'on accuse, il faut d'abord exposer ses preuves, et prévenir ensuite les raisons de l'adversaire; si l'on se défend, il faut avant tout dissiper les préventions contraires, pour produire ensuite ses propres moyens. Quand on le peut, on nie le fait imputé : sinon, l'on démontre qu'il n'est pas aussi *nuisible*, *illégal* ou *honteux*, que le prétend l'adversaire; que, si c'est une faute, elle a été *involontaire*, et qu'il ne faut en accuser que le hasard; que l'adversaire d'ailleurs avait moins que personne le droit d'élever la voix; et alors on l'attaque à son tour, en affectant toutefois de perfides ménagements : on scrute toute sa vie, toute sa famille, pour y trouver des moyens de l'accabler; ou l'on déclame au contraire contre la calomnie, etc. (1). — A cette théorie de la confirmation, Aristote ajoute quelques conseils sur l'emploi de l'interrogation, dans les débats oratoires, sur les moyens de l'éluder ou d'y répondre. — Il renvoie, pour l'usage qu'on peut faire de la plaisanterie dans le discours, à une partie de sa Poétique, qui ne nous est point parvenue : il consent que l'orateur réponde parfois en raillant à un adversaire sérieux, mais sans jamais faire le bouffon (2).

Péroraison. — En terminant son discours, l'orateur doit : — 1° insister sur la justice de sa cause et la perversité de l'adversaire; — 2° fortifier ses raisons, ou affaiblir les preuves contraires avec les procédés ordinaires de l'amplification; — 3° émouvoir les passions; — 4° enfin récapituler ses principales preuves, pour les opposer à celles de son antagoniste. Il trouvera dans le livre d'Aristote les formules les plus variées, pour sauver la monotonie de ces répétitions (3).

(1) Rhét., III, 15. — (2) Id., III, 17, 18. — (3) III, 19.

Nous voilà revenus au métier : l'art se rapproche de la routine. Si nous nous sommes tant étendus sur ces derniers chapitres, c'est qu'il nous a semblé qu'on pouvait y faire plus d'un curieux rapprochement avec la Rhétorique à Théodecte, y retrouver le même esprit, la même méthode. — Nous avons voulu faire sentir aussi par là, ce que pouvaient valoir alors ces indications pratiques des Manuels, qu'Aristote n'a pas dédaigné de consigner à son tour en son grand ouvrage. Ces conseils de détail n'en étaient peut-être que plus efficaces ; et je croirais volontiers que, si jamais les orateurs anciens se sont aidés de la Rhétorique d'Aristote, ils ont dû consulter ces expédients formulés à la fin du livre avec précision, bien plutôt que cette haute métaphysique de l'art, qui en remplit les deux premières parties. Rien en effet était-il plus propre à donner au jeune orateur une idée nette de la stratégie oratoire, jusqu'à ce qu'il devînt lui-même, par l'expérience et la pratique, habile dans cette tactique du discours ? Routine d'école, si l'on veut, mais enseignée par un grand esprit, qui ne perd jamais de vue les principes ; et non point encore surchargée de ces minuties et de ces distinctions oiseuses, dans lesquelles elle finit par s'abîmer. — Ces préceptes d'ailleurs sont si vrais, qu'il semble que, pour les suivre, le vrai orateur ne devait rien y perdre de son aisance naturelle et de sa vigueur : il ne faisait au contraire qu'y apprendre de bonne heure à doubler ses forces par la discipline, et à les déployer à propos. Et quant aux parleurs médiocres et asservis aux formules, ils n'avaient rien à perdre, mais tout à gagner, en s'enfermant dans un plan d'improvisation aussi universellement approprié aux conditions et même aux accidents oratoires du plaidoyer antique.

Après Aristote, les rhéteurs revinrent de plus en plus à cette manière toute pratique de traiter de l'art oratoire : leurs ouvrages ne sont plus guère qu'une paraphrase com-

pliquée et stérile de ces derniers chapitres de sa Rhétorique sur la Disposition. Dans les écoles de Rome comme dans celles d'Athènes, le maître rédige sur ce modèle sa nomenclature de recettes de détail pour chaque espèce de discours ; chacun tâche d'ajouter quelque expédient, quelque formule nouvelle à l'ancien répertoire : on divise, on subdivise à l'infini, on subtilise sur Aristote sans plus le comprendre. Bientôt même ces inintelligents commentaires firent oublier sa Rhétorique, malgré tant d'observations pratiques qu'elle renferme, et de préceptes d'une utilité incontestable. Cet appareil de science pédantesque, dont le philosophe avait environné l'art, effrayait les beaux esprits. On goûtait peu cette méthode abstraite et trop éloignée de la pratique, qui ne pouvait rien suggérer immédiatement. — D'ailleurs ce style parfois si aride, cette sorte d'algèbre, avec ses formules sèches et rapides, ne devait guère être prisée par les Grecs, si avides de beau langage, de figures et d'harmonie. Cicéron réclama contre cet oubli, dans lequel Aristote était tombé ; mais il était déjà le seul homme de son temps, qui pût s'élever encore au niveau du philosophe, le comprendre, et le goûter.

CONCLUSION.

Je m'arrête dans cette étude sur la Rhétorique d'Aristote, puisque je ne considère ici que ce qui concerne l'Invention oratoire, dont je voulais mener à bout l'histoire. J'espère au moins n'avoir rien omis, dans cette esquisse scrupuleuse, de ce qui pouvait nous faire mieux comprendre, non-seulement l'ancienne efficacité, mais peut-être encore la valeur actuelle de ces premiers essais des rhéteurs sur l'Invention.

On avait jusqu'ici en effet jugé ces vieux traités avec trop de préventions contraires. — Quelques-uns, croyant partout reconnaître dans les chefs-d'œuvre de l'éloquence antique les inspirations de l'École et l'empreinte des règles, prétendaient retrouver dans les Manuels les secrets des grandes beautés de l'art, et s'obstinaient même à vouloir imposer indistinctement à notre éloquence moderne toutes ces lois faites pour l'éloquence d'un autre âge. — D'autres, au contraire, dans l'impossibilité d'accorder la libre allure des grands orateurs avec la routine de quelques Manuels, et trop dominés d'ailleurs par les habitudes et les préjugés de l'esprit moderne, pour comprendre l'influence réelle de ces anciennes Rhétoriques, non-seulement rejetaient indistinctement toutes ces règles, comme inapplicables à notre nouvelle éloquence, mais allaient même jusqu'à nier l'efficacité de l'art sur les œuvres antiques. — Des deux côtés, pareille exagération, également éloignée du vrai. Il faut, pour estimer ces théories oratoires à leur valeur, les prendre pour ce qu'elles sont, ou plutôt pour ce qu'elles furent, et les étudier au milieu des circonstances où elles se formèrent, et, pour ainsi dire, sous le ciel qui les vit naître : comme ces statues grecques, froidement entassées dans nos musées, et dont on ne saurait plus comprendre le prix et le sens véritable, qu'en les rendant par la pensée à leur destination sacrée, et au soleil de l'Agora ou du Céramique.

Tel a été l'objet de ce travail. Nous avons essayé d'abord de refaire en quelques mots la vie athénienne, et les habitudes de l'esprit antique, pour y replacer ainsi les premiers traités des rhéteurs, et suivre pas à pas ensuite la critique oratoire dans ses progrès rapides, à travers les révolutions, les querelles philosophiques, le merveilleux développement des autres arts, et sous l'empire des passions et des mœurs du siècle. Nous avons vu la Rhétorique se



transformer aux influences du génie national et du goût public, en recueillant toujours quelque chose de chacun de ses essais et même de chacune de ses erreurs. Étude d'autant plus intéressante et plus facile, malgré ses lacunes, qu'en Grèce, aucune influence étrangère, aucune importation du dehors ne vient gêner le libre essor de l'esprit et le progrès régulier et naturel des arts. C'est l'histoire même de la pensée humaine.

Nous avons cherché à caractériser nettement ces phases diverses de l'art, en montrant la critique oratoire, à son début, s'attachant par différents côtés à l'éloquence, pour en saisir les secrets; à Syracuse, la ville de la dispute, ne s'occupant que de construire un plaidoyer, et de donner pour chaque partie une recette de séductions et de men songes; à Athènes, au contraire, la ville des arts, ne s'appliquant d'abord qu'à polir le style de la prose, et à créer la phrase oratoire. — Bientôt les deux écoles se mêlent. L'art oratoire alors, comme ébloui par la rapidité de ses progrès et la nouveauté de sa puissance, semble perdre de vue son but pratique, pour rivaliser avec la poésie dans des espèces de représentations théâtrales, jusqu'à ce que le goût, le bon sens public, la force des choses, et les combats journaliers de la tribune le ramènent à sa vraie destination. Dans les luttes de l'*Anarchie*, le discours s'anime de plus en plus, le style se dégage et s'assouplit. La dialectique l'aiguise encore, et l'arme de subtilités. Il semble alors que la Rhétorique soit un instrument invincible de persuasion. — Mais les inévitables abus de sa puissance provoquent la réaction de Socrate et de Platon, qui vont jusqu'à nier l'art, et ne veulent plus d'autre éloquence, que celle qui sert à instruire les hommes par la puissance de la vérité, et à les rendre meilleurs par l'ascendant de la vertu. Isocrate tente en vain cette Rhétorique impossible. Seul Aristote sut, dans un vaste cadre, re-

cueillir à la fois tous les débris des manuels des premiers rhéteurs, ramener leurs règles de détail à quelques grands principes, relever l'art à cette hauteur qu'avait rêvée Platon, et composer le *Traité* le plus vrai et le plus fécond d'*Invention oratoire*. — Nous avons vu successivement le philosophe analyser les formes du raisonnement propres à l'éloquence, fournir ensuite à l'orateur les matériaux mêmes de la preuve dans un abrégé complet de la science politique et morale à son usage : puis indiquer, dans une sorte de théorie de la méditation, une série régulière de points de vue, sous lesquels il faut étudier un sujet quelconque, pour découvrir tout ce qu'il renferme ; enfin donner les règles de l'art si délicat de charmer et d'émouvoir les hommes. — En esquissant ces théories, nous avons tâché d'en apprécier en passant l'utilité plus ou moins réelle pour le temps où elles furent composées : et parfois même, nous les avons mises en regard des conditions nouvelles de l'éloquence moderne.

Or il nous a semblé d'abord, dans cette histoire comparée, que, sans exagérer l'influence des *Traités* de l'invention oratoire sur les grandes œuvres contemporaines, la Rhétorique n'avait pas été inutile pour hâter la maturité de l'éloquence attique, et former cette brillante génération des orateurs de l'*Anarchie* : et que, dans les conditions nettement déterminées de la parole publique à cette époque, rien n'était plus simple que cette prétention de donner dans les écoles les procédés de l'invention même, et les cadres de l'improvisation.

Aristote nous a montré en effet que, de son temps, il était possible encore de dresser un répertoire de toutes les idées et de tous les moyens oratoires, alors que les sciences morales étaient encore si bornées en leurs développements, et les lois politiques et civiles si voisines du droit naturel. — En étudiant d'ailleurs les habitudes de la

vie publique, nous avons vu que les sujets de débats s'offraient presque toujours à l'orateur avec les mêmes caractères, et dans des circonstances semblables; en sorte qu'on pouvait presque tout prévoir, et avoir pour chaque espèce de causes certaines formes convenues; — qu'au reste dans la confusion des lois, avec une constitution sans consistance et un peuple pour juge, rien n'était plus facile que de transformer une querelle particulière en une question générale, et de transporter une cause quelconque sur le terrain banal du lieu commun; — qu'enfin cette méthode, tout en fournissant aux orateurs médiocres de faciles ressources d'improvisation, dans une ville où il fallait que la parole publique fût à la portée de tous, n'en était pas moins forte et vraiment féconde pour les grands orateurs, qui y disciplinaient leur esprit, et approfondissaient, par l'expression, des généralités usées à la surface. — En un mot, il nous a semblé que le lieu commun était une expression si naturelle de la pensée antique, que nous avons cru le retrouver presque partout, et jusque chez les écrivains les plus originaux; mais manié avec tant d'aisance, qu'on ne saurait dire s'ils ont emprunté telle forme aux cahiers de l'école, ou aux habitudes de la place, ou s'ils l'ont trouvée d'instinct; tant il y avait alors d'harmonie entre les règles de cet art oratoire et les inspirations mêmes du génie.

Sans doute, chez nous les conditions de la parole publique ont bien changé, et l'on ne saurait plus qu'avec une extrême réserve user de ces cadres d'improvisation et de ces procédés d'invention si curieusement préparés dans les écoles de la Grèce. La science des choses, que peut avoir à traiter l'orateur, est devenue, comme nous l'avons dit, trop vaste et trop complexe, pour rentrer même d'une manière sommaire dans un *Traité de Rhétorique*; et d'ailleurs la plupart des questions de la tribune ou du barreau, perdues dans les détails de mille circonstances particulières



et imprévues, ne peuvent plus guère être ramenées à un plan banal. — D'un autre côté, la pensée moderne a contracté, dans la méditation solitaire, une allure plus indépendante. Longtemps emprisonnée par la tradition, dans les moules de l'école, elle a fini par briser ces ingénieuses machines antiques, si commodes pour les artisans sans idées : elle refuse de s'assujettir à une discipline commune. — On demande du reste à l'orateur des choses précises, plus que des phrases ; et dans la plupart de nos débats, si personnels d'ordinaire et si nettement déterminés par une loi positive, la grande amplification à la manière antique aurait presque toujours quelque chose de déclamatoire. — Il y a même en France trop peu de délicatesse pour les arts et de sensibilité à l'harmonie, pour que l'éclat et la musique du style suffisent à couvrir la pauvreté d'une pensée superficielle et commune ; on tient plus à la solidité du raisonnement qu'à la beauté de la forme. — On veut dans un discours des points de vue élevés et originaux tout ensemble, des idées générales sans doute, mais appropriées à chaque détail de la cause, et aux exigences particulières des esprits. — Enfin l'éloquence ne joue pas le même rôle aujourd'hui qu'autrefois : tout citoyen à Athènes devait être orateur : aujourd'hui, rien ne nous y force : le devienne, quiconque s'y sent appelé par son génie. Aussi, chez les anciens, l'éloquence était un *art* nécessaire à tous : pour les modernes, c'est un *talent* de quelques hommes d'élite. — Faut-il s'étonner alors, que les premiers se soient tant efforcés de l'enchaîner dans des règles, et de la réduire en métier, pour la livrer ainsi, avec toutes ses ressources, au premier venu : tandis que les seconds, qui la considèrent davantage comme un don de la nature, se sont moins flattés d'atteindre par l'art à cette vigueur naturelle du raisonnement, à ce mouvement de pensée, à cet éclat d'imagination, à cette chaleur de l'âme, à cette facilité et à cette verve de langage, toutes

choses , dans lesquelles ils faisaient consister la force oratoire ?

Nous n'avons point , comme on voit , atténué les différences , qu'un autre esprit et d'autres habitudes ont rendues chaque jour plus profondes , entre l'éloquence ancienne et l'éloquence moderne. Cependant il ne faut pas les exagérer non plus , et en conclure que nos orateurs n'aient rien à gagner dans l'étude de ces théories oratoires , où les Grecs ont déployé leur merveilleuse sagacité , et que Cicéron a tant admirées. Malgré tant de différences essentielles , l'éloquence , après tout , a-t-elle donc tant changé ? Non : si la nature des questions que traite l'orateur peut se modifier avec le temps , la nature de l'homme , auquel il s'adresse , est toujours et partout la même. Aussi , qu'on dédaigne , j'y consens , certains Manuels anciens , où l'on ne trouve que des formules tout extérieures , pour tel ou tel usage particulier : mais celui qui se prépare à la carrière oratoire ne saurait assez méditer le livre d'Aristote ; nulle part il n'apprendra mieux la science de l'homme appropriée à l'usage de l'éloquence , et les difficiles moyens de s'emparer de son esprit et de son cœur. Mais en outre , jusque dans les débris des rhéteurs plus anciens , combien ne reste-t-il pas de règles pour la stratégie oratoire , fondées sur l'expérience éternelle de l'homme , et par conséquent applicables encore aujourd'hui comme autrefois ? Que de remarques ingénieuses , de plans commodes , de beaux développements indiqués ? Que de petites recettes même et d'expédients utiles , dont l'orateur moderne peut faire son profit ?

On n'entreprend plus aujourd'hui d'enseigner publiquement dans les écoles ces ressources de l'Invention oratoire. C'est à chacun à se préparer pour son compte , dans son cabinet , son petit répertoire de lieux communs , de morceaux à tiroir , de réflexions , de mots heureux , et même d'exordes et de péroraisons banales. Les parleurs du barreau et de

la tribune, obligés à de fréquentes improvisations, n'y manquent guère. Je doute fort néanmoins que, pour se munir de cet appareil oratoire, ils consultent souvent les rhéteurs Grecs ou Latins, et Aristote le plus grand de tous; mais, à coup sûr, ils pourraient trouver dans la Rhétorique de ce dernier bien des leçons utiles et d'excellents conseils sur la route à suivre et les moyens à employer en toute question pour convaincre et séduire les hommes par la parole. « In his fere rebus omnis istorum artificum doctrina versatur; quam ego si nihil dicam adjuvare, mentiar. Habet enim quædam quasi ad commonendum oratorem, quo quidque referat, et quo intuens, ab eo quodcumque sibi proposuerit, minus aberret (1). »

(1) De Orat., I, 32.

NOTES.

NOTE A.

A qui faut-il attribuer la Rhétorique à Alexandre?

Je me suis beaucoup servi, dans le cours de cet ouvrage, du livre connu sous le nom de *Rhétorique à Alexandre*, dont on a tant contesté l'authenticité. J'ai cru y reconnaître deux parties bien distinctes, dont l'une, à mon avis, appartenait probablement à Aristote, et l'autre devait être attribuée à l'école de Corax, et portait évidemment les traces d'une origine antique et syracusaine.

Cet ouvrage avait toujours été rangé parmi les œuvres d'Aristote, quand Victorius le premier y chercha un autre auteur. A son exemple, Robortello, Vossius, Muret, Heinsius, Ménage l'enlevèrent au Stagyrite, pour l'attribuer à Anaximène de Lampsaque; et, de nos jours, MM. Westermann (1) et Léonard Spengel (2) se sont attachés à confirmer cette conjecture. Mais il m'a semblé que toutes leurs raisons ne suffisaient pas à justifier une pareille assertion; et j'ai eu le bonheur de voir mon opinion appuyée par celle du savant M. Lersch, dans une solide dissertation insérée au Musée du Rhin (3).

Je résume d'abord, en quelques mots, les principales raisons qui ont porté ces critiques à retirer cet ouvrage à Aristote, pour l'attribuer à Anaximène de Lampsaque.

1° On allègue le silence gardé sur ce livre par Diogène Laërce, dans son catalogue des ouvrages d'Aristote. Mais cet auteur ne parle pas non plus de la Rhétorique à Théodecte, que toute l'anti-

(1) Geschichte der Beredsamkeit in Griechenland und Rom. Leipsig, 1833, tome I, p. 144. — (2) Συναγωγή τεχνών, p. 187. — *Journal Philol.* de Darmstadt, 1840, nos 154, 155. — (3) Neue Folge ersten Jahrgangs, zweites Heft.

quité s'accordait à attribuer à Aristote, lequel en fait lui-même mention (1). — 2° On prétend n'y pas retrouver le style abstrait, la phrase serrée du philosophe, et les procédés sévères de son analyse. Quant à moi, j'avoue que je n'ai point été frappé d'une différence assez grande à cet égard, pour oser me prononcer sur cette question délicate. Mais d'ailleurs, n'est-il pas vraisemblable qu'Aristote n'est point arrivé, dès ses premiers essais sur l'art oratoire, à cette rigueur abstraite de langage, comme à cette hauteur de doctrine, qui distinguent sa grande Rhétorique? Un écrivain n'a-t-il donc qu'une manière pour toute sa vie? Au reste, on sait que les ouvrages d'Aristote se distinguaient autrefois en *exotériques*, c'est-à-dire, ouvrages du dehors, et en *acroamatiques*, ou leçons pour les auditeurs. Dans ces derniers, les seuls qui nous sont restés, Aristote s'exprime dogmatiquement, et établit une série de principes et de définitions, en formules sèches et rapides, qu'il devait développer de vive voix devant ses disciples : c'était son programme. Mais il dut écrire dans un autre style ses traités exotériques. Autrement, comment s'expliquer ce qu'en dit Cicéron, quand il mande à Lentulus (2), qu'il a composé, autant qu'il était en lui, dans le goût d'Aristote, ses trois livres sur l'Orateur? ou quand il vante la parure de son style, et semble le comparer à Platon même (3)? ou enfin quand il le représente répandant sur la philosophie les flots d'or de son élocution (4)? Ces témoignages étonnant, et nous portent à croire que nous ne connaissons qu'un côté d'Aristote écrivain. — 3° On allègue quelques contradictions de détail entre les deux Rhétoriques : mais quelque inconséquence n'est-elle donc pas permise aux grands esprits? ne peuvent-ils donc revenir au vrai, quand ils s'en sont écartés? et dans l'intervalle d'une Rhétorique à l'autre, Aristote n'a-t-il pas dû modifier quelques-unes de ses idées? — 4° On met encore en avant cette lettre d'envoi, qui se trouve en tête du livre contesté, et qui n'est, je l'avoue, ni dans les habitudes, ni dans le style d'Aristote. Et cependant n'y a-t-il pas aussi, dans le *Traité du monde* qu'on lui attribue, une préface, où il dédie pareillement son ouvrage à Alexandre? Mais je ne prétends pas défendre l'authenticité de cette lettre, qui, avec sa morale déplacée et ses phrases trop isocratiques, ressemble fort à une composition apocryphe. Du moins, si elle n'est pas d'Aristote, elle n'est pas non plus d'un contemporain ;

(1) Rhét., III, 9. — (2) Ad fam., I, 9. — (3) De fin., I, 5. — (4) Acad., II, 38.

et l'on doit croire que la fraude, par laquelle l'auteur de cette préface se donne pour le Stagyrite, n'a pu être hasardée que longtemps après. Par conséquent il n'y a rien à conclure de cette circonstance. C'est pourtant sur d'aussi légères raisons qu'on a cherché à ce livre une autre origine.

On s'est souvenu alors d'un Rhéteur obscur, attaché à la suite d'Alexandre, Anaximène de Lampsaque, et l'on a présumé qu'il avait dédié au prince son traité de l'art oratoire. — 1° Mais peut-on reconnaître cet ouvrage, qui comprenait sans doute plusieurs livres (τέχνας ἐξενήνοχεν) (1), dans le mince écrit dont nous nous occupons? — 2° Ne serait-il pas étrange d'ailleurs, que ce traité eût été composé exprès pour le jeune Alexandre, quand ce n'est au contraire qu'un Manuel d'expédients à l'usage de l'éloquence républicaine d'Athènes ou de Syracuse? L'auteur n'y compte que deux formes de gouvernement, la démocratie et l'oligarchie, et se borne à recueillir des pratiques de détail pour les parleurs des assemblées populaires ou des tribunaux. Or Anaximène a-t-il pu se méprendre ainsi sur ce qu'il devait à son royal disciple? — 3° En outre il y a des passages (chap. 1 et 20) où l'écrivain dit *nous* en parlant des Athéniens. Or qu'y a-t-il de commun entre Anaximène et Athènes? Il n'y est pas venu, comme Aristote, enseigner la rhétorique pendant vingt ans, avant d'être appelé à l'éducation d'Alexandre.

Victorius, qui le premier s'avisa de revendiquer ce livre pour Anaximène, s'appuya sur un passage fort spécieux des *Institutions oratoires*, où Quintilien attribue à ce Rhéteur une classification des genres, qui ressemble fort à la division de la Rhétorique à Alexandre. « Anaximène, dit Quintilien, reconnaît deux principaux genres » oratoires, le genre *judiciaire* et le genre *politique*. Il distingue » sept espèces : On *conseille* ou l'on *déconseille* — on *loue* ou l'on » *blâme* — on *accuse* ou l'on *défend* — on *discute* (c'est ce qu'on » appelle l'ἔξεταστικόν). — Les deux premières espèces appartiennent » au genre politique, les deux autres au genre théâtral, les trois » dernières au genre judiciaire (III, 4) ». Voici maintenant le début du livre grec : ΤΡΙΑ γένη τῶν πολιτικῶν εἰσι λόγων, τὸ μὲν δημηγορικόν, τὸ δὲ ΕΠΙΔΕΙΚΤΙΚΟΝ, τὸ δὲ ΔΙΚΑΝΙΚΟΝ. — Εἶδη δὲ τούτων ἑπτὰ, προτροπετικόν, ἀποτροπετικόν — ἐγκωμιαστικόν, ψεκτικόν — κατηγορικόν, ἀπολογητικόν καὶ ἐξεταστικόν ἢ αὐτὸ καθ' αὐτὸ, ἢ πρὸς ἄλλο· τὰ μὲν οὖν εἶδη τῶν λόγων τσσαῦτα ἀριθμῶ ἔστι.

(1) Den. Halyc., Isée, éd. Reiske, 366.

La similitude est frappante sans doute : toutefois il reste une grave difficulté. Anaximène en effet, d'après Quintilien, ne reconnaissait que *deux* genres oratoires, le genre judiciaire et le genre politique, tandis que l'auteur de la Rhétorique à Alexandre en distingue *trois*. Victorius, embarrassé de cette difficulté, pensait que le mot de *genre démonstratif* avait disparu du texte de Quintilien, par quelque erreur de copiste, et qu'il fallait l'y restituer. Mais il se trompait; le texte du Rhéteur Latin n'est point altéré : il n'y a qu'à lire ce qui précède ce passage, pour s'en convaincre. Quintilien raconte les vicissitudes de cette classification des genres oratoires : « Aristote, ajoute-t-il, distingua trois genres, et presque tous après lui adoptèrent cette division : mais quelques-uns en avaient compté davantage, d'autres moins : Anaximène n'en admit que *deux*, le judiciaire et le politique, Protagoras *quatre*, etc. » — Ce sens est clair : aussi M. Spengel n'osant pas toucher au texte latin, s'en prend au texte grec, qu'il corrige ainsi : ΔΥΟ γένη τῶν πολιτικῶν εἰσι λόγων, τὸ μὲν δημηγορικόν, τὸ δὲ δικανικόν, etc. Il pense que le troisième genre τὸ ἐπιδεικτικόν a été interpolé dans le texte, et que τρία a été en même temps substitué à δύο par quelque grammairien trop officieux, qui aura cru devoir accommoder cette division des genres au système qui avait prévalu. — Mais alors pourquoi cette division en trois genres est-elle conservée dans tout l'ouvrage? pourquoi y trouve-t-on deux longs chapitres (IV, XXXVI) sur les procédés du genre épideictique? Bien que ce genre soit placé dans cette Rhétorique sur le même rang que les deux autres, et deux fois reproduit entre le genre politique et le judiciaire, M. Spengel ne veut pas y voir toutefois la distinction d'un genre à part, mais seulement l'indication d'un procédé d'amplification ou d'atténuation, une espèce commune aux deux genres.

Cette conjecture est trop forcée. Mais il n'importe; j'accepte un instant la nouvelle leçon de M. Spengel; cela assure-t-il sans contestation à Anaximène ce livre qu'on revendique pour lui? Pas du tout. Dans cette nouvelle hypothèse, je n'en réclame pas moins pour Aristote; et je cite à l'appui une scholie de Syrianus dans la Rhétorique d'Hermogène. Ἀριστοτέλης δὲ ΔΥΟ γένη τῶν πολιτικῶν λόγων (εἶναι φησι)· δικανικόν καὶ δημηγορικόν· εἴδη δὲ ἑπτὰ, κ. τ. λ. — Je pourrais y joindre encore une autre scholie anonyme d'Hermogène, exactement semblable à celle que je viens de citer, et publiée pour la première fois par M. Spengel lui-même. Le début du livre controversé y est textuellement reproduit, avec la correction δύο, au lieu

de *ῥητα*, et également attribué dans l'une comme dans l'autre scholie à Aristote. Pour dernière ressource, M. Spengel a recours à des allitérations. Il substitue dans l'un et l'autre texte le nom d'*Anaximènes* à celui d'*Aristoteles*, en y joignant une petite dissertation sur la sottise ordinaire des copistes, et leurs fréquentes mutations de lettres. Mais on comprend qu'un pareil moyen d'accorder les choses est trop commode, et qu'il faut y renoncer.

Mais d'ailleurs, avec tout leur esprit, les champions d'Anaximène ne m'expliquent pas : 1° Comment cette Rhétorique, si elle est de ce Rhéteur, a toujours, jusqu'à eux, été comptée dans les œuvres d'Aristote ; 2° Comment Anaximène, dans sa dédicace, oserait parler de sa Rhétorique à Théodecte, dont tous ses contemporains savaient bien qu'il n'était pas l'auteur ; 3° Comment Alexandre aurait (d'après la lettre d'envoi) sollicité la médiation d'un autre, pour obtenir d'Anaximène cette Rhétorique désirée, puisque ce Rhéteur l'avait suivi dans ses expéditions en Asie.

Mais pourquoi d'ailleurs ces tours de force de sagacité, ces interprétations forcées, ce silence sur certains passages contradictoires, quand la critique trouve dans l'ouvrage même une explication simple et naturelle de cette question d'authenticité ?

L'abbé Garnier, dans un ingénieux mémoire (1), a démontré d'une manière assez plausible, que la lettre à Alexandre ne peut être que la préface de la grande Rhétorique d'Aristote, en trois livres, et que c'est en tête de cet ouvrage qu'il la faut replacer : que ce savant traité répondait seul aux promesses d'Aristote, annonçant à son disciple la Rhétorique la plus parfaite qui eût encore paru, un ouvrage qui avait exigé de lui les plus patientes recherches et les plus longues méditations, et où il s'était efforcé d'élever les sciences politiques, dont la Rhétorique fait partie, au niveau du grand esprit d'Alexandre. Après ce début, pouvait-il ne lui remettre qu'un petit Manuel à l'usage du démagogue ou de l'avocat ? Non sans doute. Mais en même temps qu'il lui envoyait sa grande Rhétorique, il y joignit probablement les premiers cahiers d'art oratoire, qui se transmettaient dans les écoles d'Athènes sous le nom de Corax, et un extrait de la Rhétorique qu'il avait précédemment écrite lui-même pour Théodecte. Ces

(1) Mémoires de l'Institut, classe d'histoire et de littérature ancienne, t. II, p. 44.

petits ouvrages durent se trouver rangés en tête de sa grande Rhétorique, comme plus anciens, et comme une introduction naturelle, et par conséquent suivre immédiatement la lettre de dédicace. Alors il ne serait point étonnant, que, trois cents ans plus tard, le grammairien Tyrannion eût laissé la lettre et le traité à la place où il les avait trouvés : et le temps a consacré ensuite cette réunion trompeuse.

Ce n'est point là une pure hypothèse. « Nous avons recueilli, » dit Aristote dans sa préface, ainsi que Nicanor nous l'avait demandé, nous avons recueilli dans les autres ouvrages sur l'art oratoire tout ce qui s'y rencontre de plus saillant. Tu trouveras en outre, dans cet envoi, deux livres, l'un de moi, c'est une partie de la Rhétorique que j'ai écrite pour Théodecte : l'autre de Corax, etc. — L'abbé Garnier là-dessus conjecture que tout le traité qui suit est la vieille Rhétorique du Syracusain Pour moi, j'ose aller plus loin, et je me suis demandé, si la première partie de ce livre ne pourrait pas être quelque chose de la Rhétorique à Théodecte, et la seconde remonter en effet jusqu'aux temps de Corax.

Il me semble en effet qu'il y a dans ce traité deux traités parfaitement distincts, dans chacun desquels on retrouve une théorie complète de l'art oratoire, et un même répertoire de lieux pour persuader ou dissuader, pour louer ou blâmer, pour accuser ou défendre : on y rencontre même des chapitres à peu près semblables, qui y sont reproduits presque parallèlement. Ainsi le chapitre 35^e, sur le genre délibératif, n'est guère que la reproduction du premier; le 36^e, sur le démonstratif, que la reproduction du quatrième; le 37^e, sur le judiciaire, reprend en grande partie les recettes du cinquième. Dans l'une et dans l'autre partie, deux chapitres correspondants sur l'ἔξτασις et la προκατάληψις. C'est au point que je n'y ai vu d'abord que deux éditions successives de la même Rhétorique.

Cependant, en y regardant de plus près, j'ai cru reconnaître dans le premier traité une analyse plus profonde déjà et plus philosophique : on y voit l'écrivain essayer bien davantage de ramener les ressources infinies, qu'il prépare à l'orateur, à quelques idées générales, et établir des classifications sur des caractères plus essentiels. Il y traite séparément des diverses espèces de preuves, de celles qui s'appuient sur des principes certains, et de celles qui ne reposent que sur des probabilités; de l'usage des exemples

et des maximes, du témoignage, du serment, de la torture; des diverses formes de la diction oratoire, des figures, de l'harmonie, etc. — Dans le second traité, il y a, ce me semble, quelque chose de plus pratique, plus de détails sans ordre, de règles sans lien : c'est un recueil de formes, pour ainsi dire, tout extérieures du discours, et la classification en est établie plutôt d'après la division matérielle d'un plaidoyer, que d'après des principes essentiels : c'est sous les chefs d'exorde, de narration, etc., qu'ici l'auteur a rangé les mille recettes de détail dont il a composé son Manuel.

Plus j'ai comparé les deux parties de cette Rhétorique, et plus j'ai été frappé de cette différence. Dans la première (du chap. 1 au 29), il me semble que je reconnais déjà la manière d'Aristote, qui essaye une première fois de ranger dans de savantes catégories tous les éléments de l'art oratoire; mais en montrant encore, comme dans sa poétique, quelque incertitude, quelque embarras au milieu de matières si complexes. Dans la seconde surtout (du chap. 30 à la fin), je crois rencontrer les signes non équivoques de l'enfance de l'art, plus d'exemples que de règles, de formules que de préceptes, de phrases oratoires toutes faites, que de réflexions sur la puissance de tel procédé. L'art y reste à la surface des choses; c'est un vrai Manuel pour les gens du métier.

L'abbé Garnier trouve dans l'ouvrage d'autres caractères encore, qui attestent un des premiers essais de l'art. 1° Il signale des divisions vicieuses, qui rentrent les unes dans les autres. — 2° Il insiste sur la naïveté de ces préceptes directs : *fais ceci, dis cela, réponds ainsi*, etc. — 3° Il fait observer que tous les exemples sont tirés par l'auteur de son propre fonds, ce qui est contraire (d'après Cicéron) (1), à la pratique générale des Rhéteurs grecs, et que par conséquent cet ouvrage doit être antérieur au siècle de la grande éloquence athénienne. — 4° Enfin il remarque qu'on n'y trouve rien touchant les mœurs et les passions, rien du moins que quelques préceptes épars, quelques idées banales, dont la rareté témoigne, dit-il, qu'on n'avait point encore essayé alors une science de la morale.

Mais si je m'attache particulièrement à la seconde partie, je la trouve de plus entièrement conforme à tout ce que l'antiquité nous a laissé de témoignages divers sur la Rhétorique de Corax. —

(1) Rhét. à Hér., IV, 1.

1° Nous avons vu en effet, dans le Scoliaſte d'Hermogène, que Corax eſt le premier qui, après avoir préſenté une apologie en forme devant le peuple de Syracuſe, ait adopté dans ſon école la diviſion de ce plaidoyer pour baſe de ſon enſeignement; or nous reconnaiſſons le plan de ſon diſcours dans la claffification principale de ſon Manuel. Il diſtingue l'*exorde*, — la *narration* et les trois manières de la préſenter, — la *confirmation* et la *diſcuſſion*, avec ſes moyens pour perſuader ou diſſuader, louer ou blâmer, accuſer ou défendre, — enfin l'*épilogue*. C'eſt ainſi que le Scoliaſte d'Hermogène analyſe la méthode oratoire de Corax. — 2° Si l'on recueille tous les autres jugements des anciens, l'on entendra ſurtout Platon et Ariſtote proteſter contre les artifices de Corax, qui a fait, diſent-ils, conſiſter ſurtout le ſecret de l'éloquence dans un calcul ſpécieux de certaines probabilités, et qui enſeignait à chercher dans des vraifemblances trompeuſes des raiſons pour ſoutenir le pour et le contre. Or tous les préceptes de détail, dans la partie de l'ouvrage que nous attribuons à Corax, ne ſont pas autre choſe; ce ne ſont que ruſes et ſubtilités pour ſubſtituer la vraifemblance à la vérité, et éblouir les yeux, ſelon l'intérêt de la cauſe, d'apparences menſongères. On y retrouve même preſque textuellement un exemple d'une fraude de cette eſpèce (chap. 37), cité par Platon dans Phædre (page 65), et reproduit par Ariſtote (Rhét., II, 24) dans ſa Rhétorique. — 3° Enfin ce Manuel paraît évidemment fait pour des orateurs ſyracuſains: car, dans toutes les formules d'exorde, ou bien c'eſt aux Syracuſains que la parole eſt adreſſée, ou c'eſt pour eux que l'on implore du ſecours. — 4° Le mot technique y eſt en général concret plutôt qu'abſtrait; ainſi on y rencontre partout le verbe *ῥητορεύειν*, et nulle part le mot *ῥητορικὴ*. — Ce ſont ces raiſons ſurtout qui m'ont confirmé dans la penſée que nous avons là quelque choſe de la vieille Rhétorique de Corax, transformée, en paſſant en Grèce, dans le dialecte attique, et développée probablement dans les écoles, qui ſ'empreſèrent de l'adopter.

La première partie de l'ouvrage, à laquelle l'abbé Garnier attribue une même origine, m'a paru, comme je l'ai dit plus haut, d'une époque poſtérieure. Outre une plus grande maturité de l'art, que nous y avons remarquée, quelques faits de détail m'ont confirmé dans cette opinion. Il y eſt fait alluſion en effet à des événements arrivés en Grèce un ſiècle après Corax; à la bataille de Leuctres, par exemple, à l'expédition de Timoléon en Sicile (340)

(chap. 8) : l'auteur cite plus loin (chap. 19) quelques vers du Philoctète d'Euripide. Enfin on y trouve des préceptes sur le style, des règles sur l'art de la période et sur l'harmonie oratoire, un chapitre sur les figures, un autre sur l'antithèse, etc., qui font supposer que déjà Gorgias a paru. D'ailleurs Aristote ne dit-il pas lui-même dans sa préface, qu'avec le Manuel de Corax, il envoie quelque chose de ses deux livres à Théodecte? — On m'objectera peut-être qu'il n'y a pas, entre les deux parties de l'ouvrage que j'ai divisé, une différence assez profonde, pour mettre entre l'un et l'autre un siècle d'intervalle, et attribuer l'un à Corax et l'autre à Aristote. Mais ce dernier nous apprend lui-même que, depuis les premiers inventeurs de la Rhétorique jusqu'à lui, l'art avait fait bien peu de progrès. Οἱ μὲν τὰς ἀρχὰς εὐρόντες, παντελῶς ἐπὶ μικρόν τι προήγαγον (Soph., elench. 34).

En résumé, je conclus : 1° qu'on n'a pas de raison suffisante pour enlever à Aristote la plus grande partie de cette Rhétorique à Alexandre, en possession de laquelle il avait toujours été; et encore moins, pour l'attribuer à Anaximène; 2° que l'épître de dédicace, si on la conserve, doit être replacée en tête de la grande Rhétorique, et qu'elle explique naturellement les autres traités oratoires qui y sont annexés; 3° que ce livre comprend évidemment deux traités distincts; 4° que la première partie appartient probablement à la Rhétorique écrite pour Théodecte; 5° que la seconde remonte jusqu'à Corax.

Nulle part, sans doute, je n'ai pu pousser la démonstration jusqu'à la dernière évidence. Sur cette question, on en est réduit à des conjectures plus ou moins vraisemblables. Mais au reste, quel que soit l'auteur de ce livre, Corax, Anaximène, Aristote, ou un autre, peu importe; eût-il même été écrit après Aristote seulement, il n'en est pas moins à mes yeux l'un des plus vieux monuments de l'art oratoire en Grèce. A quelque époque qu'on ait recueilli ces premières recettes de l'éloquence dans les écoles d'Athènes ou de Syracuse, à leur forme pratique et routinière, toute voisine de l'application, à ces formules qui semblent avoir été ramassées à l'instant sur la place, je reconnais leur antiquité. La faiblesse même de ce livre tient plutôt, à mon avis, de l'inexpérience de la jeunesse, que du raffinement stérile d'une époque de décadence. C'est la routine de la place, et non celle de l'école; c'est l'art qui se forme, et non l'art qui se décompose. Sans m'appuyer davantage sur une préface d'une authenticité douteuse, mon

instinct, plus que la force des arguments, m'indique le début de la Rhétorique.

NOTE B.

Sur les répertoires de morceaux préparés dans les écoles.

Nous avons dit (page 43) que chaque orateur à Athènes se munissait dans les écoles d'un cahier d'exordes, de péroraisons, de développements propres à entrer en tout discours; ressources banales, dont chacun usait à son tour. Nous en avons indiqué plusieurs exemples. Ainsi Andocide, accusé d'avoir profané les mystères d'Éleusis et mutilé les Hermès avec Alcibiade, emprunte pour se défendre son exorde au répertoire, et peut-être bien d'autres choses encore. — Lysias, ayant à justifier le beau-père d'un certain Aristophane (dont les biens avaient été confisqués), d'en avoir détourné une partie, se sert du même exorde dans son plaidoyer. Citons ces doubles passages mis en regard par Taylor (1).

ANDOCIDE.

Αἰτοῦμαι οὖν ὑμᾶς, ὦ ἄνδρες, εὐνοϊαν πλείω παρασχέσθαι ἔμοι τῶ ἀπολογουμένῳ ἢ τοῖς κατηγοροῖς, εἰδότες ὅτι, καὶ ἐξ ἴσου ἀκροᾶσθε, ἀνάγκη τὸν ἀπολογούμενον ἔλαττον ἔχειν.

Οἱ μὲν γὰρ ἐκ πολλοῦ χρόνου ἐπιβουλεύσαντες καὶ συνθέντες, αὐτοὶ ἄνευ κινδύνων ὄντες, τὴν κατηγορίαν ἐποίησαντο·

ἐγὼ δὲ μετὰ δέους καὶ κινδύνου καὶ διαβολῆς τῆς μεγίστης τὴν ἀπολογίαν ποιῶμαι.

Εἰκὸς οὖν ὑμᾶς εἶστιν εὐνοϊαν πλείω παρασχέσθαι ἔμοι, ἢ τοῖς κατηγοροῖς.

Ἔτι δὲ καὶ τόδε ἐνθυμητέον, ὅτι

LYSIAS.

Αἰτήσομαι οὖν ὑμᾶς δίκαια καὶ βέβαια χάρισασθαι, ἄνευ ὀργῆς καὶ ἡμῶν ἀκοῦσαι, ὥσπερ τῶν κατηγορῶν. Ἀνάγκη γὰρ τὸν ἀπολογούμενον, καὶ ἐξ ἴσου ἀκροᾶσθε, ἔλαττον ἔχειν.

Οἱ μὲν γὰρ ἐκ πολλοῦ χρόνου ἐπιβουλεύοντες, αὐτοὶ ἄνευ κινδύνων ὄντες, τὴν κατηγορίαν ἐποίησαντο·

ἡμεῖς δ' ἀγωνιζόμεθα μετὰ δέους καὶ διαβολῆς καὶ κινδύνου μεγίστου.

Εἰκὸς οὖν ὑμᾶς εὐνοϊαν πλείω ἔχειν τοῖς ἀπολογουμένοις.

Οἶμαι γὰρ πάντας ὑμᾶς εἰδέναι ὅτι

(1) Lectiones Lysiacæ, c. 3.

ANDROCIDÈ.

πολλοὶ ἤδη πολλὰ καὶ δεινὰ κατηγορήσαντες, παραχρῆμα ἐξηλέγχθησαν ψευδόμενοι οὕτω φανερώς, ὥστε ὑμᾶς πολὺ ἂν ἴδιον δίκην λαβεῖν παρὰ τῶν κατηγορῶν ἢ τῶν κατηγορουμένων.

οἱ δὲ αὐτὸ μαρτυρήσαντες τὰ ψευδῆ, ἀδίκως ἀνθρώπους ἀπολέσαντες, ἐάλωσαν παρ' ὑμῖν ψευδομαρτυριῶν, ἡνίκ' οὐδὲν ἦν πλέον τοῖς πεπονθόσιν.

Ὅπουτ' οὖν ἤδη πολλὰ τοιαῦτα γένηται, εἰκὸς ὑμᾶς ἐστὶ μήπω τοὺς τῶν κατηγορῶν λόγους πιστοὺς ἡγεῖσθαι,..... πρὶν ἂν καὶ ἐμοῦ ἀκούσῃτε ἀπολογουμένου.

LYSIAS.

πολλοὶ ἤδη πολλὰ καὶ δεινὰ κατηγορήσαντες, παραχρῆμα ἐξηλέγχθησαν ψευδόμενοι οὕτω φανερώς, ὥσθ' ὑπὲρ πάντων τῶν πεπραγμένων μισηθέντες ἀπελθεῖν.

οἱ δ' αὐτὸ μαρτυρήσαντες τὰ ψευδῆ, ἀδίκως ἀπολέσαντες ἀνθρώπους, ἐάλωσαν, ἡνίκα οὐδὲν ἦν πλέον τοῖς πεπονθόσιν.

Ὅτ' οὖν τοιαῦτα πολλὰ γένηται, ὡς ἐγὼ ἀκούω, εἰκὸς ὑμᾶς, ὡ ἄνδρες δικασταί, μήπω τοὺς τῶν κατηγορῶν λόγους ἡγεῖσθαι πιστοὺς, πρὶν ἂν καὶ ἡμεῖς εἴπωμεν.

Ainsi, à Athènes, un exorde, une péroraison passe de main en main, comme un sujet de tragédie : chacun se l'approprie avec quelques changements, et s'en meuble la mémoire à son tour pour s'en servir dans l'occasion.

Vu et lu,

A Paris, en Sorbonne, le 14 décembre 1845,

Par le doyen de la Faculté des Lettres de Paris,

J. VICT. LE CLERC.

Permis d'imprimer,

*L'inspecteur général de l'Université,
vice-recteur de l'Académie de Paris,*

ROUSSELIÈRE.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pag.
INTRODUCTION.	3
CHAPITRE I. A quelle époque et dans quelles circonstances se produisirent en Grèce les premiers essais d'un Art oratoire.	7
CHAPITRE II. <i>École Sicilienne</i> — Rhétorique de Corax et de Tisias.	13
CHAPITRE III. <i>École Athénienne</i> . — Enseignement encyclopédique des Sophistes. — Caractère propre des premiers essais d'un Art oratoire à Athènes. — Protagoras, Prodicus, Hippias.	19
CHAPITRE IV. <i>Gorgias et son École</i> . — Éloquence théâtrale. — Son influence sur la prose oratoire.	30
CHAPITRE V. <i>Éloquence Pratique</i> . — Thrasymaque de Chalcédoine, Théodore de Byzance. — Les démagogues, Céphalus, Thérémène, Critias. — Les logographes, Antiphon, Lysias.	38
CHAPITRE VI. <i>Influence de la Dialectique sur la Rhétorique Athénienne</i>	50
CHAPITRE VII. <i>Réaction de l'École Socratique</i> . — Rhétorique de Socrate et de Platon. — Essai d'Isocrate pour remplir ce programme d'un art idéal. — Orateurs et rhéteurs sortis de cette école.	58
CHAPITRE VIII. <i>Première Rhétorique d'Aristote</i> , vulgairement connue sous le nom de Rhétorique à Alexandre.	70
CHAPITRE IX. <i>La grande Rhétorique d'Aristote en trois livres</i> . — Ses caractères généraux.	82
CHAPITRE X. <i>De la Preuve ou de la Dialectique oratoire</i>	89
CHAPITRE XI. <i>Lieux généraux de la Preuve</i> ou Εἰδη. — Traité sommaire des sciences politiques et morales nécessaires à l'orateur. — De l'utilité de ces études pour les orateurs anciens. — Du développement des généralités dans leurs discours. — Jusqu'à quel point les procédés du <i>Lieu com-</i>	

